

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Association des Anciens Étudiants Juifs de Belgique
et Sympathisants
(AAEJBS)



À la suite des événements tragiques du 7 octobre 2023 et de leurs répercussions internationales, la société belge a connu une montée préoccupante de l'antisémitisme, souvent nourrie par une confusion des termes et une importation émotionnelle du conflit israélo-palestinien.

Dans ce contexte, enseignants, éducateurs et journalistes se retrouvent en première ligne, souvent démunis face à la complexité des enjeux.

Ce document propose des fiches informatives claires, factuelles et contextualisées, rédigées par un collectif citoyen, afin de fournir des repères historiques, politiques et sémantiques. Loin de toute intention militante, il propose d'outiller celles et ceux qui souhaitent comprendre, transmettre et préserver un débat éclairé dans un cadre démocratique.

SOMMAIRE

<u>PRÉAMBULE</u>	6
<u>1. Que s'est-il passé le 7 octobre 2023 et ensuite ?</u>	8
<u>2. Le conflit israélo-arabe est-il politique ou religieux ?</u>	10
<u>3. Que signifie « l'importation du conflit » dont parlent les médias ?</u>	12
<u>4. Comment la notion de génocide est-elle argumentée dans le débat actuel ?</u>	14
<u>5. Israël est-il un État colonial ? Que disent les faits ?.....</u>	16
<u>6. La notion d'apartheid appliquée à Israël : débat et implications</u>	18
<u>7. Qui habitait et qui gouvernait la Palestine jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ?</u>	21
<u>8. Qu'est-ce qu'être palestinien ?</u>	23
<u>9. Comment est né le nationalisme palestinien ?.....</u>	24
<u>10. La Palestine est-elle un État ?</u>	26
<u>11. Que représentent les accords d'Oslo ?</u>	29
<u>12. Quelles tentatives et perspectives pour une solution à deux États ?.....</u>	31
<u>13. Dans quel contexte l'État d'Israël a-t-il été créé ?</u>	34
<u>14. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'État palestinien en 1947 ?.....</u>	36
<u>15. Qu'est-ce que la Nakba ?.....</u>	38
<u>16. Pourquoi et combien de Juifs ont été expulsés des pays arabes depuis 1948 ?</u>	41
<u>17. Quelles guerres ont opposé l'État d'Israël à ses voisins arabes ?</u>	43
<u>18. Quels ont été les divers statuts de Gaza depuis le 20^e siècle ?.....</u>	45
<u>19. Qu'est-ce qu'une organisation terroriste ?</u>	47
<u>20. Qu'est-ce que le Hamas ?.....</u>	48
<u>21. Où vivent les Palestiniens aujourd'hui ?</u>	50
<u>22. Quel est le rôle de l'UNRWA créé pour les réfugiés palestiniens ?</u>	51
<u>23. Que pensent les Palestiniens du Hamas ?</u>	53
<u>24. Que veut dire le slogan « <i>From the river to the sea</i> » ? Qui le prononce ?.....</u>	55
<u>25. Qu'est-ce qu'être juif ?</u>	57
<u>26. Qu'est-ce que le sionisme ?.....</u>	59

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

<u>27. Que veut dire être sioniste aujourd’hui ?</u>	61
<u>28. Qu'est-ce que la Shoah ?</u>	63
<u>29. Qu'est-ce que l'antisémitisme ?</u>	64
<u>30. Que veut dire antisioniste aujourd’hui ? Un antisioniste est-il antisémite ?</u>	66
<u>31. Les Juifs de la diaspora votent-ils en Israël ?</u>	68
<u>32. Où vivent les Juifs aujourd’hui ?</u>	69
<u>33. Dans quelles conditions les Arabes israéliens vivent-ils ?</u>	71
<u>34. Tous les Israéliens sont-ils d'accord avec leur gouvernement ?</u>	73
<u>ANNEXES</u>	75
<u>Annexe 1. Histoire du peuple juif en quelques mots</u>	76
<u>Annexe 2. Cartes géographiques</u>	82
<u>Annexe 3. Chronologie</u>	99
<u>Annexe 4. Glossaire</u>	102
<u>Annexe 5. Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël – 1948 (extrait)</u>	108
<u>Annexe 6. Charte du Hamas (extrait)</u>	110
<u>Annexe 7. Bibliographie</u>	111

PRÉAMBULE

L'attaque terroriste et les massacres perpétrés le 7 octobre 2023 par le Hamas en Israël, suivis de la riposte militaire israélienne à Gaza, ont provoqué une onde de choc mondiale. En Belgique comme ailleurs, ces événements ont été le catalyseur ou le déclencheur d'un phénomène inquiétant : l'importation émotionnelle du conflit, accompagnée d'une explosion des actes et propos antisémites, souvent dissimulés sous une critique systématique d'Israël.

Ce climat délétère n'a épargné ni les écoles ni les universités ni les médias. Ces derniers se trouvent confrontés à un flot d'information incontrôlées voire incontrôlables. Les enseignants, tout comme les élèves, font face à une polarisation croissante. Il leur est demandé, implicitement ou explicitement, de se positionner dans un conflit qui les dépasse, dont ils ignorent souvent les tenants et aboutissants, et dont les termes mêmes – sionisme, antisionisme, apartheid, colonisation, génocide, etc. – sont utilisés de manière floue, parfois détournée, créant un mélange de confusion, d'émotion et de désinformation.

Face à cette situation, notre démarche est de proposer un outil de compréhension, qui consiste en une série de fiches informatives, basées sur des faits et organisées autour de questions d'actualité, avec pour objectif de replacer les enjeux dans leur contexte historique, géopolitique et sémantique, sans ignorer la complexité du conflit, ni sombrer dans la simplification idéologique.

Ces fiches visent avant tout à réarmer intellectuellement celles et ceux – enseignants, éducateurs, voire journalistes – qui souhaitent comprendre et transmettre, dans un esprit de rigueur intellectuelle et de responsabilité démocratique.

Pour les rédiger, nous avons consulté une importante documentation (voir bibliographie en annexe), élaboré un glossaire des principaux termes utilisés, et intégré des cartes historiques illustrant l'évolution territoriale de la région. Les fiches ont été relues par des historiens indépendants, soucieux de précision et d'équilibre.

Nous pensons que l'éducation et l'accès à une information nuancée et fiable sont des leviers essentiels pour désamorcer les tensions, éviter les amalgames, et restaurer une parole apaisée dans l'espace public, en particulier dans le monde scolaire et médiatique, ces deux sphères jouant un rôle démocratique central, en tant qu'espaces de transmission, de questionnement et de formation à l'esprit critique.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif de citoyens, membres de l'Association des Anciens Étudiants Juifs de Belgique et Sympathisants (AAEJBS).

Notre association s'est constituée dans les jours qui ont suivi le 7 octobre 2023, à la suite de manifestations de haine dirigées contre les Juifs. Le fait que ces manifestations aient émergé dès le lendemain des attaques du Hamas, avant même toute réaction militaire d'Israël, nous a convaincus qu'un fond d'hostilité préexistant, lié à l'antisémitisme, s'exprimait à travers un antisionisme virulent.

Mais nous ne croyons pas que tout soit affaire de haine : l'ignorance, la confusion des mots, et l'émotion brute jouent aussi un rôle majeur dans la propagation des tensions. C'est pourquoi nous avons voulu proposer des outils intellectuels accessibles, documentés, et respectueux de la complexité du conflit, afin de contribuer, modestement, à une meilleure

compréhension des enjeux qui traversent ce conflit ancien, toujours vif, et qui impacte profondément notre société belge.

Nous espérons que ces fiches serviront de ressource utile aux enseignants, aux formateurs, aux éducateurs, aux journalistes, et à tous ceux qui ont la responsabilité de transmettre, d'éclairer, ou simplement de comprendre dans un climat tendu. Comprendre ne signifie pas justifier : cela signifie poser les mots justes, restituer les faits dans leur contexte, et résister à la tentation de la simplification ou de la propagande.

AAEJBS

Avril 2025

ADDENDUM

Nous sommes bien entendu conscients et sensibles aux différents événements qui sont survenus au Proche- et Moyen-Orient depuis la finalisation des fiches. Des informations contradictoires et non vérifiables circulent à propos de ces événements. Les inclure serait contraire à la ligne de conduite que nous avons choisie dès le départ, celle de limiter le contenu des fiches aux faits historiques avérés et référencés.

Octobre 2025



1. Que s'est-il passé le 7 octobre 2023 et ensuite ?

Le 7 octobre 2023, le Hamas a lancé une attaque surprise contre Israël, massacrant sauvagement environ 1 200 personnes et prenant 251 otages. Israël a répliqué par une très vaste offensive destructrice à Gaza, ciblant les infrastructures du Hamas. Le Hamas a utilisé les civils gazaouis comme boucliers humains, aggravant la crise humanitaire avec des milliers de morts. Le conflit s'est étendu régionalement avec l'implication du Hezbollah, des Houthis et de l'Iran. À l'international, les événements ont suscité à la fois la condamnation d'Israël et des manifestations pro-Hamas, accompagnées d'une recrudescence de l'antisémitisme.

Le 7 octobre 2023, le Hamas a lancé une attaque d'envergure, planifiée depuis de longs mois, contre Israël. Les dispositifs censés garantir l'inviolabilité de la frontière entre Israël et la bande de Gaza – tours de surveillance, caméras, grillages intelligents – ont été entièrement neutralisés. Plus de 3 000 miliciens du Hamas, appuyés par d'autres groupes armés (près de 6 000 hommes au total), ont alors franchi la frontière et envahi le sud d'Israël.

Les assaillants ont ciblé les villes, villages (notamment les kibbutzim) et bases militaires proches de Gaza. Là, ils ont perpétré des massacres d'une grande brutalité : des civils, hommes, femmes et enfants, ont été assassinés, brûlés vifs, violés, parfois sous les yeux de leurs proches. Ces actes ont été filmés avec des caméras corporelles, les images diffusées instantanément sur les réseaux sociaux et parfois directement envoyées aux proches des victimes avec les téléphones de celles-ci. Un carnage similaire a eu lieu sur le site du festival de musique Nova. En tout, environ 1 200 personnes, pour la majorité des civils, ont été tuées, et 251 otages – hommes, femmes et enfants – enlevés, maltraités et conduits à Gaza.

Ce succès du Hamas, sur les plans militaire, psychologique et politique, a été rendu possible par un ensemble de circonstances. D'une part, les autorités israéliennes jugeaient une attaque de cette ampleur improbable, malgré les alertes données. L'attention du gouvernement était ailleurs : le Premier ministre Benyamin Netanyahu, à la tête d'une coalition ultranationaliste et religieuse, était confronté à de vastes manifestations hebdomadaires contre sa réforme judiciaire visant à affaiblir le pouvoir de la Cour suprême, seul contrepoids institutionnel au pouvoir exécutif. D'autre part, l'armée israélienne était principalement mobilisée en Cisjordanie, pour la protection des implantations juives. Ce 7 octobre-là, une grande fête religieuse (*Simhat Torah*) était célébrée, et de nombreux soldats étaient en permission, ce qui a retardé la réaction militaire et les secours à la population.

Face à l'ampleur des massacres, la riposte israélienne a été massive. Le Hamas, retranché dans un vaste réseau de tunnels qui quadrille tout le territoire de Gaza (surnommé le « métro de Gaza »), estimé à 500-700 km de long, a utilisé ces infrastructures pour se déplacer, stocker des armes et planifier des attaques. Les tunnels, parfois situés sous des écoles ou

hôpitaux, ont englouti, selon certaines estimations, jusqu'à 40 % de l'aide internationale destinée à la population civile de Gaza.

L'armée israélienne a d'abord mené des frappes aériennes ciblant les lieux de lancement de roquettes, avant de lancer une offensive terrestre avec des dizaines de milliers de soldats. Les civils gazaouis, utilisés comme boucliers humains, n'ont pas été autorisés par le Hamas à se réfugier dans les tunnels. Déplacés en fonction des zones de combat annoncées par l'armée israélienne, ils ont vu leurs conditions de vie devenir extrêmement précaires. Les bilans humains à Gaza sont très lourds : des dizaines de milliers de morts et de blessés, selon le ministère de la Santé de Gaza, tandis que l'aide humanitaire parvient difficilement à la population.

À cette guerre d'une violence sans précédent s'ajoute une longue crise des otages. Le Hamas avait enlevé 251 personnes, dont des civils israéliens (juifs, arabes et bédouins), des soldats, ainsi que des travailleurs étrangers. Certains étaient déjà morts lors de leur enlèvement ; d'autres ont péri en captivité, faute de soins ou victimes de mauvais traitements, de tortures ou de violences sexuelles. En plusieurs étapes, des échanges d'otages ont eu lieu contre des prisonniers palestiniens (ceux-ci, chaque fois, en nombre plus important que les otages), portant le nombre d'otages libérés ou rendus à 192 (vivants ou morts). En avril 2025, 59 personnes sont encore détenues, parmi lesquelles une trentaine probablement décédées.

Les témoignages d'anciens otages libérés début 2025 révèlent des conditions de détention extrêmement dures. Certains affirment avoir observé une situation alimentaire dans les rues de Gaza qui contredit les discours de pénurie diffusés par le Hamas, laissant entendre que l'aide humanitaire aurait été en partie détournée par les groupes armés palestiniens.

Depuis le 8 octobre 2023, le conflit s'est étendu à toute la région. Israël fait face à des attaques du Hezbollah depuis le Liban, des Houthis depuis le Yémen, tous alliés du Hamas et soutenus par l'Iran, qui a lui-même lancé une attaque directe contre Israël en avril 2024. Au nord d'Israël, région attaquée par le Hezbollah, 80 000 personnes ont dû être évacuées avant une intervention de l'armée israélienne au Liban pour faire cesser les tirs de ce groupe armé.

La guerre a également eu de profondes répercussions internationales. Alors que les images des atrocités commises le 7 octobre faisaient le tour du monde, des manifestations de soutien au Hamas ont éclaté dans plusieurs pays. Sous couvert d'antisionisme, certains discours de soutien à la « cause palestinienne » ont nié ou relativisé les crimes commis par le Hamas et ses alliés, amalgamant Israéliens, sionistes et Juifs. Cela a entraîné une vague d'actes antisémites contre des personnes et des lieux juifs à travers le monde.

Cartes C17, C18, C19

2. Le conflit israélo-arabe est-il politique ou religieux ?

Au début du 19^e siècle, la Palestine faisait partie de l'Empire ottoman. Le conflit israélo-arabe a d'abord été politique, lié à l'arrivée d'immigrants juifs et à la crainte d'une dépossession des Arabes. La distinction entre pouvoir politique et religieux était floue, et le conflit a pris une dimension religieuse sous l'influence du Grand Mufti de Jérusalem. La création d'Israël en 1948, basée sur le principe d'égalité, a eu du mal à intégrer toutes les minorités. Aujourd'hui, tant en Israël que dans les territoires palestiniens, les revendications identitaires et l'extrémisme religieux compliquent les efforts de paix entre les 2 parties.

Pour nous, Occidentaux, ce qu'on appelle « pouvoir politique » est le pouvoir d'édicter des lois ou règles qui s'adressent à tous les citoyens d'un territoire donné et ce qu'on appelle « pouvoir religieux » est celui d'en établir pour les seuls croyants d'une religion.

Au début du 19^e siècle, la Palestine (nom donné par les Romains) fait partie d'un ensemble de territoires appelé « *Bilad al Cham* » (Syrie, Liban, Israël et Jordanie) de l'Empire ottoman. En Occident, la Palestine est alors communément appelée « Syrie du sud » ou « Terre sainte » et par les Juifs « *Eretz Israel* » (Terre d'Israël en hébreu). L'organisation politique y est clanique et déterminée principalement par la puissance économique et la religion.

Le conflit israélo-arabe a d'abord été un conflit plutôt politique. Les habitants arabes de la Palestine ont perçu, dès la fin du 19^e siècle, l'arrivée d'immigrants juifs comme une menace. Ce sont les élites arabes chrétiennes, plus éduquées, qui ont suscité les premiers soulèvements contre les implantations juives. Les terres vendues aux Juifs appartenaient à de grands propriétaires turcs et arabes mais les métayers arabes qui y travaillaient se sont sentis dépossédés de « leurs terres » par les Juifs qui entendaient les cultiver eux-mêmes.

D'autre part, traditionnellement, les musulmans ne faisaient pas de différence entre politique et religion. Les Juifs étaient soumis à la *dhimma*, qui leur conférait un statut de citoyen inférieur. L'abolition de la *dhimma* par l'autorité ottomane au milieu du 19^e siècle, donnant soudain aux Juifs un statut plus égalitaire, fut très mal vécue par les musulmans de nombreux pays gouvernés par les Ottomans.

Les Juifs sionistes qui émigrent d'Europe en Palestine à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle ne ressemblent pas à ceux qui sont déjà présents dans la région (surtout à Jérusalem). Les Juifs sionistes sont beaucoup moins religieux et surtout en recherche d'émancipation nationale, comme le confirme la Déclaration Balfour obtenue des Britanniques par le mouvement sioniste, déclaration qui mentionne « envisager favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif ».

Le Grand Mufti de Jérusalem, représentant les Arabes auprès de l'autorité mandataire, tente d'amener le conflit sur le terrain religieux en s'instaurant le défenseur des lieux saints

musulmans (rassemblés sur l'Esplanade des mosquée/Mont du Temple) face aux Juifs qui défendent leur accès au Mur des Lamentations. Ceci donne lieu à des émeutes et au massacre de Juifs à Hébron en 1929. Avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, le Grand Mufti se rangera aux côtés de l'Allemagne nazie et résidera à Berlin.

La Grande-Bretagne n'arrivant pas à instaurer la paix entre les deux communautés juive et arabe en Palestine mandataire, c'est l'ONU qui adopte, le 27 novembre 1947, un plan de partage de la Palestine en deux États. Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est créé. Dans la déclaration d'indépendance du nouvel État, il est stipulé qu'il « accordera la pleine et totale égalité sociale et politique à tous ses citoyens sans distinction de race, de croyance et de sexe », ce qui est un idéal que la réalité politique rend difficile à concrétiser. L'égalité en droits entre tous les citoyens existe bien. Cette égalité de principe a été récemment mise à mal, notamment par le vote d'une loi, en 2018, proclamant Israël l'État-nation du peuple juif. Il est à noter que ce que réclament les membres des minorités religieuses c'est, tout en acceptant de vivre dans un État juif, la reconnaissance de leurs spécificités culturelles, religieuses et linguistiques. D'autre part, des inégalités socio-économiques et des discriminations persistent vis-à-vis des citoyens israéliens non-juifs, qui représentent tout de même près de 20 % de la population totale israélienne mais leur situation s'est largement améliorée depuis 1948 en termes de leur nombre dans les programmes d'études supérieures ou celui des travailleurs dans la fonction publique.

Mais depuis quelques années, les religieux radicaux, juifs (partis religieux participant au gouvernement israélien) comme musulmans (Hamas, Djihad islamique ...), s'immiscent de plus en plus dans le conflit, ce qui, couplé aux nationalismes, rend tout accord de paix de plus en plus difficile, du moins en l'état.

3. Que signifie « l'importation du conflit » dont parlent les médias ?

Depuis le 7 octobre 2023, le conflit Israël-Hamas a fortement impacté la Belgique, provoquant un emballement médiatique et politique. Le conflit est instrumentalisé, éclipsant les enjeux nationaux. Il divise la société, notamment sur les réseaux sociaux et dans les milieux scolaires et universitaires, où des tensions et pressions se sont multipliées. La liberté d'expression a été invoquée pour justifier manifestations et pétitions, parfois au détriment du climat académique. Une des conséquences graves est l'explosion de l'antisémitisme, avec une insécurité croissante ressentie par la majorité des Juifs belges.

L'importation d'un conflit correspond à l'émergence de troubles dans un pays donné en réaction à un conflit survenu ailleurs, sans lien avec la situation de ce pays. Elle peut être aggravée par l'amplification éventuelle qu'en donnent les médias audio-visuels, la presse écrite, les réseaux sociaux.

Dans le cadre qui nous intéresse, il s'agit, depuis le 7 octobre 2023, de l'importation du conflit israélo-palestinien (ou plus exactement du conflit Israël-Hamas, qualifié plus récemment de « guerre à Gaza ») dans de nombreux pays occidentaux et en particulier en Belgique. Le volume d'informations relatives aux zones de combats a été démultiplié de manière tout à fait inhabituelle. Nous avons reçu par de nombreux canaux, jour après jour, heure après heure, des informations sur ce thème précis, informations pas toujours vérifiées et parfois même fausses.

Lors de la période électorale de l'année 2024, en Belgique, la majorité des partis en lice ont fait de ce conflit un argumentaire de campagne démesuré ne répondant pas aux préoccupations principales des électeurs occultant des thèmes cruciaux concernant par exemple les problèmes sociaux propres à la Belgique, des réflexions sur les conséquences du dérèglement climatique ou encore les autres conflits mondiaux qui entraînent autant, voire plus, de souffrances humaines (la persécution systémique des Ouïghours en Chine, la guerre civile au Soudan, celle au Yémen, la guerre en Ukraine...).

Devenu source quotidienne de débats partisans, tant sur la place publique que dans les réseaux sociaux, le conflit israélo-palestinien fait encore aujourd'hui l'objet de prises de position fortes et souvent irrationnelles, accentuant le militantisme communautaire. Des manifestations de soutien ont lieu en faveur des uns alors que d'autres manifestations se font en faveur des autres.

Dans certaines écoles, même primaires, les élèves sont sommés par leurs pairs de se positionner face à ce conflit dont ils ne connaissent pas grand-chose. En soutien à la cause palestinienne, voire du Hamas, on a pu assister à l'occupation parfois peu pacifique des universités, pas seulement du fait des étudiants. Des pétitions d'étudiants et de professeurs ont contraint les recteurs à devoir composer avec eux, au nom de la liberté d'expression.

La conséquence objective la plus délétère et néfaste est l'augmentation d'expressions de rejet et de haine envers des Juifs de Belgique, que l'on peut qualifier d'antisémitisme décomplexé et violent. Dans une enquête parue dans le journal *Le Soir* du 8 juillet 2024, 8 Juifs belges sur 10 expliquent combien leur vie quotidienne est minée depuis le 7 octobre 2023. Les Juifs sont en quelque sorte considérés comme collectivement responsables de la guerre à Gaza.

Bruxelles et Anvers, qui abrite une importante communauté juive, sont principalement concernées par une résurgence de l'antisémitisme depuis le 7 octobre 2023. UNIA, l'organisme public et indépendant de lutte contre les discriminations, a noté une nette augmentation des incidents antisémites qui ont été signalés entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023, ils sont 30 fois plus nombreux qu'à la même période en 2022. « Antisemitisme.be » note une augmentation de 250 % des incidents antisémites.

Des milliers de tags injurieux envers les Juifs ont fait leur apparition sur le mobilier urbain, sur des murs ainsi que sur des façades de maisons habitées par des Juifs. Des tombes dans les carrés juifs de cimetières ont été profanées, de même que des « pavés de la mémoire de la Shoah » (généralement encastrés dans le trottoir avec le nom d'une victime du nazisme) ; des insultes ont été proférées à l'égard de citoyens juifs, des altercations verbales ont eu lieu, parfois accompagnées de violence physique : c'est ainsi que le co-président de l'Union des étudiants juifs de Belgique a été violemment agressé en mai 2024 sur le campus de l'Université Libre de Bruxelles, d'autres étudiants sont régulièrement pris à partie. Lors de la manifestation annuelle pour les droits des femmes du 8 mars 2024 à Bruxelles, des manifestantes voulant inclure toutes les femmes, y compris les femmes israéliennes, dans la dénonciation des viols, ont été traitées de « sionistes », encerclées de manière très menaçante, et ont dû se résoudre à fuir le cortège (les mêmes incidents se sont répétés en 2025).

L'importation du conflit a rendu les Juifs belges inquiets d'afficher leur appartenance.

4. Comment la notion de génocide est-elle argumentée dans le débat actuel ?

Le terme « génocide » a été créé en 1943 et reconnu juridiquement en 1948. Il désigne l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Des exemples historiques incluent les massacres des Arméniens, des Juifs d'Europe ou des Tutsis du Rwanda. Concernant la guerre à Gaza, la Cour internationale de Justice n'a pas retenu l'accusation de génocide contre Israël, mais l'a appelé à la prévention de tels actes et au devoir d'aide humanitaire. Cette guerre que mène Israël vise le Hamas, non les civils, malgré les lourdes pertes humaines et les critiques internationales.

Le terme fut créé en 1943 par Raphaël Lemkin, un juriste juif natif de Pologne dont la majeure partie de la famille périt pendant la Shoah. Le terme est utilisé pour la première fois dans un document officiel en 1945, dans l'acte d'accusation des criminels de guerre nazis à Nuremberg, mais le tribunal de Nuremberg va préférer retenir d'autres incriminations, comme celles de « crime de guerre et « crime contre l'humanité ». Il faudra attendre 1948 pour voir le terme génocide entrer dans le vocabulaire du droit international. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies du 9 décembre 1948, celle-ci approuve, à l'unanimité, la résolution de la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ».

Un génocide est un acte criminel pensé, volontaire, prémedité et systématique, dont l'intention est de « détruire, tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux ».

Ce mot, formé à partir de la racine grecque *genos* - « race », et du suffixe « -cide » provenant du verbe latin *caedere* « tuer », signifie la liquidation planifiée ou systématiquement organisée d'un peuple, l'extermination d'êtres humains en raison de leur appartenance à un groupe spécifique, ethnique ou religieux.

C'est l'intention, suivie de la décision, d'exterminer physiquement la part substantielle du peuple cible qui définit ce qu'est un génocide et ce, sans la moindre volonté de négociation ou possibilité de trêve.

Un génocide est moins question de nombre que de proportion. En 1904, en Namibie, alors colonie allemande, les Allemands assassinèrent 65 000 Hereros, soit 80 % de la population totale de cette ethnie jusqu'alors majoritaire. Part substantielle encore : en 1915, 80 % des Arméniens furent assassinés par les Jeunes-Turcs. Il reste 60 000 Arméniens en Turquie aujourd'hui, contre deux millions en 1914. Pendant la Seconde Guerre mondiale, 85 % des Juifs de la sphère d'occupation nazie ont été assassinés. En 1994, 84 % de la population tutsi a été éliminée au Rwanda.

Qu'en est-il à Gaza ? À la suite des massacres perpétrés par le Hamas dans le sud d'Israël le 7 octobre 2023, Israël a envahi la bande de Gaza. La Cour de Justice internationale (CJI), saisie par l'Afrique du Sud d'une accusation de génocide à Gaza, a rendu une décision en janvier 2024. A aucun moment, cette décision n'accuse Israël de génocide. Elle demande à Israël d'empêcher d'éventuels « actes de génocide » et à « prendre des mesures immédiates » pour permettre la fourniture « de l'aide humanitaire à la population civile ». Cette décision a été prise pour protéger la population gazaouie victime des incessants bombardements israéliens notamment avant l'entrée des troupes de l'armée israélienne. Il s'agit d'un conflit armé qui oppose l'armée israélienne au Hamas et pas à la population civile palestinienne, et la responsabilité première dudit conflit revient à cette milice terroriste surarmée (massacres du 7 octobre). Israël au-delà de la brutalité de ses frappes essaie de minimiser les pertes civiles dans une des régions les plus densément peuplées du monde.

L'armée israélienne a veillé, dans l'immense majorité des cas, à prévenir les civils des attaques prévues tandis que les miliciens du Hamas ont empêché les civils de fuir ou de se réfugier dans les tunnels où ils s'abritaient eux-mêmes. Et quand l'aide humanitaire a pu être envoyée sur le terrain, elle a été en grande partie détournée (et l'est encore) par les miliciens du Hamas.

Où donc serait l'intention de génocide de la part d'Israël alors qu'une campagne de vaccination des enfants gazaouis a été autorisée par une trêve, lors de l'épidémie de polio, survenue pendant la guerre ?

5. Israël est-il un État colonial ? Que disent les faits ?

L'État d'Israël est perçu comme illégitime par une partie du monde musulman qui considère la Palestine comme une terre sacrée de l'islam.

La création de l'État d'Israël était un projet politique qui visait l'implantation d'un foyer national juif, et qui avait suscité l'inquiétude des Arabes. Après 1948 et la guerre de 1967, Israël a occupé de nouveaux territoires. Les accords d'Oslo ont reconnu l'Autorité palestinienne, mais les colonies israéliennes en Cisjordanie n'ont cessé de s'étendre. Cette colonisation compromet la création d'un État palestinien, bien qu'un retrait reste envisageable.

L'État d'Israël est perçu comme illégitime par la plupart des musulmans et par une partie de l'opinion internationale. Il est même dénoncé comme colonial et comparé à l'envahissement qu'a constitué l'épisode des croisades. Pour de nombreux musulmans dans le monde, le fait de voir un État non musulman, qui plus est juif, exercer sa souveraineté sur une « terre d'islam » et à Jérusalem (appelée Al-Qods en arabe), troisième lieu saint de l'islam, n'est pas acceptable.

Aucune volonté coloniale n'a précédé la création de l'État d'Israël. Toute colonie suppose l'existence d'une métropole, les Juifs n'en avaient pas. Ceux qui se sont installés en Palestine aux 19^e et 20^e siècles ne souhaitaient pas exploiter une main d'œuvre ni d'éventuelles richesses naturelles locales. Cependant, le projet politique qui animait ces nouveaux-venus, la création d'un foyer juif, inquiétait à juste titre les populations autochtones de Palestine (*voir « Qui habitait la Palestine jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale » - Q7*).

Des heurts sont bientôt apparus entre Juifs et Arabes. Ils se sont intensifiés au cours du mandat britannique jusqu'à la naissance d'Israël en 1948. Celle-ci est aussitôt suivie par la guerre que 5 États arabes et des milices palestiniennes déclarent à Israël. Leur défaite entraîne l'annexion de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est par la Transjordanie tandis que la bande de Gaza passe sous administration égyptienne jusqu'à la guerre des Six Jours (en 1967) provoquée par l'Égypte avec l'appui de la Syrie et de la Jordanie. À l'issue de cette guerre, ces territoires sont occupés par Israël et Jérusalem est réunifiée et annexée. Le mouvement religieux ultranationaliste rêve alors d'un « Grand Israël », un Israël tel qu'il apparaît dans la Bible, alors que le souhait d'une majorité des Israéliens de cette époque est de rendre « les territoires contre la paix ».

Les accords d'Oslo en 1993 ont conduit à ce qu'Israël reconnaisse l'Autorité palestinienne (avec Yasser Arafat à sa tête) sur la Cisjordanie et Gaza. En 2005, Israël s'est retiré de la bande de Gaza et en a rapatrié, parfois par la force, les 8 000 résidents juifs qui s'y étaient installés depuis la guerre de 1967. La bande de Gaza n'est plus formellement occupée mais

reste sous la responsabilité militaire d'Israël qui impose, avec l'Égypte, un blocus après la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas, en 2007.

En Cisjordanie cependant, surtout depuis l'avènement de gouvernements israéliens hostiles aux accords d'Oslo, le territoire dévolu aux Palestiniens est grignoté par des implantations israéliennes, toujours plus nombreuses, dénommées « colonies ». La majorité des Israéliens qui s'y sont installés l'ont d'abord fait pour des raisons économiques, avec l'assentiment du gouvernement, dans des agglomérations construites près de la « ligne verte » (délimitant la frontière entre Israël et la Cisjordanie depuis 1949) qui pouvaient faire l'objet d'un échange de territoires avec les Palestiniens. Cependant d'autres implantations, qui sont le fait de communautés religieuses, se sont répandues par la suite dans toute la Cisjordanie cette fois, et souvent de façon illégale. Une fois constituées, elles ont pourtant été reconnues par les gouvernements successifs, et sont même encouragées par le gouvernement actuel. Pour les Juifs nationalistes religieux, il s'agit de se réapproprier une terre qu'ils considèrent comme sacrée. Cet état de fait relève bien du colonialisme. La population juive de Cisjordanie, encore minoritaire, bénéficie de la protection de l'armée et de l'attention des pouvoirs publics israéliens alors que la population palestinienne, majoritaire, souffre d'entraves à sa liberté de mouvement par la multiplication de barrages routiers qui sont là pour assurer la sécurité des colons et d'Israël. De nouvelles routes ont été construites pour faciliter les déplacements des colons (toujours plus nombreux) qui travaillent à Jérusalem. Elles leur sont exclusivement réservées. Une barrière de sécurité a été érigée le long de la ligne verte, avec quelques débordements sur le territoire occupé pour intégrer des colonies juives à Israël (cela diminuerait d'autant le territoire du futur État palestinien, si une superficie équivalente au territoire de ces colonies, se trouvant aujourd'hui en territoire israélien, n'avait été prévue pour être cédée aux Palestiniens en échange).

Cependant, la dissémination des implantations rompt la continuité territoriale et tend à transformer les terres où vivent les Palestiniens en véritables enclaves, ce qui risque de rendre tout à fait impossible la création d'un État palestinien indépendant. Le sentiment d'un envahissement progressif et quotidien s'est accru parmi la population palestinienne. En outre, les colons de Cisjordanie sont représentés aujourd'hui au gouvernement et visent une annexion complète par Israël du territoire qu'ils appellent Judée-Samarie, en contradiction totale avec la solution à deux États.

Or la majorité des implantations juives en Cisjordanie se situant près des frontières de l'État d'Israël (ligne verte), l'évacuation des colonies à l'intérieur de la Cisjordanie serait dès lors tout à fait possible comme le prévoient d'ailleurs les accords de Taba.

(Voir la question « Que représentent les accords d'Oslo ? » - Q11 et « Quelles tentatives et perspectives pour une solution à deux États » - Q12)

6. La notion d'apartheid appliquée à Israël : débat et implications

L'apartheid sud-africain (1948–1991) était un régime de ségrégation raciale reconnu comme crime par l'ONU. Israël est parfois accusé d'apartheid, notamment depuis la conférence de Durban en 2001, en raison de la situation des Palestiniens. Cependant, les Arabes israéliens ont des droits civiques complets : vote, fonctions publiques, professions variées. Mais la loi de 2018 sur l'État-nation, réservant l'autodétermination aux Juifs seuls, critiquée à l'intérieur du pays, représente un danger pour la démocratie en Israël. En Cisjordanie occupée, les différences de droits et la séparation des populations rappellent certains aspects de l'apartheid, bien qu'ils ne s'appliquent pas à l'intérieur d'Israël même.

L'apartheid est le nom donné à la politique de ségrégation raciale conduite en Afrique du Sud par la minorité blanche à l'encontre de la majorité noire. Seuls les Blancs bénéficient des garanties d'un régime démocratique.

L'apartheid est une politique dite de « développement séparé » affectant des populations selon des critères raciaux ou ethniques dans des zones géographiques déterminées.

À quoi sert un système d'apartheid sinon à permettre à une minorité (10 % de Blancs en Afrique du Sud) de contrôler une population majoritaire composée de 90 % Noirs, gens « de couleur », ceux d'origine indienne et les Asiatiques, en la privant notamment du droit de vote. Israël n'a nul besoin d'instaurer un tel système, ses citoyens de confession juive étant largement majoritaire (80 %).

Sous l'apartheid en Afrique du Sud, chaque détail de la vie faisait l'objet de discrimination par la loi. Les Sud-Africains noirs n'avaient pas le droit de vote. La couleur de la peau déterminait où ils pouvaient vivre, travailler, aller à l'école ou encore l'hôpital qu'ils pouvaient fréquenter et quels transports ils pouvaient emprunter. De même pour les parcs, les plages, les théâtres, etc...

Le 30 novembre 1973, l'Assemblée de l'ONU a désigné l'apartheid comme crime en adoptant la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid. Mis en place en 1948 en Afrique du Sud, l'apartheid y a été aboli en 1991.

Pourquoi parle-t-on d'« apartheid » à propos d'Israël ?

Le 10 novembre 1975, la résolution 3379 assimilant « le sionisme à une forme de discrimination raciale », bien que controversée, fut adoptée et ratifiée par 75 États.

Le 16 décembre 1991, dans la résolution 46/86, l'Assemblée a décidé d'annuler la conclusion contenue dans la résolution de 1975, qui assimilait le sionisme à une forme de racisme et de discrimination raciale.

Du 31 août au 8 septembre 2001, la troisième Conférence mondiale organisée par l'UNESCO contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y

est associée a eu lieu à Durban, en Afrique du Sud. La déclaration et le programme d'action de Durban ont engagé les États à combattre toutes les formes de racisme et ont également reconnu que l'esclavage et la traite des esclaves constituaient des crimes contre l'humanité et contribuaient au racisme.

Parallèlement à cette conférence de l'UNESCO, un forum a réuni 6 000 ONG à Durban. Dans la version finale du document élaboré par ces ONG, Israël est accusé de « crimes de guerre et d'actes de génocide », il est qualifié d'« État raciste » et appel est lancé à lui appliquer « toutes les mesures prises contre le régime d'apartheid d'Afrique du Sud », faisant croire qu'Israël serait un pays fondé sur la ségrégation raciale. Des jeunes portant des pancartes « *Apartheid is real* » distribuent un livre intitulé « *Israel, an apartheid State* ».

Pourtant, l'apartheid de l'Afrique du Sud n'est en rien comparable avec la situation en Israël. Les Arabes israéliens sont des citoyens à part entière de l'État d'Israël, avec une protection égale devant la loi et les mêmes droits que leurs concitoyens juifs. Ils s'identifient comme « citoyens palestiniens d'Israël » ou « Arabes israéliens ». Ils ont le droit de vote et d'éligibilité. Cependant, la loi sur l'État-nation adoptée par la Knesset le 19 juillet 2018, sous un gouvernement Netanyahu, a affaibli cette égalité : notamment, cette loi définit Israël comme l'État-nation du peuple juif et précise que « le droit d'exercer l'auto-détermination au sein de l'État d'Israël est réservé uniquement aux Juifs ». Elle proclame aussi l'hébreu comme la seule langue d'État.

Pourtant, lors du scrutin en mars 2015, la liste arabe regroupant les communistes du parti judéo-arabe Hadash, les nationalistes du parti Balad ainsi que des islamistes, est devenue la troisième force politique au Parlement israélien, y obtenant 13 sièges. Pendant cette législature, le budget pour les municipalités et les quartiers arabes - qui représentent environ 21 % de la population - est passé de 7 % à 13 % du budget national.

La communauté arabe renforce son pouvoir intellectuel dans de nombreux domaines de l'activité économique (voir la question « Dans quelles conditions les Arabes israéliens vivent-ils ? » - Q33).

Par ailleurs, en 2005, un projet de « programme intersectoriel des enseignants » qui consiste à placer des enseignants juifs dans des écoles arabes et des enseignants arabes dans des écoles juives a été inauguré. Au début, cela concernait six enseignants. Aujourd'hui, ils sont 2 500 : 2 000 enseignants arabes dans les écoles juives, 500 enseignants juifs dans les écoles arabes. Près de 20 % des établissements juifs emploient des enseignants arabes et 20 % des établissements arabes, des enseignants juifs.

Un Arabe israélien est juge et siège dans la plus haute juridiction du pays depuis 1999 et, depuis 2004, un autre siège à la Cour Suprême de façon permanente ; le chirurgien en chef de l'hôpital Hadassah est un Arabe israélien et de nombreux médecins arabes y travaillent. Un Druze commandait une brigade de l'armée israélienne jusqu'à ce qu'il soit tué à Gaza au cours de la guerre Israël-Hamas ; lors du Ramadan, l'armée israélienne modifie ses horaires pour ses soldats bédouins. Des Arabes se trouvent à la tête de départements universitaires. En 2021, le gouvernement comptait un ministre arabe.

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Il y a, en Israël, des Arabes qui sont chanteurs, romanciers, acteurs ou encore footballeurs dans l'équipe israélienne. Les bébés arabes et juifs naissent dans les mêmes salles d'accouchement, et sont suivis par les mêmes médecins et infirmières. Juifs et Arabes voyagent dans les mêmes trains, taxis et bus. Universités, théâtres, cinémas, plages et restaurants sont ouverts à toutes et tous.

Par contre, la situation est différente en Cisjordanie. Occupée par Israël depuis 1967, la Cisjordanie est divisée en 3 types de territoires, ceux administrés en tout ou en partie par l'Autorité palestinienne (zones A et B) et une zone, qui couvre les implantations israéliennes, administrée et protégée par l'armée israélienne. Cette dernière zone n'est pas d'un seul tenant ; les implantations israéliennes parsèment maintenant tout le territoire de la Cisjordanie. Cette situation entraîne la séparation des populations (avec des droits différents pour chacune d'entre elles).

Il n'y a pas d'apartheid en Israël mais on en trouve les caractéristiques en Cisjordanie.

(Voir les questions « *La Palestine est-elle un État ?* » - Q10 et « *Israël est-il un État colonial ? Que disent les faits ?* » - Q5)

7. Qui habitait et qui gouvernait la Palestine jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale ?

La région comprenant les territoires actuels d'Israël, de Cisjordanie et de Gaza est habitée depuis l'Antiquité par divers peuples, dont les Hébreux et les Philistins. Après la conquête romaine, elle est renommée *Syria Palaestina* en 135 de notre ère, pour effacer son identité juive, et tous ses habitants sont appelés indistinctement Palestiniens. Sous l'Empire ottoman, la Palestine n'est pas une entité distincte et les Juifs y vivent en minorité, soumis à des discriminations comme les chrétiens. À partir de 1881, des vagues d'immigration juive sioniste provoquent des tensions avec les Arabes de la région. En 1914, la population atteint 720 000 habitants, dont 80 000 Juifs. Après la Première Guerre mondiale, la région passe sous mandat britannique.

La région qui couvre aujourd'hui Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza est occupée dans l'Antiquité par diverses ethnies, dont les Hébreux et les Philistins. Ces derniers, d'origine égyptienne, sont établis le long de la mer Méditerranée, du nord de la bande de Gaza actuelle au sud de la ville de Tel-Aviv actuelle. Les Hébreux, d'abord organisés en tribus, se répartissent ensuite entre deux royaumes, celui de Samarie, (ou royaume d'Israël), et celui de Judée (dont les habitants sont appelés Judéens, terme à l'origine du mot « juif »). Vers le 9^e siècle av. J.-C., ces deux royaumes sont regroupés en un seul sous le nom de Judée.

Les Romains conquièrent cette région en 63 av. J.-C. En 135 de notre ère, l'empereur Hadrien donne le nom de *Syria Palaestina* au royaume de Judée pour dé-judaïser le nom du territoire. Depuis lors, tous les habitants de la région sont désignés comme Palestiniens, sans référence à leur origine ethnique ou religieuse. Avant l'indépendance d'Israël, les Juifs étaient aussi désignés comme Palestiniens. Le principal quotidien, aujourd'hui *The Jerusalem Post*, s'appelait alors *The Palestinian Post*; l'équipe de football de Palestine était exclusivement composée de sportifs juifs.

Réprimés par les Romains, les Juifs le seront encore à la période byzantine (395-630). Les conquêtes arabes commencent en 630, suivies par celles des Croisés (1099-1291), qui s'accompagnent encore de persécutions et de massacres de Juifs. Les Mamelouks succèdent aux Croisés en 1291 puis les Ottomans s'emparent de la région en 1516. Malgré des périodes de prospérité, des massacres ont lieu, opérés non par les autorités ottomanes mais par les populations arabes.

Sous l'Empire ottoman, cette région ne comprend aucune unité ou subdivision administrative dénommée Palestine. Les habitants juifs et chrétiens, des non-musulmans de religions monothéistes (les « Gens du Livre »), vivent selon la *dhimma*, sorte de contrat leur assurant protection à condition qu'ils se soumettent à plusieurs obligations, notamment fiscales (exorbitantes, en sus d'un impôt de capitation particulier) ainsi que relatives à leur habillement. Bon nombre d'autres discriminations leur étaient imposées,

signes de leur infériorité. Cette condition d'infériorité traduit la difficile acceptation des Juifs et des chrétiens en terre d'Islam.

Tout comme les Juifs descendant de familles qui n'avaient jamais quitté la région, certains musulmans habitant en Palestine y avaient des racines très anciennes. D'autres étaient des descendants d'immigrés ; les mouvements migratoires au sein de l'empire, parfois forcés par les autorités ottomanes, étaient courants, souvent dans un but de repeuplement. La région a ainsi vu l'arrivée de migrants d'Égypte, de Syrie, de Bosnie, de populations bédouines nomades, semi-nomades, et de Circassiens d'origine caucasienne.

En 1881, la région compte environ 470 000 habitants, une population majoritairement musulmane (et rurale) et 25 000 Juifs (regroupés principalement dans 4 villes, Jérusalem, Tibériade, Safed et Hébron). C'est à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle qu'ont lieu des vagues d'immigration de Juifs russes, à la suite de terribles pogroms. La population juive de la région était pauvre, vivant de la charité des communautés juives de la diaspora. Cette communauté juive autochtone, très religieuse, était hostile au sionisme, laïque et émancipateur. Les Arabes se montrent opposés à ces vagues d'immigration. Dans les milieux ruraux, des conflits de voisinage éclatent tout d'abord entre Juifs et Arabes. Ces conflits sont aggravés par la volonté des nouveaux-venus, portés par un idéal collectiviste, de cultiver eux-mêmes leurs terres, privant ainsi les paysans locaux de revenus.

En 1914, on dénombre dans la région quelque 720 000 habitants dont près de 80 000 Juifs.

Après la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman (allié des Allemands) est démantelé. La Société des Nations (l'ancêtre de l'ONU) accorde des mandats à la France et à la Grande-Bretagne pour gouverner la majeure partie du Proche-Orient (accords Sykes-Picot). De 1922 à 1948, la Grande-Bretagne administre la région de la Palestine correspondant aux territoires actuels de l'État d'Israël, de la Cisjordanie ainsi que de la bande de Gaza.

Cartes C1, C2, C3, C4, C5, C6

8. Qu'est-ce qu'être palestinien ?

Un Palestinien est un habitant de Palestine. Aujourd'hui « être palestinien » désigne une identité nationale. Il signifie l'appartenance à un peuple arabe ayant habité ou habitant encore sur le territoire de l'ancienne Palestine mandataire.

Du temps de l'Empire ottoman puis du mandat britannique, le territoire appelé Palestine depuis les Romains était peuplé d'Arabes musulmans, d'Arabes chrétiens, de Juifs, de Druzes, de Bédouins et d'autres minorités, tous qualifiés de palestiniens.

A la suite du plan de partage de la Palestine mandataire adopté par l'ONU en 1947, deux États devaient être créés, l'un juif, l'autre arabe. L'État destiné au peuple juif le fut effectivement en 1948 et prit pour nom Israël. L'État destiné aux Arabes palestiniens ne le fut pas, en raison du refus arabe et de la guerre menée, et perdue, contre le nouvel État juif.

Environ 750 000 Arabes palestiniens prirent la fuite ou furent expulsés de leur territoire. Une moitié partit dans ce qui restait de la Palestine (bande de Gaza et Cisjordanie). L'autre moitié se réfugia dans les pays arabes voisins, qui les regroupèrent dans des camps (excepté en Jordanie) refusant de leur accorder le moindre droit (Syrie, Liban, Égypte, Irak, principalement).

(Voir la question « Qu'est-ce que la Nakba ? » - Q15)

Au cours des guerres successives opposant Israël à ses voisins, et essentiellement à partir de 1967, une conscience nationale palestinienne se cristallisa sur le droit à l'auto-détermination de ce peuple et sur la création d'un État souverain de Palestine sur tout le territoire de la Palestine mandataire. Jusqu'à aujourd'hui, aucun accord n'a encore pu régler la question des frontières de cet État, même si certains pays ont officiellement reconnu l'existence d'un État palestinien couvrant les territoires de Gaza et de Cisjordanie.

9. Comment est né le nationalisme palestinien ?

Depuis le 7e siècle, la Palestine devient majoritairement arabo-musulmane, avec des minorités chrétiennes et juives. Le nationalisme proprement dit reste tourné vers la "Grande Syrie". L'arrivée d'immigrants juifs à partir de 1881 provoque des tensions, notamment liées à la terre. Nommé grand mufti par les Britanniques en 1920, Amin al-Husseini fonde un mouvement contre le sionisme, l'islamise et mène la révolte de 1936. Il se rapproche de l'Allemagne nazie, appelant au djihad contre les Juifs. Il reste une figure influente jusqu'en 1948.

Depuis le 7^e siècle qui voit naître l'islam, les Arabes partent à la conquête de nouveaux territoires. La population de la région de Palestine devient majoritairement imprégnée de culture arabo-musulmane. Au fil du temps, l'Islam va devenir majoritaire. Cependant d'autres minorités sont également présentes, notamment chrétiennes, prédominantes jusqu'au 20^e siècle dans certains territoires, sans oublier une présence ininterrompue de Juifs. Jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, le Moyen-Orient fait partie de l'Empire ottoman et aspire à l'indépendance. Il y a bien un nationalisme qui apparaît dans la région de Palestine mais c'est un nationalisme plutôt centré sur la Syrie (une « Grande Syrie » qui engloberait la Palestine est envisagée alors).

Dans un cercle restreint, pourtant, des citadins instruits commencent à ressentir un sentiment qui s'apparente à une identité palestinienne. L'arrivée d'immigrants juifs de Russie en 1881 provoque une première protestation officielle, principalement due à une concurrence économique : des notables arabes de Jérusalem demandent au Grand Vizir à Istanbul d'interdire l'immigration juive et les ventes de terres à des acheteurs juifs.

Toutes les terres acquises par les Juifs ont été légalement achetées à leurs propriétaires légitimes, qu'ils soient turcs ou arabes, et payées au prix convenu. Dans les toutes premières années, ces acquisitions sont, pour 72 % d'entre elles, des terres domaniales et des biens appartenant à l'Église orthodoxe ou encore à des sociétés étrangères et à des hommes d'affaires prospères qui ne résident pas sur place. Cependant du fait de la vente, les cultivateurs arabes doivent renoncer à exploiter les terres dont ils tiraient un maigre revenu. Les nouveaux immigrants juifs, de Russie principalement, ayant un idéal collectiviste, veulent travailler la terre eux-mêmes. Les métayers arabes se retrouvent donc sans travail.

Après la révolution des Jeunes-Turcs en 1908 (qui veulent rompre avec l'unité du monde musulman), une campagne de soulèvements arabes palestiniens est relayée par la presse locale, ce qui renforce une prise de conscience nationaliste mais celle-ci est encore tournée vers la Syrie. Les tensions entre travailleurs agricoles juifs et paysans arabes s'enveniment. Les émeutes intercommunautaires se succèdent, parfois très violentes. C'est en 1920 qu'apparaissent les premières revendications nationalistes palestiniennes : lors du 2^e

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Congrès général syrien qui a lieu à Damas, la Palestine n'est plus définie comme « Syrie du Sud ». Amin al-Husseini, issu d'une grande et influente famille arabe palestinienne, participe à la formation, cette année-là, de l'« Association générale arabe palestinienne » qui défend les intérêts des Arabes palestiniens et rejette les sionistes.

Peu après, il devient Grand Mufti, c'est-à-dire la plus haute autorité religieuse en Palestine. Cette distinction n'existe pas jusqu'à ce moment-là en Palestine mandataire, elle a été créée par les Britanniques à l'intention d'Amin Al Husseini. Avec lui, la cause nationaliste palestinienne s'islamise. En 1936, c'est lui qui mène la grande révolte palestinienne contre les autorités britanniques jugées trop favorables aux sionistes. Mais ce soulèvement est maté par les Britanniques. Al Husseini décide alors de se tourner vers l'Allemagne nazie, avec laquelle il partage un antisémitisme viscéral. Hôte d'Hitler qu'il rencontre en 1941, durant toute la durée de la guerre, il lance depuis Berlin des appels à un djihad mondial contre les Juifs. Après la défaite nazie, recherché par la justice internationale, il se réfugie au Caire avec le soutien des Frères musulmans. Lors de la guerre de 1948, il prend la tête d'un éphémère gouvernement palestinien établi à Gaza sous la houlette égyptienne.

10. La Palestine est-elle un État ?

L'État de Palestine n'a jamais existé en tant qu'État souverain. Après le refus arabe du plan de partage de l'ONU en 1947, la création d'Israël en 1948 déclenche une guerre et l'exode des Palestiniens. L'OLP, dirigée par Yasser Arafat, passe d'une lutte armée à une stratégie diplomatique, proclamant symboliquement l'État de Palestine en 1988. Les accords d'Oslo (1993) instaurent une Autorité palestinienne, sans réelle souveraineté. Malgré une reconnaissance internationale, la Palestine n'a ni frontières définies, ni armée, ni pleine autonomie, ce qui empêche son statut d'État souverain.

Même si plusieurs États ont reconnu l'État de Palestine, celui-ci n'a jamais existé et n'existe pas (encore), en tant qu'État souverain.

Le 25 avril 1920, à l'issue de la Première Guerre mondiale et de la défaite de l'Allemagne et de ses alliés dont l'Empire ottoman, la conférence de San Remo attribue au Royaume-Uni un mandat sur la Palestine qu'il administrera jusqu'en 1948. Face à la violence entre Arabes et Juifs palestiniens, la commission britannique Peel propose en 1937 un premier plan de partage de la Palestine entre un État arabe et un État juif, plan que rejettent les Arabes mais qu'acceptent à contre-cœur les sionistes. Ce plan circonscrit l'État juif à 20% de la Palestine mandataire.

A partir de 1945, le mouvement sioniste entame une lutte armée contre les troupes britanniques basées en Palestine et ce, dans le but de forcer la Grande-Bretagne à respecter sa promesse de créer un foyer national juif (déclaration Balfour). Confrontée à la violence, la Grande-Bretagne décide de confier le sort de la Palestine aux Nations Unies. Le 29 novembre 1947, par la résolution 181, l'ONU vote le partage de la Palestine mandataire entre un État arabe (et non palestinien au sens actuel) et un État juif que la partie arabe refuse à nouveau. Conformément à la décision de l'ONU, le Royaume-Uni annonce son retrait pour le 15 mai 1948. Des milices palestiniennes soutenues par cinq armées arabes attaquent les territoires dévolus aux Juifs : c'est la défaite (la catastrophe, la Nakba). Un armistice l'établira en 1949.

En 1959, Yasser Arafat et ses partisans fondent le Fatah avec pour but de « libérer tout le territoire palestinien de l'entité sioniste » par la lutte armée. En 1964, la Ligue arabe crée l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP).

Après la guerre des Six Jours, en 1967, Israël occupe entre autres la Cisjordanie et Gaza. Le 1^{er} septembre suivant, les vaincus de la guerre des Six Jours et leurs alliés, Égypte, Syrie, Jordanie, Liban, Irak, Maroc, Algérie, Koweït et Soudan adoptent à Khartoum la résolution dite des « trois non » : non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance d'Israël, non aux négociations avec Israël.

A la faveur de la débâcle des armées arabes, Yasser Arafat prend le contrôle de l'OLP en 1969 et le Fatah en devient le parti principal. L'OLP adopte une stratégie de guérilla avec pour but de détruire l'État hébreu. Cette stratégie se traduit par des actions terroristes en Israël et sur la scène internationale. Les commandos palestiniens détournent des avions, prennent des otages, assassinent des civils israéliens, ciblant par priorité les Juifs.

Parallèlement l'OLP marque des points sur le plan diplomatique. En 1974 l'ONU la reconnaît comme représentante du peuple palestinien. L'OLP est ensuite admise comme membre observateur à l'ONU. En 1975, la résolution 3379 de l'Assemblée Générale de l'ONU affirme que « le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». Cette résolution sera abrogée par la suite, en 1991.

En 1987 éclate à Gaza la première intifada dite « des pierres ». Elle durera jusqu'à la signature des accords d'Oslo en 1993. Inattendue, elle surprend Israël et l'OLP. Le prédicateur Ahmed Yassine, chef spirituel de la branche palestinienne de la confrérie des Frères musulmans, fonde l'organisation armée Hamas (acronyme de « Mouvement de la résistance islamique »). Jusque-là, pour contrebalancer l'action terroriste du Fatah et de l'OLP, Israël avait laissé les coudées franches aux œuvres caritatives et de prédication de la confrérie.

Ces événements conduisent l'OLP à opérer un retournement stratégique. Elle proclame l'État de Palestine en 1988. Le Conseil national palestinien en élit Yasser Arafat comme président. L'OLP reconnaît enfin la résolution 181 de l'ONU de 1947. Pour la première fois, elle reconnaît *de facto*, l'existence d'Israël mais pas comme État juif. Elle renonce au terrorisme. Et Arafat appelle devant l'ONU à une issue pacifique du conflit israélo-arabe sur base des résolutions 181, 242 et 338. Il confirme le rejet de toute forme de terrorisme.

Cette révision permet l'ouverture de négociations secrètes entre émissaires du gouvernement israélien et de l'OLP, tenues à Oslo. Le 13 septembre 1993 une déclaration de principe dite « accords d'Oslo » est signée à la Maison-Blanche entre le Premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, et Yasser Arafat sous l'égide du président américain, Bill Clinton. Les accords d'Oslo subdivisent les territoires palestiniens (Cisjordanie et bande de Gaza) en trois zones : zone A (2 %) sous contrôle palestinien total ; zone B (26 %) sous contrôle palestinien civil et sous contrôle militaire israélien ; zone C (72 %) sous contrôle total israélien. Le processus devait aboutir dans les cinq ans mais ne sera jamais mené à son terme.

En émerge une autorité nationale palestinienne intérimaire. Dotée d'une loi fondamentale, d'une présidence, d'un parlement (conseil législatif de 132 députés élus au suffrage universel), d'un système judiciaire, d'une police (mais pas d'armée), l'Autorité palestinienne représente l'État de Palestine. Les territoires ont été divisés en seize gouvernorats (cinq dans la bande de Gaza et onze en Cisjordanie). Des ministères, préfectures et municipalités gèrent des compétences en matière de sécurité, agriculture, commerce, santé, éducation, tourisme, etc. La Palestine est membre de l'UNESCO (2011) et siège à l'ONU à titre d'État observateur non-membre (2012). Fin mai 2024, 147 États reconnaissaient la Palestine.

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Cependant, ne sont fixées ni les frontières ni la capitale de la Palestine. Ramallah n'en est que le siège administratif. L'Autorité palestinienne n'émet pas de monnaie. C'est le shekel israélien qui est en vigueur ainsi que la livre égyptienne à Gaza et le dinar jordanien en Cisjordanie. Outre la perception d'impôts auprès de la population, ses finances dépendent avant tout de l'aide étrangère (Union européenne, États-Unis, pays arabes, Norvège, Japon) tandis que l'UNRWA (*The United Nations Relief and Work Agency for Palestine Refugees in the Near East*) assure aux Palestiniens, sous statut de réfugiés, éducation, soins de santé, aide humanitaire et services sociaux. C'est Israël qui perçoit les droits de douane et la TVA pour l'Autorité palestinienne et qui les lui rétrocède.

Tout cela ne fait pas de la Palestine un État souverain.

Cartes C6, C7, C16

11. Que représentent les accords d'Oslo ?

Signés en 1993, les accords d'Oslo instaurent une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP et visent une résolution progressive du conflit. Ils prévoient une autonomie palestinienne partielle, un transfert de compétences, des élections, et une coopération économique. Les questions sensibles (Jérusalem, réfugiés, frontières) sont repoussées à des négociations futures. Oslo II (1995) renforce ce cadre, mais le processus est rapidement fragilisé par une recrudescence de violence, dont des attentats et l'assassinat d'Yitzhak Rabin. Malgré l'élan initial, les accords n'aboutissent pas à une paix durable.

Signés en septembre 1993, les accords d'Oslo représentaient le début d'un processus de reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). Ces accords envisageaient la résolution du conflit israélo-palestinien par étapes. Limité dans le temps (cinq ans) et l'espace (les territoires occupés), ce processus était appelé à devenir le « laboratoire de la paix », forgeant une réalité nouvelle : la fin de l'occupation pour les Palestiniens et plus de sécurité pour Israël.

Si la résolution du conflit au Proche-Orient se fait pressante aujourd'hui, ce conflit avait pourtant trouvé un début de solution à Oslo, le 13 septembre 1993. La « Déclaration de principes » d'Oslo I contient un ensemble de principes généraux convenus d'un commun accord, relatifs à cette période intérimaire.

Ces dispositions comprenaient la mise en œuvre anticipée d'un gouvernement indépendant à Gaza et à Jéricho, et un retrait des forces israéliennes des territoires occupés. Le transfert de compétences gouvernementales concernait l'éducation et la culture, la santé, les affaires sociales et le tourisme. L'accord prévoyait l'élection d'un Conseil palestinien, une force de police garantissant l'ordre public et la sécurité intérieure ainsi qu'une coopération économique importante. Israël reconnaissait l'OLP en tant que représentant des Palestiniens aux négociations de paix.

L'OLP, à son tour, reconnaissait le droit d'Israël à exister en paix et en sécurité, renonçait à l'usage du terrorisme et de tout autre acte de violence et affirmait que les clauses de la Charte de l'OLP déniant le droit à l'existence d'Israël n'étaient plus valides ; ces modifications devaient être soumises au Conseil national palestinien pour approbation finale.

La déclaration de principes stipulait aussi que les questions relatives au statut permanent – Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements relatifs à la sécurité et les frontières – devaient être exclues des dispositions intérimaires et concrétisées avant 2000. Le texte réglait aussi la question du partage de l'eau : Israël y reconnaissait les droits des Palestiniens sur l'eau de Cisjordanie.

Trois ans au plus tard après la période intérimaire, l'accord sur un statut permanent devait

être négocié, en se fondant sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité.

Les premières étapes du processus ont donc permis la mise en place des institutions palestiniennes et la configuration territoriale et juridique du nouvel État.

Finalement, l'accord intérimaire du 28 septembre 1995 (Oslo II) a donné naissance à l'autonomie palestinienne et ouvert la seconde étape des négociations israélo-palestiniennes. Il a prévu l'élection pour cinq ans d'un conseil législatif palestinien et d'un président de l'Autorité palestinienne, et il a défini les conditions de transfert de pouvoir des administrations civiles et militaires.

Oslo avait cassé les clichés, les schémas manichéens, apporté la nuance qui permet de comprendre.

Si Israël a mis en œuvre la plupart des clauses, il ne les a pas toutes respectées. Parmi elles, certaines étaient conditionnées à la baisse de la violence.

Or, depuis les accords, la violence n'a fait qu'augmenter. En février 1994, un militant suprémaciste religieux juif a massacré des Palestiniens en prière dans le caveau des Patriarches à Hébron. De son côté, le Hamas, opposé aux accords d'Oslo, multiplie les attentats-suicides qui font des centaines de victimes. Pendant cette seule année 1994, les attentats ont prolifié et trois cents civils ont été tués en Israël. En novembre de la même année, Yitzhak Rabin, alors Premier ministre, a reçu le Prix Nobel de la Paix (ensemble avec Shimon Peres et Yasser Arafat). Un an plus tard, il était assassiné par un fanatique juif, le 4 novembre 1995, lors d'une manifestation pour la paix en soutien aux accords d'Oslo, dont il fut, avec Shimon Peres, l'un des instigateurs. Les gouvernements qui ont succédé au sien n'ont pas réussi à concrétiser la suite du processus ou, comme actuellement, s'y sont opposés.

Carte C16

12. Quelles tentatives et perspectives pour une solution à deux États ?

Depuis près de 90 ans, le conflit entre les nationalismes juif et arabe a conduit à l'idée d'une solution à deux États, difficilement acceptée en raison des tensions religieuses et territoriales. Les premiers plans de partage (1937, 1947) sont rejetés par les Arabes, entraînant la guerre de 1948 et la création d'Israël. En 1988, l'OLP finit par reconnaître la partition de 1947, ouvrant la voie aux accords d'Oslo, qui échouent. Plusieurs tentatives de paix ont suivi, sans succès. Aujourd'hui, certains acteurs défendent toujours la solution à deux États, avec échanges de territoires et soutien populaire élargi.

Les antagonismes qui opposent nationalismes arabe et juif ont conduit depuis bientôt 90 ans à préconiser la partition de l'espace compris entre la mer Méditerranée et le Jourdain en deux États, l'un arabe, l'autre juif. Cette idée a fondé le consensus international. Les adversaires en présence peinent à l'accepter parce que chacun se considère comme dépositaire légitime de la totalité du territoire. Ce sentiment s'accompagne d'une dimension religieuse difficile à négocier.

Le 7 juillet 1937, la commission Peel, installée par la puissance mandataire britannique, propose une première partition. Elle réserve 4 800 km² du territoire à l'État juif et 21 000 km² à l'État arabe. Les sionistes acceptent le plan mais le Comité suprême arabe le rejette.

Le 29 novembre 1947, après l'annonce par la Grande-Bretagne de son retrait de Palestine, l'Assemblée générale de l'ONU vote un nouveau plan de partage. Les sionistes l'acceptent. La partie arabe le rejette et déclenche immédiatement les hostilités. Le 14 mai 1948, Israël proclame son indépendance. Le lendemain, les armées de l'Égypte, de la Transjordanie, du Liban, de la Syrie et de l'Irak l'envahissent. Ces pays sont défaites en 1949. Des traités d'armistice bilatéraux sont signés dont les lignes dessinent les contours de l'État d'Israël tel qu'il est reconnu internationalement. La Transjordanie annexe la Cisjordanie. L'Égypte administre la bande de Gaza sans l'annexer. En 1967 Israël occupe ces territoires lors de la guerre des Six Jours, situation qui perdure jusqu'à présent.

Il faudra encore attendre 1988, soit 40 ans et la première intifada pour voir les nationalistes palestiniens (mais pas les islamistes) sous la houlette du Fatah et de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) renoncer au terrorisme et reconnaître la partition de 1947. Ce retournement stratégique permet l'ouverture de négociations secrètes avec Israël. Elles conduisent en 1993 aux accords d'Oslo. Le proto-État qui découle des accords, gouverné par l'Autorité palestinienne, représente néanmoins la forme d'État palestinien jusqu'ici la plus aboutie. L'assassinat du Premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, la progression incessante de la colonisation israélienne en Cisjordanie ainsi que la montée en puissance du terrorisme islamique palestinien (Hamas et Djihad islamique palestinien), opposé à un État palestinien aux côtés d'Israël, porteront un coup fatal au processus d'Oslo.

Or, réaliser une séparation effective entre Israéliens et Palestiniens entre la mer Méditerranée et le Jourdain constitue une condition nécessaire pour réduire le degré de violence entre les deux peuples et peut-être conduire à la paix. Elle implique la création, aux côtés d'Israël, d'un État palestinien souverain, doté de frontières et d'une capitale reconnues ainsi que d'une continuité territoriale, impératif de sa viabilité. Pour que cet État ne puisse représenter une menace pour la sécurité d'Israël, il devra être démilitarisé et doté uniquement d'une force de police. Des propositions réalistes en ce sens sont d'ores et déjà débattues depuis plus d'une vingtaine d'années. Manquent les conditions politiques de leur accomplissement.

En juillet 2000, Bill Clinton réunit à Camp David le Premier ministre israélien Ehoud Barak et le président de l'OLP Yasser Arafat. Après 15 jours de négociations, le sommet échoue. Malgré l'offre d'un État palestinien avec une capitale à Jérusalem-Est, 96 % de la Cisjordanie et 4 % d'Israël, pour compenser les 4 % de la Cisjordanie à annexer pour les implantations israéliennes, un "passage protégé permanent" qui relierait la bande de Gaza à la Cisjordanie, et la continuité territoriale assurée à l'intérieur de l'État palestinien, Yasser Arafat la refuse : trop éloignée, selon sa perception, de ce que l'opinion palestinienne est prête à accepter. Cependant, au cours de ce sommet (Camp David II), des avancées permettront de relancer des discussions ultérieures.

Des négociations officielles se tiennent entre Israël et l'Autorité palestinienne au Sommet de Taba en Égypte (21-27 janvier 2001) et à la Conférence d'Annapolis (2007-2008). À la suite de l'échec de Taba, deux négociateurs, l'ancien ministre israélien de la Justice Yossi Beilin et le secrétaire général du Comité exécutif de l'Organisation de Libération de la Palestine, Yasser Abed Rabbo, lancent à titre personnel l'initiative de Genève (1^{er} décembre 2003). Il s'agit de démontrer, par un document technique très détaillé de 400 pages, assorti de cartes, la faisabilité de la séparation et de la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza. Toutes ces réunions – Taba, Annapolis, Genève – traitent, comme celle de Camp David II, des frontières, de la sécurité, du statut de Jérusalem et du sort à réserver aux réfugiés palestiniens. Elles envisagent en particulier l'inclusion au sein de l'État d'Israël des plus importantes implantations juives en Cisjordanie (Modiin Illit, Ma'alé Adumim, ...) et la rétrocession par Israël de superficies territoriales équivalentes. Elles prévoient une liaison terrestre entre la Cisjordanie et Gaza. La Conférence d'Annapolis, tenue durant le mandat du Premier ministre israélien Ehoud Olmert, présente un quasi-accord final entre Israéliens et Palestiniens. Mais le contexte politique de l'époque l'empêche d'aboutir.

En 2020, les USA proposent un nouveau plan de paix (plan Trump) très détaillé mais, considéré comme trop favorable à Israël, il est rejeté par l'Autorité palestinienne.

Parmi les producteurs de propositions pour résoudre le conflit, il convient de mentionner le mouvement « *Commanders for Israel's Security* ». Fondée en 2014, l'association non-partisane regroupe 650 membres, à la retraite de l'establishment sécuritaire israélien, ce sont des officiers supérieurs des forces de défense d'Israël, du Shin Beth, du Mossad et de la police. Cette association promeut la séparation d'avec les Palestiniens par une solution à deux États avec échange de territoires dans une perspective régionale.

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Et, tout récemment, en octobre 2024, Ehoud Olmert et Nasser Al-Qidwa (ancien ministre de l'Autorité palestinienne) ont annoncé à la presse leur collaboration en vue d'un nouveau plan de paix entre Israéliens et Palestiniens présentant une vision commune. Basé sur la solution à deux États avec échange de territoires, ce plan est extrêmement détaillé et les deux anciens dirigeants se sont engagés à obtenir un soutien public aussi large que possible.

13. Dans quel contexte l'État d'Israël a-t-il été créé ?

Après la Seconde Guerre mondiale, les Alliés occidentaux et l'URSS sortent victorieux, tandis que l'Allemagne nazie est vaincue. La guerre froide et la décolonisation marquent l'après-guerre, et l'ONU est créée pour réguler les conflits internationaux. En Palestine, sous mandat britannique, Juifs et Arabes revendiquent leur droit à l'autodétermination. En 1947, l'ONU propose un plan de partage, accepté par les Juifs mais rejeté par les pays arabes. Une société juive structurée existait déjà, facilitant la proclamation de l'indépendance d'Israël en mai 1948, juste avant le retrait britannique.

Les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale (1940-1945) sont les Alliés occidentaux (Grande Bretagne, États-Unis, Canada ...) ainsi que l'URSS. En face, les vaincus regroupent l'Allemagne nazie et ses alliés.

Le contexte international de cette époque est marqué par la guerre froide entre le monde libre (États-Unis) et le monde communiste (URSS) ainsi que par l'émancipation de peuples du Tiers Monde. Si les vainqueurs se disputent des zones d'influence, ils entendent cependant réguler les relations internationales et les conflits et, pour ce faire, remplacent la Société des Nations (SDN) par l'Organisation des Nations Unies (ONU). La Palestine est toujours sous mandat britannique mais les Juifs et les Arabes aspirent à l'autodétermination qui leur avait été promise, sur ce même territoire, ce qui les pousse à se confronter les uns aux autres ainsi qu'aux Britanniques.

L'arbitrage de l'ONU résultera, en 1947, en un vote majoritairement favorable au partage du territoire en deux États, l'un juif, l'autre arabe.

Depuis 1945, une Ligue arabe créée au Caire sous l'égide britannique regroupe l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Transjordanie, l'Irak, la Syrie, le Liban et le Yémen pour lutter contre l'ingérence des puissances coloniales dans la région. Par assimilation, Israël est considéré par le monde arabe comme une présence exogène et coloniale. Il faut noter qu'avant le Plan de partage proposé par l'ONU en 1947, le peuplement juif en Palestine s'était progressivement constitué en un proto-État viable (dénommé aussi Yichouv), déjà fort de 400 000 habitants en 1936. C'est une société juive moderne complète avec sa conscience nationale, sa langue (l'hébreu), sa culture, ses institutions : premières bibliothèques publiques hébraïques (années 1880-1890), première école normale hébraïque (1892), première école maternelle hébraïque (1898), infirmerie Hadassah, futur hôpital principal de Jérusalem (1905), ville nouvelle de Tel-Aviv (1909), quotidien *Haaretz* (1919), Centrale syndicale Histadrout (1920), Haganah, noyau de la future armée israélienne (1920), Technion de Haïfa (institut scientifique) (1924), Université hébraïque de Jérusalem (1925), compagnie coopérative d'autobus Egged (1933), institut de radiodiffusion (1934), pavillon à l'Exposition universelle de Paris (1937), appelé «Israël en Palestine», etc. Ainsi, le processus

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

migratoire et politique qui mène à la fondation de l'État juif précède la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. Celle-ci prive le futur État d'un important réservoir démographique.

C'est ce qui crée sa légitimité comme nation, et c'est ce qui est entériné en droit international par la résolution 181 de l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre 1947. David Ben Gourion proclame l'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948, veille du retrait britannique.

Carte C9

14. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'État palestinien en 1947 ?

Après la Première Guerre mondiale, la Grande-Bretagne administre les territoires actuels d'Israël, de Gaza et de Cisjordanie. L'immigration juive croissante provoque des tensions avec les Arabes, menant à des révoltes. Les Britanniques restreignent cette immigration. En 1947, l'ONU propose un plan de partage accepté par les Juifs mais rejeté par les Arabes. Des pays arabes déclenchent une guerre contre Israël créé en 1948. 750 000 Palestiniens se réfugient dans les pays voisins. 150 000 restent en Israël. Le cessez-le-feu de 1949 fixe les frontières qui sont encore reconnues aujourd'hui.

À la suite de la défaite de l'Empire ottoman lors de la Première Guerre mondiale, la Grande-Bretagne se voit confier en 1920 par la Société des Nations un mandat (qui commencera en 1922), sur un territoire appelé « Palestine ». Celui-ci inclut les territoires actuels de Gaza, d'Israël et de Cisjordanie (celle-ci étant limitée à l'est par le fleuve Jourdain) ; la Grande-Bretagne gère également un mandat sur le territoire de la Jordanie actuelle (alors appelée Transjordanie). Les tensions augmentent rapidement en Palestine alors que deux nationalismes concurrents (juif et arabe) s'affirment et que l'immigration juive s'accélère.

Les révoltes arabes de 1936 et 1938 amènent les Britanniques à revoir leur soutien au mouvement sioniste. Alors que les Juifs d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie tentent par tous les moyens de fuir l'Europe, le gouvernement britannique interdit toute immigration en Palestine. Il promulgue le 17 mai 1939, un Livre blanc qui autorise 75 000 Juifs à immigrer en Palestine sur une période de cinq ans (1939–1944). Après cette période, aucune immigration juive ne serait autorisée sans le consentement des Arabes palestiniens. Cette décision fut perçue à juste titre comme une trahison par le mouvement sioniste.

La situation locale se détériore encore plus après la Seconde Guerre mondiale : d'un côté le contexte international est favorable à la décolonisation, de l'autre, la Shoah rend indispensable la création d'un État-refuge pour les Juifs et la concrétisation du rêve sioniste. Les Britanniques sont en butte à une révolte violente de la population juive, notamment parce qu'ils empêchent de nombreux Juifs (pour la plupart rescapés de la Shoah) d'atteindre la Palestine et les parquent dans des camps de prisonniers, en particulier à Chypre. Les populations arabe et juive s'affrontent de plus en plus fort et de plus en plus régulièrement.

Dépassés, les Britanniques, après avoir accordé en 1946 l'indépendance à la Transjordanie, annoncent en février 1947 leur départ de Palestine et transfèrent la question palestinienne à l'Organisation des Nations Unies (ONU) nouvellement créée. Le 29 novembre 1947, l'ONU propose, par la résolution 181, un partage du territoire de Palestine en deux États, un État juif et un État arabe : 14 000 km², avec 558 000 Juifs et 405 000 Arabes pour l'État juif ; 11 500 km² avec 804 000 Arabes et 10 000 Juifs pour l'État arabe. Quant à Jérusalem, Bethléem et tous les lieux saints, ils seraient considérés comme une zone internationale sous contrôle de l'ONU, avec 106 000 Arabes et 100 000 Juifs (la zone internationale serait appelée *Corpus*

Separatum). L'État juif représenterait ainsi 56 % de la Palestine mandataire mais la majorité de ce territoire est constituée par le désert du Néguev, qui ne convient ni à l'agriculture ni à l'urbanisation.

Les deux États co-existeraient côté à côté avec une union monétaire et douanière prévue.

La résolution 181 est adoptée à l'ONU par 33 voix pour (y compris USA et URSS), 13 contre et 10 abstentions. Elle ne sera jamais appliquée : acceptée par la majorité des organisations sionistes, elle est refusée par les Arabes. Des heurts violents éclatent immédiatement entre les Juifs et les Arabes palestiniens, ces derniers soutenus par des volontaires armés par la Ligue Arabe créée en 1945.

Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est officiellement proclamé par David Ben Gourion, le jour même où prend fin le mandat britannique. Aussitôt, cinq pays arabes (Liban, Syrie, Irak, Transjordanie, Égypte) déclarent la guerre à l'État d'Israël et l'envahissent. Si les forces arabes progressent dans un premier temps, la nouvelle armée israélienne en sort victorieuse. Israël étend d'environ 40 % son territoire par rapport à ce qui était prévu dans le plan de partage de l'ONU tandis que 750 000 Palestiniens sont contraints ou décident de partir.

(Voir la question « Qu'est-ce que la Nakba ? » - Q15)

Le cessez-le-feu sera signé en janvier 1949. Les nouvelles limites territoriales d'Israël, acceptées par la communauté internationale, sont encore celles fixées lors de ce cessez-le-feu.

15. Qu'est-ce que la Nakba ?

Le terme « nakba », signifiant « catastrophe » en arabe, désigne la défaite arabe et l'exode d'environ 750 000 Palestiniens durant la guerre de 1948-1949 entre Israël et des pays arabes qui l'ont déclenchée. Les Palestiniens réfugiés dans les pays d'accueil voisins, n'en reçoivent pas la citoyenneté et Israël refuse leur retour pour des raisons de sécurité. En 1949, l'ONU crée l'UNRWA pour soutenir ces réfugiés, tandis que la question palestinienne reste sans issue.

Le terme arabe « *nakba* » signifie « catastrophe ». Il fait référence à la défaite des pays arabes et à l'exode des habitants arabes de la Palestine mandataire en raison de la première guerre israélo-arabe (1948-1949). Il s'est profondément imprimé dans l'inconscient collectif palestinien et des pays arabes.

La mise en place en Palestine d'un « foyer national pour le peuple juif », qui était la mission du mandat britannique, s'est révélée extrêmement difficile vu le climat de grande hostilité qui y régnait. Les dirigeants des pays arabes et en particulier les dirigeants arabes palestiniens étant déterminés à ne pas laisser les Juifs s'installer dans cette région, les affrontements sont devenus de plus en plus violents entre la communauté juive et la communauté arabe de Palestine (grèves, manifestations, émeutes dont la révolte arabe de 1936), à mesure que l'immigration juive a augmenté. Les Britanniques suspendent, de ce fait, l'immigration à la veille de la Shoah (Livre blanc), entraînant une réaction vigoureuse de la part du mouvement sioniste en Palestine. Celui-ci tente par tous les moyens de contourner l'interdiction (immigration clandestine, attentats). Des propositions de solution politique sont avancées par les Britanniques mais elles sont aussitôt rejetées par les Arabes.

La Seconde Guerre mondiale a vu en outre s'afficher la sympathie des Arabes palestiniens, guidée par le Grand Mufti Al-Husseini envers l'Allemagne nazie, ennemie de leur ennemi : la Grande-Bretagne.

A la fin de la guerre, la population juive en Palestine compte 700 000 personnes, la population arabe 1 400 000 (dont des chrétiens et des Druzes). Les Britanniques continuent leur politique de limitation des immigrés juifs. En réaction, les sionistes lancent des attaques contre les Britanniques. Le Haut Comité arabe (fondé en 1936 au cours de la grande révolte arabe pour représenter les communautés arabes de Palestine) centre ses efforts sur le combat contre les Juifs. La situation se détériore encore : sionistes contre Arabes, sionistes contre Britanniques et Arabes contre Britanniques.

A partir de l'année 1947, c'est à une véritable guerre civile, très sanglante, que se livrent Juifs et Arabes, ceux-ci aidés par des groupes de volontaires armés venus des pays arabes voisins. Elle fait de nombreuses victimes des deux côtés. Les Britanniques sont dépassés par les événements. Le vote à l'ONU pour le partage du territoire en deux États a lieu à la fin

de cette année-là. L'acceptation des sionistes signifie qu'ils acceptent la création d'un État palestinien à côté du leur.

Tout au long du mandat britannique, les sionistes se sont organisés pour édifier leur futur État. Du côté arabe, rien n'a été prévu puisque le rejet d'un État juif est total. La société arabe palestinienne est envahie par la peur et l'insécurité, d'autant plus qu'un véritable leadership fait défaut (tensions au sein du Haut Comité arabe). Entre décembre 1947 et mars 1948, environ 100 000 Arabes palestiniens, issus des classes moyennes et supérieures urbaines, partent en espérant revenir une fois que les armées arabes auront pris le contrôle du pays.

Au lendemain même de la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël, le 14 mai 1948, cinq États arabes, Égypte, Transjordanie, Irak, Syrie et Liban, membres de la Ligue arabe, déclarent simultanément la guerre au nouvel État israélien. Elle durera plusieurs mois et se conclura, contre toute attente, par une victoire israélienne.

Les combats meurtriers préalables à l'indépendance d'Israël ainsi que cette première guerre israélo-arabe ont comme conséquence que la majorité des Arabes palestiniens qui habitaient cette région ont fui ou ont été chassés de leurs terres. Ceux qui ont fui ont pris cette décision par peur, pour certains, d'être massacrés par les sionistes (comme dans le village de Deir Yassin) et, pour d'autres, en réponse à l'appel des pays arabes de quitter leurs villages pour y revenir après la victoire. Ils étaient déjà 350 000 à être partis au 15 mai 1948 pour atteindre un peu plus du double à la fin de la guerre, soit un total de 750 000 Palestiniens. Une moitié d'entre eux se réfugient sur le territoire prévu pour l'État de Palestine, soit la bande de Gaza, contrôlée par l'Égypte, et la Cisjordanie contrôlée par la Jordanie. 400 villages arabes, vidés de leurs habitants, ont été détruits. Les pays arabes voisins, sûrs de leur victoire sur le jeune État, promettent aux réfugiés palestiniens, qu'ils regroupent dans des camps, qu'ils pourront rentrer chez eux à la fin de la guerre.

En décembre 1948, l'ONU adopte une résolution en faveur du droit au retour de ces réfugiés arabo-palestiniens. Cependant, dès août 1948, Israël a déclaré qu'il n'était pas raisonnable d'envisager ce droit au retour, alors même que la Ligue arabe et le Haut Comité arabe voulaient poursuivre le combat, car cela signifierait l'installation d'une population hostile dans le nouvel État. À la fin de la guerre, Israël continue à arguer que sa sécurité ne serait pas assurée et refuse de réintégrer les réfugiés palestiniens sur leurs terres.

Durant l'année 1949, des conventions bilatérales d'armistice prennent place entre Israël et les divers pays arabes qui ont pris part à la guerre. Ceux-ci persistent à maintenir à l'état de réfugiés les Palestiniens accueillis chez eux. La citoyenneté du pays d'accueil ne leur est pas accordée (excepté en Jordanie). Au Liban, ils sont même privés d'accès aux services publics, y compris aux soins médicaux et à l'éducation, et des lois les empêchent de pratiquer une trentaine de professions. Dès décembre 1949, l'ONU crée l'UNRWA pour venir en aide aux réfugiés palestiniens (aujourd'hui, ceux-ci et leurs descendants, qui peuvent conserver ce statut, atteignent le nombre de 5,9 millions).

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Avec les accords d'armistice de 1949, « la question palestinienne » n'est plus à l'ordre du jour pour l'État d'Israël. Il faudra attendre l'OLP et son changement de stratégie pour qu'une résolution politique puisse être envisagée pour les Palestiniens.

(Voir les questions « *La Palestine est-elle un État ?* » - Q10 et « *Que représentent les accords d'Oslo ?* » - Q11)

16. Pourquoi et combien de Juifs ont été expulsés des pays arabes depuis 1948 ?

Entre 1948 et 1967, près d'un million de Juifs vivaient dans les pays arabo-musulmans, mais la plupart ont fui en raison de violences, de discriminations ou de politiques hostiles. En Irak, au Yémen et en Libye, des expulsions massives ont eu lieu ; en Égypte, Syrie et Liban, arrestations et expropriations ont poussé les Juifs à partir. En Afrique du Nord, notamment en Algérie, Tunisie et Maroc, l'émigration des Juifs s'est faite progressivement, souvent vers la France ou Israël. En Iran, l'exode a surtout suivi la révolution de 1979. Cet exil, bien que différent de la Shoah, est parfois qualifié de « Nakba juive ».

L'exode des Juifs des pays arabo-musulmans s'est principalement concentrée entre 1948 et 1967. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, près d'un million de Juifs habitaient entre le Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) et le Machrek (Irak, Syrie, Liban, Jordanie et Palestine). Depuis lors, ces différents pays et d'autres pays musulmans ont vu fondre leur population juive.

1948

Algérie	140 000	-> 200	(2022)
Égypte	63 600	-> 3	(2022)
Gaza	8 000	-> 0	(2006)
Iran	100 000	-> 8 500	(2022)
Irak	150 000	-> 4	(2024)
Liban	20 000	-> 29	(2018)
Libye	38 000	-> 0	(2010)
Maroc	265 000	-> 5 000	(2023)
Syrie	40 000	-> 0	(2019)
Tunisie	105 000	-> 1 000	(2019)
Yémen	55 000	-> 1	(2023)

Il ne reste plus aujourd'hui qu'un peu moins de 30 000 Juifs dans l'ensemble de ces pays.

L'histoire de la disparition de chacune de ces communautés « orientales » lui est propre. La majorité des Juifs des pays arabes n'avaient pas prévu de partir.

Cependant, nombre d'entre eux soit ont pressenti qu'il le fallait, soit ont été forcés de le faire, d'une manière ou d'une autre. Ce qui est frappant c'est la simultanéité des départs de quasi tous les pays. Tous n'ont pas pris la direction d'Israël.

Pour l'Irak et le Yémen, les autorités respectives voulaient se débarrasser de la quasi-totalité des 55 000 Juifs yéménites - opération effectuée de décembre 1948 à septembre 1950 (opération « Tapis Volant »), puis de la quasi-totalité des 125 000 Juifs irakiens, de mai 1950

à avril 1951, avec le concours des autorités britanniques disposées à affréter les avions nécessaires pour les transférer vers Israël (opération « Ezra et Néhémie »).

Le départ des Juifs de Syrie et du Liban fut massif au moment de la guerre d'Indépendance en 1948. En Syrie, les 4 000 Juifs qui restaient furent pris en otage jusqu'à ce que le président Hafez El Assad consente, en 1993, à les laisser partir.

En Égypte, c'est le régime de Nasser qui donna l'ordre de chasser les Juifs du pays. Arrestations et intimidations s'étaient multipliées dès 1948, mais l'opération de Suez déclenchée par Israël en 1956 fut le coup de grâce. Leurs biens furent réquisitionnés par les autorités.

Les Juifs n'ont pas été chassés d'Algérie mais les assassinats individuels et les massacres sporadiques, dont celui d'Oran le 5 juillet 1962, ont définitivement convaincu les Juifs de partir en France (dans leur immense majorité), suivant en cela les « Pieds-Noirs ».

Les Juifs de Tunisie partirent en trois temps. Tout d'abord au lendemain de l'indépendance tunisienne en 1956 dès que sont apparus les premiers signes de discrimination. Le climat se dégrada en 1961 et, enfin, en 1967, lorsque la défaite arabe à l'issue de la guerre des Six Jours se transforma en actes de violence perpétrés contre des Juifs.

La Libye vit également le départ des 30 000 Juifs par étapes, 1949, 1953, puis en 1967, à destination d'Israël mais aussi de l'Italie.

C'est au Maroc que vivait la plus importante communauté juive en pays arabo-musulman (300 000 Juifs en 1945). L'émigration vers Israël se fit progressivement, débutant à partir de l'indépendance marocaine. Elle était illégale sous Mohammed V ; elle devint autorisée mais payante (*sic*) sous Hassan II. Les Juifs étaient accusés de former une « cinquième colonne ». Environ 3 000 Juifs demeurent aujourd'hui au Maroc, essentiellement à Casablanca.

L'exode des Juifs d'Iran a été beaucoup plus tardif ; en partie en 1950, mais surtout après la révolution islamique de 1979, au cours de laquelle la communauté de 80 000 personnes est tombée à moins de 20 000 aujourd'hui.

Ce n'est que depuis une vingtaine d'années que les historiens s'attachent à comprendre les raisons de ces grands « déracinements ». Il y a eu nombre de massacres et de pogroms dans ces pays, mais ils n'ont jamais atteint l'équivalent de la Shoah. Contrairement aux Juifs polonais, les Juifs d'Orient vivent dans la nostalgie de leur passé.

Il y a donc bien eu une *Nakba* juive pour tous ces Juifs d'Orient.

17. Quelles guerres ont opposé l'État d'Israël à ses voisins arabes ?

Après la déclaration d'indépendance d'Israël en 1948, plusieurs pays arabes l'attaquent, mais Israël gagne cette guerre et agrandit son territoire. En 1967, la guerre des Six Jours permet à Israël d'occuper plusieurs territoires voisins. Malgré des traités de paix avec l'Égypte et la Jordanie, les tensions persistent, notamment avec le Hamas à Gaza. Israël se retire de Gaza en 2005, mais fait face à des attaques répétées du Hamas. En octobre 2023, une attaque majeure du Hamas déclenche une guerre asymétrique impliquant aussi le Hezbollah et d'autres groupes soutenus par l'Iran.

Au lendemain de la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël par David Ben Gourion le 14 mai 1948, la « guerre d'Indépendance » est déclenchée par une attaque simultanée de cinq États arabes (Liban, Syrie, Irak, Transjordanie et Égypte) et de milices palestiniennes. Israël, gravement menacé par l'avantage numérique de la coalition arabe, mais puissamment armé par l'Occident, réussit une contre-offensive. Celle-ci lui permet d'obtenir l'armistice de 1949. Israël étend son territoire mais perd l'accès au quartier juif de Jérusalem et au « Mur des Lamentations ». La situation géopolitique reste instable, Israël étant entouré par des pays qui lui sont hostiles. De plus, environ 750 000 Arabes palestiniens, chassés par la guerre, se retrouvent réfugiés dans les pays arabes voisins qui les maintiennent dans des camps aux confins d'Israël.

De 1949 à 1956, Israël subit de constantes attaques de *fedayin* (commandos palestiniens) à partir de la bande de Gaza. En outre, malgré l'armistice de 1949, l'Égypte interdit l'accès au canal de Suez à tout navire arborant un pavillon israélien. En 1956, le président égyptien, Gamal Abdel Nasser, décide de nationaliser le canal de Suez dont la France et la Grande-Bretagne sont actionnaires de la compagnie qui le gère. Pour empêcher cette nationalisation, ces deux pays concluent un accord militaire avec Israël et déclarent la guerre à l'Égypte. Israël envahit alors le Sinaï (territoire égyptien) et, avec le soutien de l'armée franco-britannique, s'empare du canal de Suez. C'est la « guerre de Suez ».

La pression des Soviétiques et des Américains force Israël à se retirer du Sinaï, et impose la présence de Casques bleus de l'ONU sur la frontière israélo-égyptienne, du côté égyptien.

En 1967, le président Nasser, à la tête d'une coalition d'armées arabes, ferme le détroit de Tiran et menace à nouveau d'attaquer Israël. Divers signes annonciateurs ne laissent aucun doute sur ce qui se prépare. L'armée israélienne attaque préventivement ; ce sera la « guerre des Six Jours ». Gagnée par Israël, elle entraînera la perte du Sinaï et de Gaza pour l'Égypte, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est pour la Jordanie, et du plateau de Golan pour la Syrie. Plusieurs centaines de milliers de réfugiés arabes palestiniens se retrouvent ainsi sous contrôle israélien, en Cisjordanie et à Gaza.

En 1973, les Israéliens, trop confiants en leur supériorité militaire, n'écoutent pas les avertissements des renseignements militaires et se laissent surprendre, le jour férié de *Yom*

Kippour (jour du Grand Pardon) par une attaque concertée de l’Égypte et de la Syrie dont les armées ont été bien entraînées et équipées en armement moderne par les Soviétiques. Israël obtient finalement la victoire, avec l’aide d’un pont aérien américain, mais cette guerre surprise, la « guerre du Kippour », a ranimé le sentiment qu’à chaque guerre, Israël joue sa survie.

Dans les années 1980, Israël répond systématiquement aux attentats et tirs de roquettes de la part de l’OLP de Yasser Arafat, installée au Liban.

(Voir la question « *La Palestine est-elle un État ?* » - Q10)

Israël réagit par des éliminations ciblées, des opérations rapides et finalement par une opération militaire en 1982 menée contre les Palestiniens au Liban, appelée « Paix en Galilée ». Celle-ci vise à éliminer l’OLP, au prix d’une occupation du Liban du Sud de 1983 à 2000. Cependant, l’OLP se replie à Tunis. Les attaques sur le nord d’Israël ne s’arrêtent pas pour autant. Le Hezbollah, une milice islamiste chiite libanaise nouvellement constituée, prend la relève de l’OLP, ce qui va entraîner une deuxième guerre en territoire libanais en 2006 avec de lourdes pertes militaires et civiles pour les deux parties, surtout du côté libanais. Les Casques bleus de l’ONU (la FINUL) sont déployés sur la ligne du cessez-le-feu qui est finalement conclu.

Après des décennies de guerres, certains pays arabes se sont résolus à signer des traités de paix avec Israël : l’Égypte (1979) et la Jordanie (1994). Ensuite, en 2020, ce sont les accords d’Abraham, visant la normalisation des relations entre Israël et les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Soudan et le Maroc.

Mais ces accords ont été conclus sans qu’il soit tenu compte de la situation des Palestiniens, de leur aspiration à l’auto-détermination et donc à un État.

En 2005, Israël se retire de la bande de Gaza (prise à l’Égypte en 1967, lors de la guerre des Six Jours). Porté au pouvoir en 2006, le Hamas organise des attentats-suicides, tuant des civils israéliens, et continue à lancer de manière quotidienne des roquettes sur le sud d’Israël. Ce qui entraînera, en 2008-2009, puis en 2012 et en 2014, des guerres entre le Hamas et Israël, à Gaza. D’autres conflits ont encore lieu...

Jusqu’aux sanglants massacres du 7 octobre 2023 perpétrés par le Hamas dans le sud d’Israël, avec prise d’otages aussitôt emmenés à Gaza. La réplique israélienne est intense : Israël doit faire face à une guerre asymétrique, impliquant simultanément le Hamas à Gaza, le Hezbollah au Sud-Liban, qui a décidé d’assister le Hamas, et les Houthis du Yémen, trois groupes armés soutenus/mandatés par l’Iran. Cependant, lors d’attaques directes de l’Iran, Israël a pu compter sur l’aide des États-Unis et de leurs alliés européens ainsi que de la Jordanie.

Cartes C10, C11, C12, C13, C14, C15, C8

18. Quels ont été les divers statuts de Gaza depuis le 20^e siècle ?

Entre 1948 et 1967, la bande de Gaza est occupée par l'Égypte. Israël l'occupe à partir de 1967, et y installe des colonies. Les accords d'Oslo en 1993, permettent à l'Autorité palestinienne (sous le contrôle d'Israël) d'administrer Gaza civillement. Israël se retire en 2005, mais conserve le contrôle des frontières. En 2007, le Hamas évincé l'Autorité palestinienne, prend le pouvoir, impose la charia et renforce son arsenal militaire au détriment de tout développement économique. Depuis 2007, Israël et l'Égypte y ont maintenu un blocus strict. La gestion du Hamas et le blocus ont conduit la population gazaouie à des conditions de vie extrêmement difficiles.

En 1949, à la fin de la guerre d'Indépendance entre l'État d'Israël et plusieurs pays arabes, la bande de Gaza est occupée par l'Égypte. Cette petite bande de terre côtière est densément peuplée par une majorité de réfugiés palestiniens qui ont fui la guerre ; ils y sont confinés dans des camps et utilisés par le pouvoir égyptien comme réservoir de fedayin contre Israël.

En 1967, à l'issue de la guerre des Six Jours, Israël occupe le Sinaï égyptien et la bande de Gaza. Une vingtaine de colonies israéliennes sont construites dans cette dernière et l'armée israélienne y maintient des troupes. En 1979, Israël signe un accord de paix avec l'Égypte et se retire du Sinaï mais pas de la bande de Gaza qui doit faire partie du futur État palestinien. En 1993, à la suite des accords d'Oslo, ce territoire passe sous administration de l'Autorité palestinienne, dirigée par le Fatah.

En 2005, après de nombreux débats, le parlement israélien vote le retrait complet de la bande de Gaza et le Premier ministre Ariel Sharon ordonne l'évacuation des colonies israéliennes, dès lors vidées de leurs 8 000 habitants en août de cette année-là, parfois avec l'aide de l'armée. Il sera reproché à Ariel Sharon de ne pas avoir coordonné ce retrait avec l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas, dirigeant du Fatah (en charge de l'administration civile à Gaza), ni tenté d'établir un plan de paix. Israël continue de contrôler les frontières maritimes, aériennes et terrestres du territoire pour des raisons sécuritaires. Le Hamas présente le retrait comme une victoire de la lutte armée.

En 2006, le Hamas remporte les élections au conseil législatif palestinien (74 sièges, Fatah 45 sièges, sur 132), entraînant la nomination d'Ismaël Haniyeh comme Premier ministre. La rivalité entre le Hamas et le Fatah découle essentiellement de leur différence idéologique fondamentale : le Hamas est un mouvement islamiste tandis que le Fatah est un mouvement nationaliste.

A Gaza, des affrontements meurtriers entre les deux factions ont lieu à partir de juin 2007 et aboutissent à la victoire du Hamas qui se livre à des exactions innombrables et des exécutions sommaires, par centaines, de ses opposants issus du Fatah. Depuis, le Hamas contrôle seul la bande de Gaza. Il crée sa propre police de maintien de l'ordre et son propre

système judiciaire. Il déclare « mettre fin à la laïcité et à l'hérésie », institue la charia, le port de l'*hidjab*, la fermeture des lieux de loisirs et enfin régit l'éducation des enfants (culte du martyr et haine des Juifs). La majeure partie des investissements qu'il fait sont militaires (construction de tunnels, de rampes de lancement de roquettes, acquisition d'un arsenal gigantesque, soit près de 40 % de l'aide internationale versée à Gaza...) dans le but de s'octroyer le territoire d'Israël qu'il considère comme une terre musulmane sacrée et d'en chasser les Juifs. Cet objectif entrave toute possibilité de développement économique.

Considérant le Hamas comme une organisation terroriste et une « entité hostile », l'Égypte et Israël réagissent en instaurant, à partir de 2007, un blocus sur la bande de Gaza et en imposant des restrictions strictes sur la circulation des personnes et des biens par terre, air et mer.

Israël construit une barrière et des postes d'observation autour de la bande de Gaza. Ses motivations sont essentiellement sécuritaires : il compte limiter l'importation d'armes et de matériel destinés à la construction d'infrastructures militaires, et contrôler les mouvements de personnes pour éviter l'infiltration de militants pouvant mener des attaques en Israël. Il espère aussi mettre la pression sur la population gazaouie pour qu'elle se retourne contre le Hamas.

Les exportations sont désormais surveillées, les zones de pêche réduites (pour éviter l'approvisionnement d'armes par la mer), les sorties par le passage d'Erez sont limitées aux cas humanitaires, pour les soins prodigués dans des hôpitaux israéliens, par exemple. Jusqu'au 7 octobre 2023, près de 20 000 Gazaouis ont toutefois été autorisés à travailler en Israël, notamment dans les kibbutzim situés autour de Gaza.

De son côté, l'Égypte ferme le passage de Rafah et 12 km de frontière pour se protéger d'infiltrations islamistes dans le Sinaï et éviter un afflux de réfugiés qui provoquerait des tensions politiques et sociales en Égypte. Toutefois, la fermeture côté égyptien est contournée par le percement de tunnels qui permettent le passage clandestin d'armes, de fuel et de matériaux de construction assignés à tout un réseau souterrain d'infrastructures destinés à la lutte armée.

La population de Gaza est victime de la politique guerrière du Hamas : le blocus entraîne des conséquences humanitaires majeures, lui faisant subir des restrictions sévères en matière d'accès à l'eau. Quant à l'électricité et aux matériaux de construction, le Hamas les détourne au détriment de la population.

Cartes C9, C13

19. Qu'est-ce qu'une organisation terroriste ?

Lorsque l'on souhaite changer une situation dans la société, on peut agir via un parti politique. On peut aussi créer un mouvement d'opinion en réunissant des personnes qui partagent le désir de cette modification. On peut réaliser des actions qui attirent l'attention de l'opinion publique et des médias. On peut demander à des personnalités connues, sportives, artistiques ou autres de relayer le souhait du changement. On peut organiser des marches, des manifestations, des conférences, des émissions de presse... Toutes ces façons de faire ont pour objectif de convaincre de la nécessité et des bienfaits du changement souhaité. Convaincre les décideurs et la population, parfois aussi réduire de possibles oppositions au changement venant de décideurs ou de la population.

Une autre possibilité est d'essayer d'imposer le changement désiré par la violence. Une violence contre les autorités (responsables politiques, police, armée) est caractéristique des mouvements révolutionnaires (révolution française, révolution soviétique, révolution cubaine).

La violence peut aussi être dirigée non pas contre l'autorité mais contre la population, et viser des civils, citoyens lambda, afin de provoquer la peur, la terreur. Il s'agit d'une part d'affaiblir la confiance de la population envers les autorités en tant que garantes de la sécurité. D'autre part, en provoquant un sentiment de peur, de stress au sein de la population, il s'agit de faire pression sur les autorités pour qu'elles cèdent et introduisent le changement voulu, ou pour qu'elles démissionnent : c'est l'objet des groupes terroristes (par exemple l'ETA basque en Espagne ou l'IRA en Irlande).

Paradoxalement, un gouvernement (autoritaire) peut utiliser des méthodes terroristes contre sa propre population, c'est le terrorisme d'État (comme en Argentine dans les années 80 ou dans le Cambodge de Pol Pot). Le terrorisme peut aussi s'exercer envers un autre État.

Un groupe ou une organisation est défini comme terroriste soit par un pays qui subit leurs actions (l'ETA en Espagne par exemple) soit plus globalement par des institutions internationales.

C'est le cas pour le Hamas et le Hezbollah qui sont qualifiés d'organisations terroristes par plusieurs pays et entités internationales (l'Union européenne par exemple) de même que Boko Haram, Al Qaïda, le Groupe Wagner, en raison de leurs méthodes et actions, qui incluent des attaques contre des civils, des enlèvements, l'utilisation de boucliers humains, des tirs de roquettes et des attentats-suicides.

Le Hamas et le Hezbollah ont d'abord soumis leurs propres populations à une politique aggressive et dictatoriale pour les obliger à adhérer à leurs idées (islamisme radical politique sunnite ou chiite) en utilisant une violence extrême. Ils se sont attaqués à Israël par des attentats sanglants ciblant essentiellement des civils (quant au Hezbollah, il n'est pas exempt d'attentats contre des civils en Occident et au Moyen-Orient). Ces actes en font bien des organisations terroristes.

20. Qu'est-ce que le Hamas ?

Le Hamas, fondé en 1987 et issu des Frères musulmans, est une organisation islamiste armée pratiquant le terrorisme. Contrairement au Fatah, il ne vise pas la reconnaissance d'un État palestinien à côté d'Israël mais bien l'instauration d'un califat islamique « du fleuve à la mer ». Sa charte rejette toute reconnaissance d'Israël et revendique une mission religieuse totale, mobilisant tous les domaines de la société.

Issu de la confrérie des Frères musulmans, le Hamas, organisation armée pratiquant le terrorisme, affirme avoir été fondé en 1987 dans le contexte de la première intifada par le leader et guide spirituel des Frères musulmans, le cheikh Ahmed Yassine. Mais en vérité, il est antérieur au nom qu'il s'est donné à cette date : les Frères musulmans ont constitué le premier groupe armé palestinien qui combattait l'occupation britannique dans les années 1930 (et qui a pris d'autres noms, dont le « Parti de libération islamique »).

Contrairement aux nationalistes du Fatah et de l'Organisation de Libération de la Palestine, le Hamas n'aspire pas à la création d'un État palestinien. Pour le Hamas, la seule nation qui vaille est la nation de l'Islam. Mouvement totalitaire, islamiste à vocation mondialiste, il a pour but de détruire l'État d'Israël afin d'établir à la place un califat « du fleuve à la mer », étape vers la création d'un califat mondial, idéal ultime de la confrérie. Il n'est pas question pour le Hamas de reconnaître l'État d'Israël et encore moins de négocier une paix avec lui.

Dans sa charte (publiée en 1988- amendée en 2017), le Hamas se nomme « Mouvement de la Résistance islamique – Hamas » et se définit lui-même « l'une des ailes des Frères musulmans en Palestine ». Selon la charte, la Palestine est un bien islamique inaliénable (« *waqf* »). Toutes les terres conquises par l'Islam doivent être consacrées aux seuls musulmans.

« Alors que d'autres mouvements nationalistes se basent sur des considérations matérielles, humaines et territoriales, le nationalisme du Hamas recèle tous ces éléments et aussi le plus essentiel, à savoir le facteur divin qui donne âme et vie. Le nationalisme du Hamas est lié à « la source de l'Esprit et à Celui qui accorde la vie, hissant vers les cieux de la nation, l'étendard céleste qui unit le ciel et la terre avec des liens fermes » (art. 12).

A cette fin, le Hamas a élaboré une stratégie globale. Pour tenir « leur rôle dans la bataille de libération », il est dévolu aux femmes musulmanes la tâche de mères reproductrices. Les filles seront éduquées en ce sens. On mobilisera « les savants, les éducateurs, les enseignants, les médias, les journalistes ainsi que les masses instruites ». L'expression artistique sera enrôlée selon des « règles » conformes aux « caractéristiques de l'art islamique » afin de posséder « les conditions requises à la mobilisation idéologique ». Car « le djihad ne se limite pas au combat et à la confrontation armée ». Aux Juifs et aux chrétiens, le Hamas « humaniste » et soucieux « des droits de l'homme » permettra de

« coexister pacifiquement [...] sous la bannière de l’Islam ». On en revient au statut de dhimmi, aboli par l’Empire ottoman au 19^e siècle.

« La laïcité est en totale contradiction avec l’idéologie religieuse ». Quant aux Juifs, qu’il convient de tuer – « Les rochers et les arbres diront ‘Ô Musulmans, ô Abdallah, il y a un Juif derrière moi, viens le tuer’ » (art. 7) –, le Hamas reprend les thèses antisémites connues : puissance financière, complot judéo-maçonnique, manipulation des médias, causes de toutes les guerres et révolutions, du colonialisme et de l’impérialisme, ... D’ailleurs, pour le Hamas, « Le plan sioniste [...] est contenu dans ‘Les Protocoles des Sages de Sion’ » (ouvrage antisémite mensonger publié par la police politique tsariste en 1903). Si le Hamas rencontre des sympathies en Occident, il n’est pas du tout apprécié au sein du monde arabe qui se méfie des Frères musulmans.

21. Où vivent les Palestiniens aujourd’hui ?

En l’absence de recensements précis (absence due notamment aux situations de guerres), il est difficile d’établir des chiffres avec certitude.

Il y a environ 14,3 millions de Palestiniens dans le monde.

Près de 5 millions vivent dans les territoires occupés et 5 autres millions vivent en Jordanie, au Liban et en Syrie. En Israël vivent deux millions d’Arabes dont la plupart sont musulmans. Ils s’identifient le plus souvent comme Palestiniens de nationalité israélienne. Environ un million de Palestiniens vivent dans les pays du Golfe et les autres pays arabes de la région. Enfin, près d’un million vivent en Amérique du Sud, en Europe et en Amérique du Nord.

Il est à noter que près de 6 millions de Palestiniens ont le statut de « réfugiés » sous l’égide de l’UNRWA.

22. Quel est le rôle de l'UNRWA créé pour les réfugiés palestiniens ?

La guerre de 1948-49 a provoqué l'exode de nombreux Palestiniens vers des pays arabes, où ils vivent souvent dans des camps. Seule la Jordanie leur accorde la citoyenneté, les autres pays refusant leur intégration. L'ONU crée en 1949 l'UNRWA, une agence exclusivement dédiée aux réfugiés palestiniens et à leurs descendants. Son mandat, régulièrement renouvelé, concerne aujourd'hui près de 6 millions de personnes. Ce dispositif unique entretient un statut de réfugié sur plusieurs générations, nourrissant l'espoir du retour sur les terres où ils vivaient jusqu'en 1948.

La guerre de 1948-49, déclarée par des pays arabes à Israël, a fait fuir des Palestiniens qui se sont réfugiés dans les pays voisins (Syrie, Transjordanie, Égypte, Liban), la plupart regroupés dans des camps. Or les pays arabes (excepté la Jordanie) refusent d'intégrer ces réfugiés sous prétexte qu'ils ont droit au retour sur les lieux où ils ont vécu.

(Voir la question « Qu'est-ce que la Nakba »)

En décembre 1949, l'UNRWA (*United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*, c'est-à-dire « Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient »), est créée pour leur venir en aide. Son rôle inclut des services éducatifs, de santé et sociaux pour les réfugiés palestiniens dans les camps.

Depuis lors, en l'absence de solution pour ces réfugiés, l'Assemblée générale de l'ONU a renouvelé périodiquement le mandat de l'UNWRA et l'a étendu récemment jusqu'en juin 2026. Le statut de réfugiés est accordé jusqu'à ce jour à leurs « descendants mâles ainsi qu'à leurs enfants mâles légalement adoptés ». Une partie de ces réfugiés ne vivent pas dans des camps, travaillent, voyagent, ont des passeports, mais ont le statut de réfugiés d'un pays dans lequel ils n'ont jamais vécu.

En 1950, l'Agence pourvoyait aux besoins d'environ 750 000 réfugiés palestiniens. Aujourd'hui, ils sont 5,9 millions à pouvoir bénéficier des services de l'UNWRA.

Tous les conflits, toutes les guerres ont entraîné des déplacements de populations et donc leur lot de réfugiés. Au cours du 20^e siècle, par suite de la chute des empires et la naissance d'États-nations, avec deux guerres mondiales, il y a eu des dizaines de millions de réfugiés : hindous, musulmans, Polonais, Allemands, Ukrainiens, Bulgares, Turcs, Grecs, Juifs, ... Après la Seconde Guerre mondiale, le sort des réfugiés devient une priorité pour l'Assemblée des Nations Unies. La création de l'UNRWA en faveur des réfugiés palestiniens est suivie un an plus tard de celle de l'UNHCR (*United Nations High Commissioner for Refugees*, ou « Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU ») pour apporter une aide d'urgence à tous les réfugiés et, lors de situations de non-retour dans leur pays d'origine, pour les accompagner dans leur installation et leur intégration dans d'autres pays. Cet

accompagnement est en principe limité à 18 mois. (Convention internationale des réfugiés). Chaque mission de l'UNHCR se termine par la fin du statut de réfugiés pour ces populations ainsi que pour leurs descendants. Alors que l'UNHCR opère pour l'ensemble des réfugiés du monde entier, l'UNRWA est exclusivement dévolue aux Palestiniens et est donc unique en son genre.

Il est avéré que les écoles de l'UNRWA entretiennent les enfants palestiniens dans l'espoir d'un retour sur la terre de leurs ancêtres et dans la détestation d'Israël.

23. Que pensent les Palestiniens du Hamas ?

Les Palestiniens aspirent à un État indépendant, selon les frontières prévues en 1947, projet resté inachevé par le refus des Arabes. Gaza est contrôlée par le Hamas depuis 2007, tandis que la Cisjordanie l'est en partie par l'Autorité palestinienne. La population palestinienne, prise entre occupation israélienne et autoritarisme du Hamas, subit une forte dégradation de ses conditions de vie. Une majorité soutient une solution diplomatique à deux États et critique le Hamas pour sa corruption et sa gestion. Malgré la répression, le soutien au Hamas baisse, et des voix réclament un changement politique ou une aide internationale.

Tous les Palestiniens aspirent à avoir un État indépendant et souverain. Les frontières en avaient été dessinées par le plan de partage de la Palestine voté par l'ONU en 1947 mais l'État arabe n'a pas vu le jour à la suite du refus des Arabes d'accepter ce plan proposé par la communauté internationale ainsi que leur refus de créer, en 1948, un État palestinien sur les territoires de Gaza et de Cisjordanie. Ces territoires ne furent occupés par Israël qu'en 1967, à l'issue de la guerre des Six Jours. Depuis, la Cisjordanie est administrée, très partiellement, par l'Autorité palestinienne (Fatah), sous contrôle militaire israélien, tandis que la bande de Gaza est gérée de manière totalitaire par le Hamas.

(Voir la question « *La Palestine est-elle un État ?* »)

Lorsqu'en 2007 le Hamas obtient une majorité aux élections dans la bande de Gaza et prend le pouvoir en chassant les représentants du Fatah, les conditions de vie des habitants se durcissent, leurs libertés sont réduites sous l'application stricte de la charia.

Un sondage d'opinion réalisé quelques semaines avant les attaques du 7 octobre 2023, dans les Territoires palestiniens (Cisjordanie et Gaza), par l'Université de Princeton aux États-Unis, a conclu que les populations estiment subir à la fois l'« occupation » d'Israël et la « dictature » des mouvements palestiniens. Si les civils gazaouis sont soumis, depuis 2007, à un blocus israélien avec l'appui de l'Égypte, les deux tiers d'entre eux ne font pas confiance au pouvoir islamiste du Hamas. 80 % des Palestiniens sondés souhaitent un règlement diplomatique avec Israël, avec une majorité favorable à une solution à deux États sur la base des frontières de 1967.

Le *Washington Institute*, quant à lui, souligne en juillet 2023, que 84 % des Gazaouis privilégient les réformes politiques et économiques internes aux questions de politique étrangère.

Pendant l'année 2022, l'organisme américain *Center for Peace Communications* (CPC) voulant rendre compte de la souffrance des Gazaouis sous le joug du Hamas, s'est entretenu avec des résidents de la bande de Gaza gouvernée par le Hamas (résultats diffusés en janvier 2023). Ceux-ci ont évoqué des arrestations arbitraires, des extorsions de fonds à l'encontre de petits commerçants et des violences de la part des autorités du

Hamas. Les frustrations exprimées sont fortes. Elles montrent la mauvaise gestion économique et sociale de la part du Hamas et sa corruption (les subsides considérables de nombreux pays n'ont pas été investis pour accroître le bien-être de la population) provoquant des manifestations pour l'amélioration des conditions de vie, très vite réprimées : manifestants frappés, habitations perquisitionnées, arrestations. Des critiques ont été formulées au sujet de l'éducation gazaouie, transformée en un système d'endoctrinement idéologique et de recrutement militaire : culture du djihad et de la recherche du martyr ; endoctrinement antisémite aussi. Ceux qui s'opposent à cette vision du monde expliquent qu'ils n'ont pas le droit de s'exprimer ouvertement.

Les résidents interrogés par le CPC ont également fait part de leur désaccord de voir les médias arabes de la région présenter le Hamas comme un héros.

En septembre 2024, le *Palestinian Center for policy and survey research* (PSR) ou « Centre palestinien de recherche sur les politiques et les enquêtes », basé à Ramallah, a effectué des sondages auprès de la population gazaouie (par téléphone et tablette) montrant que le soutien au Hamas est en baisse parmi les habitants de Gaza, avec seulement 39 % de Gazaouis se disant favorables au groupe terroriste, en baisse donc par rapport aux 64 % en juin. Lorsque le Hamas tire des roquettes, seuls les adolescents semblent applaudir dans la rue.

Si 39 % de Gazaouis sont favorables au Hamas, 24 % se prononcent en faveur du Fatah tandis que 15 % expriment leur souhait de voir une instance internationale au pouvoir, les autres étant sans opinion.

Une enquête menée par l'AWRAD (*Arab world research and development group*) en mai 2024 montre, elle, que 80 % des répondants à l'enquête (sur un échantillon de 1 500 personnes), issus aussi bien de Cisjordanie que de Gaza, sont favorables « pour le jour d'après » à Gaza (après la guerre) à un gouvernement dirigé par des Palestiniens, avec une nette distinction entre les Palestiniens de Cisjordanie et les Gazaouis. En Cisjordanie, 35 % des répondants sont en faveur d'une gestion commune ONU-Hamas à Gaza (à raison de 21 % pour ce dernier) tandis que les répondants de Gaza se disent opposés à voir le Hamas revenir au pouvoir après la guerre.

Étant donné la situation à Gaza, les militants pour la paix qui osent s'exprimer sont souvent considérés comme des traîtres à la cause gazaouie (dominée par le Hamas).

24. Que veut dire le slogan « *From the river to the sea* » ? Qui le prononce ?

Le slogan « *From the river to the sea* » appelle à un État palestinien sur l'ensemble du territoire entre le Jourdain et la Méditerranée, englobant Israël, Gaza et la Cisjordanie. Cette région abrite environ 15 millions d'habitants, dont Juifs et Arabes en Israël, et majoritairement des Arabes dans les territoires occupés. Le Hamas utilise ce slogan pour revendiquer une Palestine islamique, rejetant l'existence d'Israël. De son côté, le gouvernement israélien actuel s'oppose à un État palestinien et souhaite annexer une partie des territoires. Les deux visions opposées – « Palestine totale » contre « Grand Israël » – rendent le conflit encore plus inextricable.

« *From the river to the sea* » signifie « du fleuve à la mer ».

Ce slogan a beaucoup été utilisé depuis le 7 octobre 2023. Que signifie-t-il ? Il appelle à la création d'un pays, la Palestine, dans une zone du Moyen-Orient.

Le fleuve c'est le Jourdain à l'est, la mer c'est la Méditerranée à l'ouest, séparés par environ 65 km (comme aller de Bruxelles à Mons). La terre entre les deux, appelée autrefois Canaan, puis Judée, ou Israël, puis Palestine, puis Syrie du Sud, puis Palestine encore une fois, s'étend sur un peu moins de 30 000 km², et est presque aussi grande que la Belgique. On y trouve un pays, Israël, et deux territoires, la Cisjordanie et Gaza. 15 millions de personnes y vivent dont 10 millions en Israël, 3 millions en Cisjordanie et 2 millions à Gaza.

Tous les habitants d'Israël (Juifs et Arabes) sont citoyens israéliens et ont donc la nationalité israélienne. Le pays compte un peu plus de 7 millions de Juifs, 2 millions d'Arabes, pour la plupart musulmans, et une minorité chrétienne. Dans les territoires occupés, 93 % de la population arabe est musulmane, le reste chrétien. En outre, en Cisjordanie, vivent également 500 000 Israéliens dans les implantations qui sont situées, en majorité, en bordure de la ligne verte (1967).

Au cours des dernières années, la religion, aussi bien du côté israélien que du côté palestinien, a pris une place de plus en plus importante. Les tensions et les conflits se sont accrûs tout au long des décennies entre ces 2 parties qui sont de plus en plus intransigeantes et extrémistes, chacune d'elles invoquant des textes qu'elles considèrent comme sacrés.

D'une part, le slogan « *From the river to the sea* » prononcé par le Hamas et ses partisans dit sa détermination pour la création d'une Palestine libre, souveraine et islamique sur l'entièreté de l'espace comprenant Israël et les territoires occupés palestiniens, refusant l'existence d'Israël (dans la charte-même du Hamas), ce qui sous-entend le départ des 8 millions de Juifs qui y habitent ou, s'ils restent, leur soumission à la loi musulmane.

(Voir la question « Qu'est-ce que le Hamas » - Q20)

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

D'autre part, le gouvernement israélien actuel refuse la création d'un État palestinien sur les territoires de Cisjordanie et de Gaza notamment pour le danger qu'il pourrait représenter pour sa sécurité. Une autre raison est que les extrémistes religieux, au pouvoir actuellement en Israël, veulent récupérer les territoires « de leurs ancêtres » et par conséquent en expulser la population palestinienne. Leur intention est exactement l'inverse de ce que sous-entend le slogan des Palestiniens et de leurs amis : « *From the river to the sea* » ... pour le « Grand Israël », cette fois.

Carte C10

25. Qu'est-ce qu'être juif ?

La judéité dépasse la simple religion : on peut être juif par la foi, la culture, l'histoire ou la filiation. La loi juive traditionnelle reconnaît la descendance maternelle, tandis que des courants modernes acceptent aussi la lignée paternelle. Le judaïsme comprend divers courants (orthodoxe, réformé, athée) et groupes ethniques (Ashkénazes, Séfarades, Mizrahim). Des valeurs clés comme le *tikkoun olam* et la *tsedaka* soulignent un engagement moral et social. Le concept de « peuple élu » implique une responsabilité éthique, non une supériorité.

Bien qu'il soit difficile de répondre à cette question « parce qu'il y a autant de réponses qu'il y a de Juifs », nous tenterons une réponse.

La judéité dépasse le cadre religieux : on peut être « juif » et totalement athée. C'est la raison pour laquelle on parle de « peuple juif » et que l'on écrit « Juif/juif » tantôt avec une minuscule (religion), tantôt avec une majuscule (peuple).

Du point de vue personnel : être juif, c'est se reconnaître dans l'appartenance religieuse au judaïsme ou au peuple juif. La première définition est assez simple : il y a des règles, des croyances, des rituels auxquels on adhère et qu'on pratique. La seconde est le partage d'une histoire, d'une philosophie de vie, de traditions familiales etc.

Selon la loi juive traditionnelle, « est juive toute personne dont la mère est juive ou qui est convertie au judaïsme » mais le judaïsme réformé reconnaît aussi comme juif l'enfant d'un père juif.

La définition la plus étendue a été proposée par David Ben Gourion qui fut le premier chef de gouvernement de l'État d'Israël : « Est juif qui se sent juif ».

Il est à noter que les Nazis ont adopté une définition plus déterminante : était juif quiconque avait au moins trois grands-parents juifs, quelle que soit leur identité ou pratique religieuse. Les conversions au christianisme étaient déclarées nulles jusqu'à deux générations antérieures.

Les formes de judaïsme sont multiples : on compte de nombreux courants orthodoxes, traditionnels, libéraux, réformés et même un judaïsme athée.

On distingue trois principales branches du peuple juif : les Ashkénazes implantés d'abord en Europe de l'Est, les Séfarades (chassés d'Espagne et du Portugal) dispersés en majorité autour du bassin méditerranéen et au sein de l'Empire ottoman, et les Orientaux ou Mizrahim, originaires du monde arabe.

Voici quelques valeurs juives importantes. Le *tikkoun olam* (« la réparation du monde ») parle autant au Juif croyant qu'au Juif athée parce qu'il revêt une dimension imagée de justice sociale. La *tsedaka* est la pratique de la justice sociale (dons pour aider ceux qui en ont

besoin). Une troisième valeur juive importante est la transmission des idéaux des Lumières : une longue et lente amélioration de l'Homme, sorte de travail introspectif à la fois individuel et collectif visant à l'amener à davantage de sagesse, de compréhension, bref, d'humanité.

Quant à l'expression « peuple élu » (ou « choisi »), elle provient du Deutéronome (5^e livre de la *Torah*, la loi juive) et, selon de nombreuses interprétations, indique au peuple juif des devoirs, des responsabilités envers les autres hommes et non pas une supériorité ou des priviléges.

26. Qu'est-ce que le sionisme ?

Le sionisme est un mouvement né à la fin du 19e siècle visant à établir un État juif en Palestine, perçu comme une réponse aux persécutions antisémites. Il s'inscrit dans une tradition juive ancienne d'aspiration au retour à Sion. Theodor Herzl en est le fondateur politique, notamment après l'Affaire Dreyfus. Le sionisme se présente comme un mouvement de libération nationale, qui n'a rien à voir avec le concept de colonialisme. Il regroupe diverses tendances, unies autour de l'idée d'un refuge pour les Juifs dans leur terre historique.

Le sionisme est un mouvement politique et culturel, né en Europe à la fin du 19^e siècle. Le mot apparaît alors, inspiré par le Mont Sion, nom d'une colline autour de Jérusalem signifiant par extension la ville entière. Ce terme évoque l'aspiration du peuple juif, dispersé parmi les nations, à s'émanciper et à exister en tant que nation en revenant sur la terre d'Israël située en Palestine.

Mouvement de libération nationale du peuple juif, il est perçu désormais comme « colonialiste » alors qu'il en est le contraire : des Juifs d'Occident et d'Orient, persécutés dans les pays qui les ont vus naître, se sont réfugiés en Palestine (ce sont 99 % des Juifs du monde arabe qui ont dû quitter celui-ci).

Bien que le sionisme soit né à la fin du 19^e siècle, l'idée même est ancienne. L'aspiration des Juifs au retour en Terre d'Israël est immémoriale : « l'an prochain à Jérusalem » est évoqué dans de nombreuses prières juives. C'est à Jérusalem que se trouvent les lieux sacrés du judaïsme : le Mont du Temple où, successivement, ont été érigés deux temples. Du Second Temple, détruit par les Romains en l'an 70 de notre ère, il subsiste le « Mur des lamentations », vestige de son mur d'enceinte (c'est sur ce même site que deux mosquées, dont la mosquée Al-Aqsa, furent construites au 7^e siècle de notre ère). Des Juifs n'ont cessé d'habiter la Palestine. En 1099, les Juifs de Jérusalem furent tous assassinés lors de la prise de Jérusalem par les Croisés. Mais on les trouvait toujours à Hébron, à Jaffa, à Tibériade, à Safed,

La figure principale du mouvement sioniste politique est Theodor Herzl. En 1896 paraît son livre « L'État des Juifs, essai d'une solution moderne du problème juif ». Sa théorie naît dans le contexte de grands mouvements nationalistes, en particulier dans l'Empire austro-hongrois, où des minorités aspirent à devenir des États indépendants. Herzl veut apporter une solution au sort des Juifs victimes de nombreux pogroms (encouragés par les autorités) en Europe de l'Est ainsi qu'à une vague dévastatrice d'antisémitisme, en France, à la suite de « l'Affaire Dreyfus » (accusation fallacieuse de trahison d'un capitaine de l'armée française du seul fait de sa judéité).

Le sionisme n'est pas un mouvement monolithique, il recouvre tout un éventail de convictions politiques ou religieuses, allant de l'extrême gauche à l'extrême droite, de

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

l’athéisme à l’orthodoxie religieuse. Mais le sionisme s’accorde pour prôner l’existence d’un État-refuge pour tous les Juifs.

27. Que veut dire être sioniste aujourd’hui ?

Être sioniste aujourd’hui signifie soutenir le droit d’Israël à exister comme État légitime. Le sionisme rassemble des personnes très diverses, sans se confondre avec la religion juive ou la nationalité israélienne. Certains sionistes défendent une coexistence avec un État palestinien, d’autres non. Malgré la reconnaissance d’Israël par l’ONU en 1947, le conflit avec le monde arabe persiste. Le mot « sioniste » est parfois détourné pour désigner un ennemi, alimentant des discours hostiles.

Une réponse courte : est sioniste toute personne qui pense que l’État d’Israël a le droit d’exister comme n’importe quel autre.

Parfois, on confond sioniste, israélien et juif. Ces trois termes désignent des concepts très différents. Il existe toutes sortes de sionistes avec des opinions très variées, même si tous sont d’accord avec le fait qu’Israël a le droit d’exister. Il y a des sionistes de gauche et de droite, des sionistes juifs et des sionistes non-juifs, tels des chrétiens évangéliques, certains anglicans et même des musulmans, des sionistes religieux et des non-croyants, des Israéliens mais aussi des non-Israéliens. Certains souhaitent vivre en paix avec leurs voisins, d’autres sont va-t-en-guerre. Il y a des sionistes qui refusent la création d’un État palestinien à côté d’Israël, d’autres qui sont d’accord avec cette idée. Pour comprendre la complexité du phénomène, il faut savoir qu’il y a des Juifs non sionistes et même des Juifs antisionistes (autant en Israël qu’en dehors), mais la grande majorité des Juifs sont sionistes.

Avant 1948, étaient sionistes ceux qui voulaient que soit créé un État d’Israël dans la région, et ils le dénommaient « *Eretz Israël* » (Terre d’Israël). En 1947 les Nations Unies ont voté à la fois la création d’un tel État ainsi que d’un deuxième, un État arabe. Les sionistes ont accepté cette proposition, les Arabes l’ont refusée.

Certains pays comme l’Égypte, la Jordanie, le Maroc ont finalement reconnu Israël et ont conclu des accords de paix avec lui. Aujourd’hui, se déroule un nouvel et tragique épisode de cette longue guerre interrompue par des périodes de trêve. Plus que jamais les sionistes sont divisés face à cette guerre. Beaucoup souhaitent qu’elle puisse s’arrêter maintenant ; d’autres désirent que celle-ci soit la dernière et qu’elle s’achève avec la proclamation d’un État de Palestine en paix avec Israël ; d’autres encore ne veulent pas entendre parler d’un État palestinien qui, selon eux, représenterait un danger pour Israël.

On peut se demander pourquoi souhaiter la disparition d’Israël alors que l’existence d’autres États où se déroulent des tragédies aussi effroyables, sinon plus, n’est pas contestée (comme la Syrie, le Soudan, l’Érythrée, la Somalie, l’Azerbaïdjan, le Congo, le Yémen, la Libye).

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

Pour ceux qui veulent la disparition d'Israël, le mot sioniste a acquis une nouvelle signification. Il est devenu une insulte, synonyme d'ennemi, de méchant, de détestable, de diabolique, voire de nazi.

28. Qu'est-ce que la Shoah ?

En hébreu, le terme « shoah » signifie « catastrophe ». Il désigne le génocide des Juifs par le régime national-socialiste. Soit l'extermination systématique par l'Allemagne nazie, de 1941 à 1945, de six millions de Juifs – 85 % des Juifs des territoires conquis par les Nazis –, dont un million et demi d'enfants. Ils ont ainsi été tués de diverses manières : affamés jusqu'à la mort dans les ghettos, sous-alimentés et soumis à des travaux forcés dans les camps de concentration, envoyés dans les chambres à gaz des centres d'extermination, ou encore tués lors de fusillades massives, désignées par le terme “Shoah par balles”.

La singularité de la Shoah dont la portée est universelle réside dans l'extermination planifiée, méthodique, organisée, bureaucratique et pouvant s'appuyer sur l'aide de collaborateurs – gouvernements et individus – à travers toute l'Europe.

29. Qu'est-ce que l'antisémitisme ?

L'antisémitisme, défini par l'IHRA comme la haine envers les Juifs, remonte au 19e siècle mais trouve ses racines dans des rivalités religieuses plus anciennes. Il se distingue du racisme classique par son complotisme accusant les Juifs d'être responsables des maux du monde, popularisé notamment par les « Protocoles des Sages de Sion ». Cette haine a conduit à la Shoah, où les Juifs furent perçus comme des ennemis à éliminer. Aujourd'hui, l'antisémitisme se manifeste souvent par la haine d'Israël, exacerbée après les attaques du Hamas le 7 octobre 2023. Cette forme de haine connaît une recrudescence inquiétante.

Une définition actualisée de l'antisémitisme a été proposée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) en 2016 : « L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte. » Le mot date du 19^e siècle mais la réalité de la haine des Juifs est bien plus ancienne : elle date de l'installation sur les deux rives de la mer Méditerranée, ici du christianisme, là de l'Islam, religions issues du judaïsme et rivales de celui-ci. En cela, l'antisémitisme ne se confond pas plus avec le racisme que la xénophobie.

Historiquement, c'est un journaliste allemand, Wilhelm Marr, qui le premier a utilisé le vocable « *antisemitismus* » en 1879, lors de la fondation d'une « ligue antisémite ».

L'emploi de ce mot nouveau indique un tournant dans l'histoire de la haine des Juifs. Wilhelm Marr plaideait pour l'expulsion des Juifs vers la Palestine, une consigne devenue de plus en plus populaire dans les milieux antijuifs de l'époque. Le mot « antisémite » ne concerne en rien les Arabes ou les Éthiopiens, qui utilisent également une langue sémitique : il est employé pour justifier la seule exclusion des Juifs de la société allemande (il n'y a, en effet, pas de peuple sémitique mais bien des populations parlant des langues sémitiques).

L'antisémitisme tient en réalité du complotisme, selon l'idée que les Juifs seraient responsables des malheurs du monde. En 1903, des agents de la police tsariste fabriquent de toutes pièces un ouvrage mensonger destiné à démontrer l'existence d'une conspiration juive visant à saper les bases de la chrétienté. Ce sont les « Protocoles des Sages de Sion », où les Juifs sont accusés de vouloir s'emparer de l'ensemble du globe. Le Juif acquiert dès lors une image de puissant, avide, expansionniste, dominateur. Cet ouvrage, qui a inspiré Hitler, est diffusé et facilement accessible encore aujourd'hui, notamment au sein du monde arabe.

Ce qui distingue l'antisémitisme du racisme courant c'est que le Juif est dépeint comme un être dangereux, démoniaque, surpuissant. Il est moins un « sous-homme » à exploiter

(esclavage) tel le Noir ou le Slave qu'un nuisible à éliminer, de force si nécessaire, ce que feront les Nazis.

Les mesures prises à l'encontre des Juifs ont évolué avec le temps, du moins en Europe. Les ghettos, le numerus clausus, les interdictions et sanctions de toutes sortes sont tombés petit à petit en désuétude. La haine du Juif s'est « modernisée ». De nos jours, elle se manifeste principalement à travers la haine portée sur le seul État juif de la planète. Tel le Juif d'antan, Israël serait responsable des malheurs du monde, bref un État nuisible dont la disparition sauverait l'Humanité.

Depuis la Shoah, soit l'extermination de six millions de Juifs par les Nazis, l'antisémitisme est puni par la loi dans une douzaine de pays occidentaux dont la Belgique.

Dans les décennies qui suivirent la Shoah, un silence trompeur donna l'espoir que « cela ne se produirait plus jamais ». Le racisme et l'antisémitisme n'avaient jamais été autant combattus, au travers de programmes éducatifs et de campagnes civiques visant à éviter sa recrudescence.

Or, depuis quelques années, la Shoah ne cesse d'être banalisée, minimisée, voire niée. Alors que, dans le même temps, une importation sans nuance du problème israélo-palestinien, tente d'imputer à tous les Juifs les fautes réelles ou supposées du gouvernement de l'État d'Israël.

Les massacres d'Israéliens le 7 octobre 2023, perpétrés par des milliers de terroristes dirigés par le Hamas et la riposte israélienne sur Gaza ont entraîné une vague internationale d'antisémitisme d'une violence inattendue, jamais rencontrée depuis la Shoah.

30. Que veut dire antisioniste aujourd’hui ? Un antisioniste est-il antisémite ?

Critiquer la politique israélienne n'est pas forcément antisémite, mais nier ce droit à l'existence relève souvent de l'antisémitisme, sous couvert d'antisionisme. La critique d'Israël est souvent disproportionnée par rapport à d'autres conflits, révélant un biais informatif. En Belgique, les actes antisémites ont fortement augmenté après les massacres du Hamas le 7 octobre 2023, signalant une montée inquiétante de la violence anti-juive.

Aujourd’hui, celui qui se dit sioniste pense qu’Israël a le droit d’exister comme n’importe quel autre pays. Beaucoup de Juifs à travers le monde ne soutiennent pas forcément la politique d’Israël, mais cela ne veut pas dire qu’ils souhaitent sa disparition. Pour eux, la création d’Israël a été une nécessité vitale, tant pour les Juifs d’Orient (soumis à la dhimmitude) que d’Occident (marqués par les pogroms et la Shoah).

Pour certains, l’antisionisme signifie critiquer les décisions du gouvernement israélien, en particulier sur la question palestinienne. Cette position est tout à fait valable et n'est pas une preuve de haine antisémite. D’autres considèrent que l’État d’Israël ne devrait pas exister parce qu’il bafoue les droits humains. Ainsi, de tous les peuples qui composent notre Humanité, seuls les Juifs n’auraient pas droit à une patrie ? Comme le rappelle l’historien israélien Elie Barnavi, partisan d’une solution à deux États, l’État d’Israël, reconnu par les Nations Unies, fait désormais partie de la communauté internationale. Lui contester ce statut, ou vouloir sa disparition n'est rien d'autre que de l'antisémitisme déguisé. « L’antisionisme » n'a aucune justification rationnelle.

Comme pour tout pays, la politique d’Israël peut être critiquée. Être une démocratie n’immunise pas un État contre les dérives. Cependant la critique contre Israël à l’échelle mondiale a pris une telle ampleur qu’elle n'a rien de commun avec celle adressée à d’autres pays impliqués dans de graves conflits ou des violations importantes des droits humains. La Chine persécute ses minorités ouïghoure et tibétaine, la Russie attaque et envahit l’Ukraine, la Syrie a causé la mort de près de 600 000 civils, la Turquie opprime les Kurdes. Aucun de ces pays n'est pourtant ciblé avec autant de constance et aucun terme spécifique n'a été inventé, comme l’antisionisme, pour stigmatiser de manière insultante un de ces gouvernements.

À travers la critique virulente contre Israël et sa gestion du conflit en cours, sous couvert d’antisionisme, c'est de l'antisémitisme qui se manifeste dans le monde. En prétendant défendre les droits humains, certains discours contre Israël font ressurgir des préjugés antijuifs et des stéréotypes antisémites.

En Belgique, aujourd’hui, on ne se déclare pas antisémite : de même que pour les diverses formes de racisme, cette affirmation est punie par la loi. Cependant, la plupart des

Fiches – Le conflit israélo-palestinien

antisionistes assimilent les Juifs, tous les Juifs, aux Israéliens, les accusant d'être sionistes et surtout de soutenir le gouvernement israélien envers et contre tout.

Depuis les massacres du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, à quelque 5 000 km de la Belgique, les actes antisémites ont explosé partout dans le monde de manière exponentielle - certains, avant même la riposte israélienne. Les insultes, menaces, agressions physiques et déprédations de sites juifs sont innombrables.

(Voir la question « Quelles tentatives et perspectives pour une solution à deux États ? » - Q12)

31. Les Juifs de la diaspora votent-ils en Israël ?

Pour voter en Israël, il faut à la fois détenir la nationalité israélienne, qu'on soit juif ou arabe, et être présent en Israël le jour des élections. Le vote n'est pas autorisé depuis l'étranger, sauf pour les employés de l'État et les militaires résidant à l'étranger. Il n'y a pas non plus de vote par procuration.

Les Juifs de diaspora ne peuvent pas voter en Israël sauf s'ils sont citoyens israéliens (possédant la double nationalité donc).

Le vote n'est pas obligatoire. Il faut avoir atteint l'âge de 18 ans pour voter.

Aux dernières élections, le 1^{er} novembre 2022, le taux de participation s'est élevé à 70,6 % des inscrits : sur près de 6,8 millions d'Israéliens de plus de 18 ans inscrits, près de 4,8 millions d'Israéliens ont pris part au vote.

32. Où vivent les Juifs aujourd’hui ?

En Israël, au 9 mai 2024, 7,4 millions de Juifs vivaient sur 9,9 millions d’habitants, soit 73,2 %. Fin 2022, près de 45 % des Juifs vivaient en Israël, la diaspora comptant environ 9 millions. Aujourd’hui, la population juive mondiale recensée dans 102 pays dépasse les 16 millions.

Au 1^{er} janvier 2021, la population juive mondiale était estimée à 15 millions de personnes, selon une étude de la *Jewish Data Bank*. Cette estimation était basée sur un inventaire des populations juives de 102 pays et territoires comptant au moins 100 Juifs.

La difficulté pour obtenir ces données est que les critères de définition de la population juive ne sont pas uniformes et la qualité des données n'est pas entièrement satisfaisante. De plus, les Juifs à l'échelle mondiale vivent dans des environnements institutionnels, culturels et socio-économiques très différents, ce qui amplifie le problème.

À des fins d'analyse, il ne serait pas acceptable d'utiliser des normes de définition différentes selon les pays, même si dans la conduite quotidienne des affaires communautaires juives, de telles différences entre les pays sont la réalité.

Cette étude concerne les Juifs qui considèrent la religion comme un moyen pertinent d'identification et ceux qui se reconnaissent plutôt comme membres de la communauté juive.

Selon cette étude, en 2021, la répartition mondiale de la population juive était la suivante :

Personnes

Israël :	6 870 000	Hongrie :	46 800
USA :	6 000 000	Ukraine :	43 000
France :	446 000	Mexique :	40 000
Canada :	393 500	Pays-Bas :	29 700
Grande Bretagne :	292 000	Belgique :	28 900
Argentine :	175 000	Italie :	27 200
Russie :	150 000	Suisse :	18 400
Allemagne :	118 000	Uruguay :	16 400
Australie :	118 000	Chili :	15 900
Brésil :	91 500	Autres pays :	193 000
Afrique du Sud :	52 000		

Des données plus récentes sont également disponibles.

Le 9 mai 2024, la publication des statistiques nationales annuelles sur la population israélienne montrait que l'État d'Israël comptait 9 900 000 citoyens dont 7 427 000 Juifs (73,2 %), 2 089 000 Arabes (musulmans, chrétiens et druzes, soit 21,1 %) et 564 000 autres (soit 5,7 %).

Fiches - Le conflit israélo-palestinien

80 % des Juifs israéliens sont nés en Israël (on les appelle Sabras). Selon les sources, la moitié ou davantage des Juifs israéliens aujourd’hui sont des Mizrahim, descendants des Juifs ayant dû fuir les pays arabes du Moyen-Orient (Machreq) ainsi que l’Iran, surtout depuis l’indépendance d’Israël en 1948. Les autres Juifs israéliens sont d’origine ashkénaze (d’Europe de l’Est et d’Allemagne) et d’origine séfarade (descendants des Juifs d’Espagne et du Portugal, ayant fui ces pays au 16^e siècle pour gagner l’Empire ottoman).

Enfin, l’on sait que fin 2022, environ 45 % de la population juive mondiale vivait en Israël. Si cette proportion est encore correcte aujourd’hui, la population juive en diaspora peut être estimée à environ 9 077 000 personnes tandis que la population juive mondiale à 16 504 000 personnes.

33. Dans quelles conditions les Arabes israéliens vivent-ils ?

Après 1948, les Arabes restés en Israël ont vécu sous régime militaire avant une amélioration progressive de leur situation. Plus de 2 millions y vivent aujourd’hui, majoritairement musulmans. Ils bénéficient des mêmes droits sociaux que les Juifs, peuvent servir volontairement dans l’armée, et participent à la vie politique. En 2021-22 un parti arabe a participé au gouvernement. La présence des Arabes dans l’enseignement supérieur et la fonction publique en Israël a augmenté, malgré des discriminations et des risques liés à la loi sur l’État-nation de 2018. Les Arabes de Jérusalem-Est ont le statut particulier de résidents sans citoyenneté, avec des droits électoraux limités.

L’histoire des Arabes israéliens est difficile : pendant longtemps, l’État s’est méfié des Arabes restés en Israël après 1948 (environ 150 000). Ils se sont retrouvés sous régime militaire et ne pouvaient pas circuler librement. Progressivement, leur situation s’est améliorée pour atteindre le niveau de vie moyen. Beaucoup d’entre eux aujourd’hui se sont intégrés à la société israélienne tout en préservant leur identité arabe et, même si des discriminations subsistent, ils reconnaissent bénéficier de tous les avantages sociaux dont jouissent les citoyens.

Les Arabes israéliens peuvent faire leur service militaire sur base volontaire, tandis que pour les hommes druzes et circassiens, tout comme pour les Juifs (hommes et femmes), il est obligatoire. Les Arabes israéliens vivent au sein de villes mixtes ou dans des villes ou villages arabes. La majorité des Arabes israéliens, au nombre d’un peu plus de 2 millions, sont musulmans (82,9 %) ; fin 2022, l’Institut pour la Démocratie israélienne comptait 9,2 % de Druzes et 7,9 % de chrétiens.

La Knesset (parlement israélien) compte des députés arabes depuis 1949, dont des musulmans, des Druzes et des Bédouins. Ils se présentent soit dans des partis arabes soit dans des partis juifs.

Lorsque les partis arabes ont réussi à s’unir, ils ont pu peser sur la majorité au pouvoir et faire progresser la situation des communautés arabes dans tous les domaines.

En 2021-2022, pour la première fois de l’histoire d’Israël, un parti arabe a participé au gouvernement (Mansour Abbas – Liste Arabe Unie).

En 21 ans, depuis 2003, le pourcentage d’étudiants arabes dans les universités israéliennes est passé de 3,5 % à 20 %, la part des médecins dans les hôpitaux à 24 %, 36 % pour les dentistes, 44 % pour les infirmières et infirmiers et 55 % pour les pharmaciens. Le pourcentage d’employés arabes dans la fonction publique pour le gouvernement central est passé de 1,7 % à 13,2 %.

Cependant, on peut craindre que le gouvernement actuel, s’appuyant sur la loi relative à l’État-nation (2018), ne fasse reculer tous ces acquis.

Pourtant, malgré les appels du Hamas lancés aux citoyens arabes et la méfiance de certains Israéliens juifs à leur égard, le sentiment d'appartenance des Arabes à l'État d'Israël est plus important dans les sondages qui ont été effectués immédiatement après le 7 octobre 2023. Il est passé de 70 % à 84 % (chiffres provenant de l'Institut pour la Démocratie israélienne). Ceci, notamment parce que des Arabes ont également été victimes des massacres du 7 octobre par le Hamas.

D'après les dernières statistiques (provenant du *Palestinian Central Bureau of Statistics*) en 2022, ce sont 5,9 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires occupés dont deux tiers en Cisjordanie et un tiers dans la bande de Gaza.

Le statut des Arabes de Jérusalem-Est est particulier. Le 7 juin 1967, après la conquête de cette partie de la ville par l'armée israélienne, ses habitants arabes qui, depuis juin 1948, étaient ressortissants jordaniens, ne le sont plus. L'État d'Israël leur attribue un statut particulier, celui de « résidents » ; ils y gagnent l'opportunité de devenir citoyens de l'État d'Israël, ce que la quasi-totalité des habitants de l'ancien secteur jordanien a toujours refusé. Ils payent depuis 1968 leurs impôts à l'État juif et bénéficient de tous les droits sociaux dont un accès au système de santé israélien. Ne disposant que d'une carte de résident ou de leur titre d'identité jordanien obtenu avant juin 1967, les habitants nés avant cette date n'ont pas droit à un passeport délivré par l'État juif. Ils peuvent voter aux élections municipales mais ne votent pas aux élections législatives : en conséquence, ils n'ont pas de députés à la Knesset. Toutefois, un très petit nombre de Palestiniens de Jérusalem-Est - 1800 personnes en 2020, soit moins d'un pour cent des 353 800 habitants arabes recensés la même année sur ce territoire - a demandé la citoyenneté israélienne.

34. Tous les Israéliens sont-ils d'accord avec leur gouvernement ?

Israël est une démocratie parlementaire avec un parlement élu au scrutin proportionnel, où seuls les partis dépassant 3,25 % des voix siègent. Le gouvernement actuel est contesté pour ses objectifs de réforme de lois anti-démocratiques. Malgré la guerre depuis le 7 octobre 2023, des manifestations régulières réclament la démocratie, un cessez-le-feu et la libération des otages.

Israël est une démocratie parlementaire. Il y a une seule assemblée législative (la Knesset) dont les parlementaires sont élus selon un scrutin proportionnel. Le système israélien prévoit que les partis qui n'obtiennent pas 3,25 % des voix ne sont pas représentés au parlement.

Aux dernières élections (2022), 40 partis se présentaient, dont seuls 11 d'entre eux ont obtenu une représentation parlementaire, et seulement 70 % des Israéliens sont allés voter.

Lors de ces élections, le parti Likoud de Benjamin Netanyahu a obtenu 23,41 % des voix, ce qui représente de fait 16,5 % des Israéliens en âge de voter. Mais aucun des partis de l'ancienne coalition n'a voulu s'allier avec lui en raison des procès qui étaient prévus à son encontre. Netanyahu a alors constitué une coalition pour former un gouvernement avec les partis religieux et l'extrême droite.

Cette coalition, qui a une majorité de blocage à la Knesset (64 sièges sur 120), même si elle ne représente qu'un tiers environ de la population israélienne votante.

Les partis qui y sont représentés ont en commun le rejet de la « solution à deux États » et la volonté d'annexer la Cisjordanie, ce qui rendrait impossible l'établissement d'un État palestinien.

Une majorité d'Israéliens s'opposent à ce gouvernement installé depuis janvier 2023 parce qu'il tente de faire voter des lois qui réduisent l'espace démocratique et portent atteinte aux institutions, essentiellement à la Cour Suprême, seul pouvoir de contrôle du législatif et de l'exécutif. De plus, sous la menace d'une démission des ultra-orthodoxes, une exemption du service militaire, même en temps de guerre, est accordée aux *Haredim* (Juifs ultra-orthodoxes).

Depuis son installation, des centaines de milliers d'Israéliens manifestent chaque samedi dans tout le pays contre ce gouvernement. De plus, depuis le 7 octobre 2023, malgré l'état de guerre, ils continuent de dénoncer les atteintes à la démocratie, revendentiquent un cessez-le-feu à Gaza, des négociations avec le Hamas pour le retour des otages détenus à Gaza ainsi que la sécurité au sud d'Israël (frontière avec Gaza), comme au nord (villes, villages et kibbutzim à la frontière du territoire libanais, que le Hezbollah attaque tous les jours).

Fiches - Le conflit israélo-palestinien

Ces Israéliens considèrent que Netanyahu ne souhaite pas arrêter la guerre. S'il le faisait, les ministres d'extrême droite démissionneraient aussitôt, ce qui entraînerait la chute du gouvernement. Benjamin Netanyahu se retrouverait en tant que simple citoyen, dans ses procès en cours et probablement aussi face à une commission d'enquête sur ses responsabilités dans les événements du 7 octobre 2023.

ANNEXES

Annexe 1. Histoire du peuple juif en quelques mots

L'histoire du peuple juif tient au vécu d'un groupe humain qui inventa le monothéisme à l'origine du judaïsme mais aussi du christianisme puis de l'islam. Elle est liée à un territoire, d'abord appelé Terre de Canaan jusqu'à Josué, successeur de Moïse, ensuite la Terre d'Israël.

Poussé par les circonstances historiques, ce peuple, caractérisé par un patrimoine commun, présente une étonnante mobilité sur une grande partie de la planète, au cœur de nations et d'empires divers et dans de nombreuses civilisations (diaspora), tout en maintenant une présence physique quasi continue sur cette Terre d'Israël.

Il présente aussi des fluctuations démographiques en dents de scie selon les circonstances historiques bonnes (coexistence, émancipation) ou dramatiques (persécutions, expulsions, pogroms, extermination). Ici, seule sera présentée de manière très succincte son histoire en Israël et en diaspora. Malheureusement, n'y figurent pas, par exemple, l'histoire des Juifs noirs d'Éthiopie ou des Juifs d'Inde.

Israël antique

L'histoire du peuple juif s'étend sur plus de 3000 ans, de 1200 av. J.-C. à nos jours. Bien que la Bible hébraïque (appelée ensuite Ancien Testament par les chrétiens), une des sources textuelles les plus anciennes, soit partiellement mythologique et théologique, de nombreuses découvertes archéologiques en corroborent plusieurs passages. Les premières mentions de son existence historique (Hébreux ou Fils d'Israël) en dehors de la Bible sont la stèle du pharaon Mérenptah datée de 1207 av. J.-C., la campagne de Sheshonq 1^{er} de la 22^e dynastie (10^e siècle av. J.-C.) qui orne les murs de Karnak (Haute-Égypte) ainsi que la stèle de Mésha (9^e siècle av. J.-C.), qui relate des guerres vues par les adversaires des Hébreux.

Issus de la région du Croissant fertile, les Fils d'Israël migrent vers la Terre d'Israël. Ils sont descendants d'une même famille divisée en 12 tribus puis fédérées en un seul royaume d'Israël et de Juda, sous les rois Saül, David et Salomon au 11^e siècle av. J.-C. (époque de la construction du Premier Temple).

Après le règne de Salomon, le royaume est scindé en deux : Israël établi en Samarie qui disparaît en 722 av. J.-C. après la conquête par les Assyriens, et Juda (d'où le nom « Juifs ») avec comme capitale Jérusalem.

Après la conquête par Nabuchodonosor en 586 av. J.-C., le royaume de Juda y compris le Premier Temple est détruit. Dès cette période, une nouvelle réalité dominera la conscience du peuple en exil avec la centralité de Jérusalem et un réseau de communautés en pays étrangers. Les plus grands foyers se trouvent dans le royaume babylonien et en Égypte.

Babylone est conquise en 539 av. J.-C. par le roi perse Cyrus qui autorise les exilés de Jérusalem à retourner dans leur pays et à reconstruire leur temple. Ce qu'ils feront.

En 63 av. J.-C., la campagne de Pompée soumet le pays de Juda à Rome. De nombreuses sectes issues du judaïsme voient le jour dont celle des chrétiens. Différentes luttes s'engagent dont certaines sont rapportées en grec par l'historien et témoin Flavius Josèphe. En 70 apr. J.-C., les légionnaires romains brûlent le Second Temple et envoient en esclavage de nombreux prisonniers à Rome, provoquant une nouvelle dispersion d'une partie du peuple juif dans l'Empire Romain. Elle sera l'élément fondateur de la diaspora.

En Judée, après la révolte nationaliste juive de Bar-Kokhba (entre 132 & 135 de notre ère), l'empereur Hadrien change le nom de Judée-Samarie (*Judaea*) en Palestine (*Palaestina*).

Les Juifs en Palestine et en Babylonie : l'ère talmudique - Domination byzantine

Du 1^{er} au 7^e siècle, des écoles rabbiniques apparaissent un peu partout notamment autour de deux ensembles d'académies culturelles en Palestine et en Babylonie, et émergent comme pôles éducatifs. Les « Sages » développent le système juridique et les nombreuses discussions contradictoires sont transcris (*Talmud*), alors que la synagogue émerge comme pôle de la vie communautaire. Ce système faisant office de loi est, par ailleurs, ignoré par les Samaritains ou certaines communautés juives éloignées des centres d'enseignement. Ainsi en est-il par exemple pour les Juifs de Chine, d'Inde ou d'Éthiopie.

La Palestine (Terre sainte pour les chrétiens) où les Juifs sont majoritaires, vit sous la double loi romaine et chrétienne de Byzance (4^e-6^e siècle). Le législateur et l'Église multiplient alors toutes les lois coercitives contre les Juifs de l'empire byzantin pour les pousser à la conversion.

Islam en Palestine, statut d'infériorité des Juifs et des chrétiens (du 8^e au 19^e siècle) dans les contrées islamiques

Les Arabes envahissent la Palestine (7^e siècle). L'État théocratique musulman se montre plus tolérant envers les non-musulmans reconnus comme « Gens du Livre ». Les Juifs et les chrétiens voient leur situation améliorée mais sous un statut différent des musulmans. Certains occupent même des positions importantes à la cour des califes ou dans des administrations locales.

Toutefois, leur statut de protégés ou *dhimmis* est une chose toute relative et s'accompagne de nombreuses obligations humiliantes qui perdurent sous la domination ottomane turque et dans les pays du Maghreb. La sévérité des interdits varie selon les dirigeants, l'endroit ou encore l'époque : paiement d'un tribut onéreux de capitation (jusqu'à 3 fois plus que pour un musulman), port de vêtements distinctifs, interdiction de témoigner, interdiction de monter à cheval, vexations, résidence dans des quartiers clos (*mellah* au Maroc). Le mépris à leur égard peut mener à des pogroms comme celui de Fez en 1912.

La suppression de la *dhimma* par l'Empire ottoman en 1856 n'empêche pas les discriminations ni les pogroms envers les Juifs dans d'autres contrées où la *dhimma* a aussi été en vigueur, comme à Fez (Maroc) en 1912 et à Hébron (Palestine) en 1929.

Actuellement, le monde arabe est vidé à 99 % de ses Juifs, du seul fait que tous les États issus de la décolonisation se sont voulu exclusivement sunnites et arabes, à l'exclusion du seul Liban. Les Juifs, à l'instar des chrétiens mais aussi des Kurdes, des Druzes et des Chiites, se sont trouvés exclus du récit national ; d'où un départ sans retour, principalement vers Israël où la population issue du monde arabe est quasi majoritaire.

Les Juifs séfarades en Espagne

En Espagne musulmane, *al-Ándalus*, se développe une période appelée « âge d'or » (8^e–11^e siècle), relativement calme pour les communautés juives malgré les nombreuses exactions qu'elles subissent. Penseurs, savants et médecins juifs contribuent au développement de la connaissance avec les chrétiens et les musulmans, notamment en participant à la diffusion des œuvres d'Aristote.

Maïmonide, par exemple, penseur et médecin de renom au Moyen-Âge, y contribue et la combine avec la théologie juive, influençant la pensée médiévale chrétienne. Il doit toutefois s'enfuir au Maghreb avec l'arrivée en Espagne des Almohades, musulmans rigoristes venus d'Afrique, qui persécutent durement les Juifs et les chrétiens (12^e siècle).

Après la Reconquista chrétienne, en 1492, les rois catholiques Ferdinand et Isabelle promulguent le décret de l'Alhambra, forçant tous les Juifs (et les Musulmans en 1525) à se convertir ou à quitter l'Espagne. Doutant de la sincérité des convertis, le paroxysme est atteint avec l'Inquisition qui édite un système de la pureté du sang (« *limpieza de sangre* ») au 15^e siècle. Les Juifs expulsés, appelés Séfarades (*Sefarad* signifie « Espagne » en hébreu) et les convertis (*conversos*, désignés dédaigneusement par le terme « *marranes* », « *porcs* »), s'installent principalement dans l'Empire ottoman, en Afrique du Nord et en Europe (notamment en Italie, à Anvers, puis à Amsterdam).

Les Juifs ashkénazes en Europe chrétienne

A la même période, les marchands juifs (appelés syriens) apparaissent en Gaule aux 8^e et 9^e siècles, jouant un rôle économique actif, présents dans de nombreuses professions comme la verrerie (il existait un procédé fameux appelé le « verre juif »), ceci jusqu'à l'apparition des mesures restrictives édictées par les corporations. Au 11^e siècle, ce judaïsme ashkénaze, terme qui désigne les Juifs d'Europe occidentale et orientale, est florissant notamment dans les vallées du Rhône et du Rhin. Les Juifs commercent à travers les continents grâce, aussi, à leurs contacts avec leurs coreligionnaires.

Vivant à Troyes en France, Rachi est à la fois vigneron et un des plus grands savants bibliques et talmudiques. Ses écrits mêlant l'hébreu à l'ancien français de l'époque ont fortement contribué à la connaissance du vieux français aujourd'hui.

Plus tard, en Italie, les Juifs participent activement aux activités économiques et à la création culturelle et musicale comme *Salomone de Rossi*, compositeur célèbre et théoricien (16^e-17^e siècle).

Antisémitisme du 11^e au 18^e siècle et migration vers l'Europe de l'Est. Les Juifs de « Belgique ».

Au Moyen-Âge, entre la première croisade et l'apparition de la Peste Noire (apportée par une nef génoise), l'Église invoque un statut de peuple témoin, incapable de reconnaître le christianisme et qui doit donc être éradiqué. Les croisades marquent une intensification des exactions envers les Juifs en Europe et en Terre Sainte. Des pogroms éclatent, en particulier en Allemagne et en France. Entre le 13^e et le 15^e siècle, de nombreux pays expulsent leurs populations juives, notamment l'Angleterre (1290), la France (1306) et l'Espagne (1492).

C'est à cette période (15^e siècle) que les Juifs migrent vers des pays plus tolérants comme la Pologne. Ce pays devient le havre reconnu des Juifs séfarades et ashkénazes et le judaïsme polonais devient le centre de développement spirituel et culturel.

Dans les territoires couverts actuellement par la Belgique, les Juifs sont peu nombreux. La première mention incontestée remonte à 1200. Ils sont astreints notamment au port de la rouelle dès 1215. On en trouve des témoignages à Louvain, Tirlemont, Anvers ou Bruxelles. A Bruxelles, le quartier juif se situe au Ravenstein. Victimes d'une accusation de sacrilège, ils vont tous périr sur le bûcher en 1370, à Bruxelles (une plaque commémorative l'indique dans la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. Au 16^e siècle, un droit de séjour est octroyé à de riches familles juives, actives dans le commerce de gros, l'orfèvrerie, la gravure...

La première Bible hébraïque et divers écrits en hébreu sont publiés par Plantin à Anvers. Par la suite, grâce à l'Édit de Tolérance de Joseph II d'Autriche (1781), une certaine liberté religieuse est obtenue.

Les Juifs d'Occident reconnus comme citoyens en 1791 – L'émancipation

Les Juifs sont reconnus comme citoyens à la Révolution française en 1791. L'égalité des droits est confirmée par Napoléon I^{er} dans l'Empire français et dans les territoires conquis (dont la Belgique). L'Empereur crée les consistoires qui organisent le rite israélite (juif) qui est soumis au pouvoir civil dans tous les territoires français et conquis. Cette émancipation se fera progressivement dans toute l'Europe. Les Juifs participent avec succès au développement socio-économique, scientifique et culturel.

L'indépendance de la Belgique (1830) attire des familles juives très connues dans la construction du jeune État comme la famille Bischoffsheim (finance), la famille Errera qui s'illustre dans la banque, les mathématiques, la biologie. On peut encore citer L. Hillier, compositeur du *Chant des Wallons*.

La Haskalah (« éducation » en hébreu) : les Lumières juives (fin 18^e - 19^e siècle)

Au 18^e siècle, l'instauration de l'égalité des droits pour les Juifs, qui accompagne l'émergence des États-nations occidentaux, l'essor d'une bourgeoisie juive et l'érosion des autorités religieuses traditionnelles provoquent le mouvement des "Lumières" d'abord en Allemagne et puis en Europe atteignant également les communautés d'Afrique du Nord. Ce

mouvement Haskalah prônait aussi le changement et l'amélioration économique des Juifs basés sur l'apprentissage professionnel.

Initié par des penseurs juifs comme le philosophe juif Moses Mendelssohn (grand-père du musicien Félix Mendelssohn), il visait à promouvoir l'éducation séculière, la rationalité et l'intégration des Juifs dans les sociétés européennes tout en réformant les pratiques religieuses jugées archaïques. Une citation attribuée à Mendelssohn résume sa philosophie « Sois un homme en public et un Juif en privé ». La Haskalah a joué un rôle clé dans la modernisation des sociétés juives, posant les bases de mouvements ultérieurs comme le sionisme, le judaïsme réformé et le judaïsme conservateur. Cependant, ses idéaux se sont heurtés à l'antisémitisme persistant, rendant l'intégration parfois illusoire.

Les Juifs en Europe de l'Est - Le Bund, mouvement socialiste juif européen du 20^e siècle, né dans l'Empire russe et décimé par la Shoah

Persécutés en Europe occidentale au 14^e siècle, invités en Pologne par le roi Kazimierz, les Juifs connaissent des périodes paisibles de prospérité et de grand développement alternant avec des périodes tourmentées. De nombreuses agglomérations s'étaient développées, regroupant la majorité du peuple juif à cette époque et la judaïcité jouissait d'une autonomie particulière et pourrait même porter des titres de noblesse. Le fait que les Juifs constituent la source principale de crédit et de financement pour l'autorité polonaise peut aussi expliquer cette attitude. Au milieu du 17^e siècle, la rivalité entre les Cosaques et les Polonais se traduit par une vague de massacres de la noblesse polonaise catholique et des Juifs par les Cosaques dirigés par B. Khmelnitski.

Au 19^e siècle, la majorité de la population juive mondiale (estimée à 5,5 millions) vit dans l'Empire russe et est assignée par les autorités russes à la Zone de Résidence qui correspond à la Pologne, la Lituanie, l'Ukraine et la Biélorussie.

Le Bund, organisation sociale-démocrate des ouvriers juifs, est né dans la clandestinité en 1897, la même année que le sionisme auquel il est opposé. Il est le premier parti politique qui cherche à unir tous les travailleurs juifs dans un objectif mondialiste et lutte contre l'autocratie tsariste. Plus que simple formation politique, le Bund sut développer un véritable mouvement culturel en rupture avec la religion dont les textes religieux sont écrits en hébreu (langue sacrée devenue langue parlée au 20^e siècle), et promeut le yiddish (combinaison unique de dialectes de l'Allemagne médiévale, d'hébreu, d'araméen, de slave, écrite avec des caractères hébreux), langue parlée par 97 % de la population ashkénaze à l'époque. Devenu légal, il crée nombre d'associations culturelles, mouvements de jeunesse, écoles, journaux et devient un acteur important de la vie juive en Europe de l'Est ainsi qu'à Paris, Bruxelles, New-York, Israël...

Le Bund a disparu suite à la Shoah mais aussi aux persécutions staliniennes. Des antennes subsistent et au congrès de 1985, le Bund affirme son attachement au bien-être d'Israël.

Antisémitisme/antijudaïsme moderne, la Seconde Guerre mondiale (Shoah)

L'antisémitisme moderne résulte de la convergence de facteurs socio-économiques, culturels et politiques et est exacerbé par des fantasmes détachés de toute réalité visant la minorité juive. L'animosité envers les Juifs, venue des partis de gauche comme de droite, éclate librement avec l'Affaire Dreyfus, un officier juif faussement accusé d'avoir vendu des secrets militaires à l'Allemagne du seul fait de sa judaïté. Témoin de sa condamnation un journaliste autrichien, Theodor Herzl estime que les Juifs n'ont d'autre choix que de s'émanciper à travers la création d'un État à eux. Il inventera sous peu le sionisme qui se propagera surtout au sein des Juifs d'Europe de l'Est. Au 20^e siècle, de nombreux Juifs d'Europe de l'Est, fuyant l'antisémitisme et le marasme économique, rejoignent l'Europe occidentale et participent à son essor.

Le régime nazi, instauré en Allemagne et qui envahit l'Europe, planifie la destruction des Juifs d'Europe tantôt par balles, tantôt dans des centres de mise à mort. Selon les dernières recherches, notamment celles menées *in situ* par l'Organisation *Yahad in Unum* du Père Desbois, plus de 6 millions de Juifs furent assassinés. En Belgique, près de la moitié des 56 000 Juifs recensés avant la guerre furent assassinés. Seuls 5 % des Juifs déportés survécurent à l'enfer d'Auschwitz.

Les Juifs actuellement

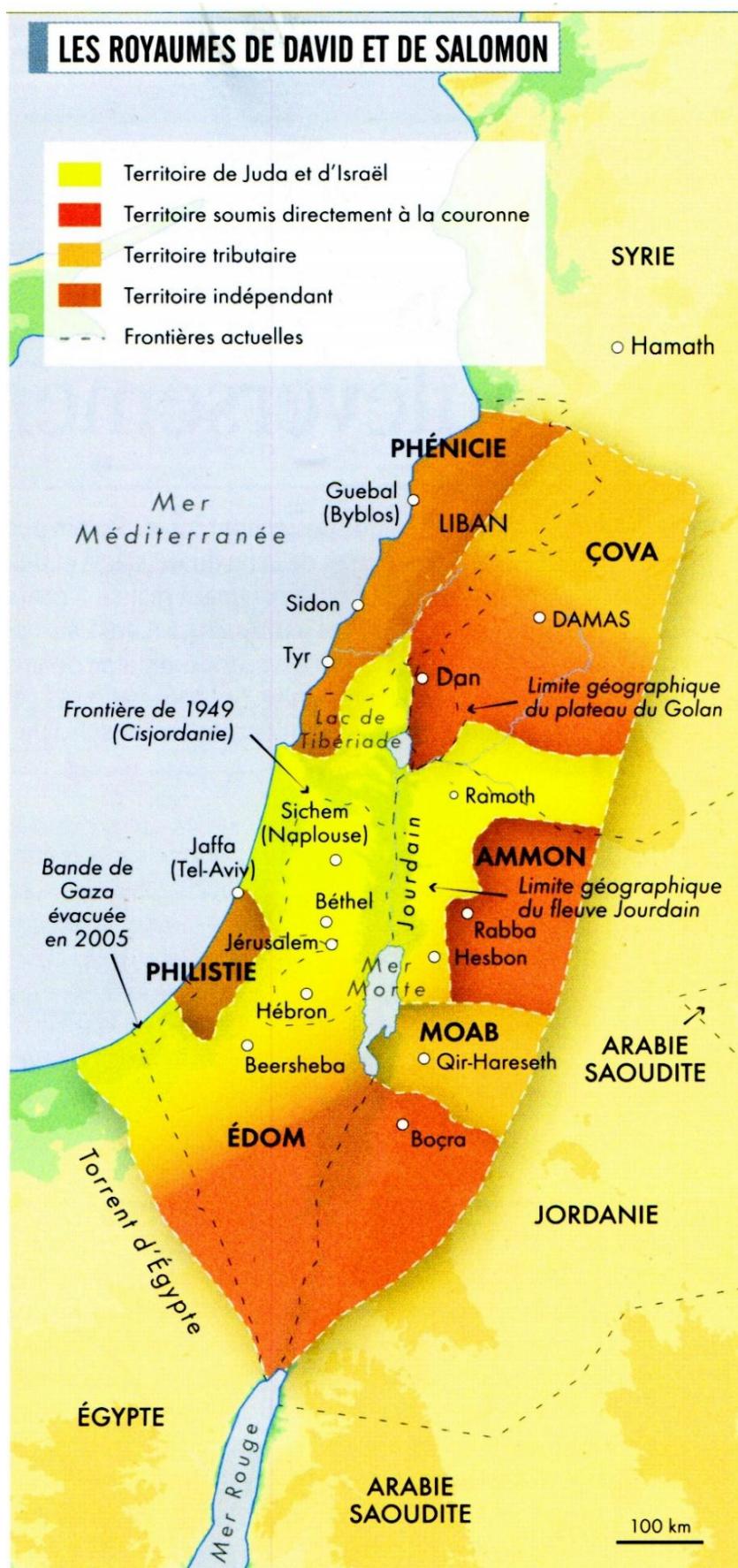
Quoique meurtri par la guerre et porteur d'un inconscient douloureux, le peuple juif s'est reconstruit positivement et est présent dans toutes les couches de la société. L'héritage culturel est devenu très important pour la communauté juive et plus prégnant vis-à-vis du cultuel et les mariages mixtes sont fréquents. En Belgique, deux Prix Nobel : Ilya Prigogine (qui a été interné à Malines par les Nazis) et François Englert (qui a survécu à la guerre comme enfant caché), sont des exemples de la résilience du peuple après la Shoah. L'intégration est quasi totale.

Pourtant, l'antisémitisme a ressurgi et la crainte d'un nouvel antisémitisme importé d'Orient dans nos contrées est aujourd'hui bien présente.

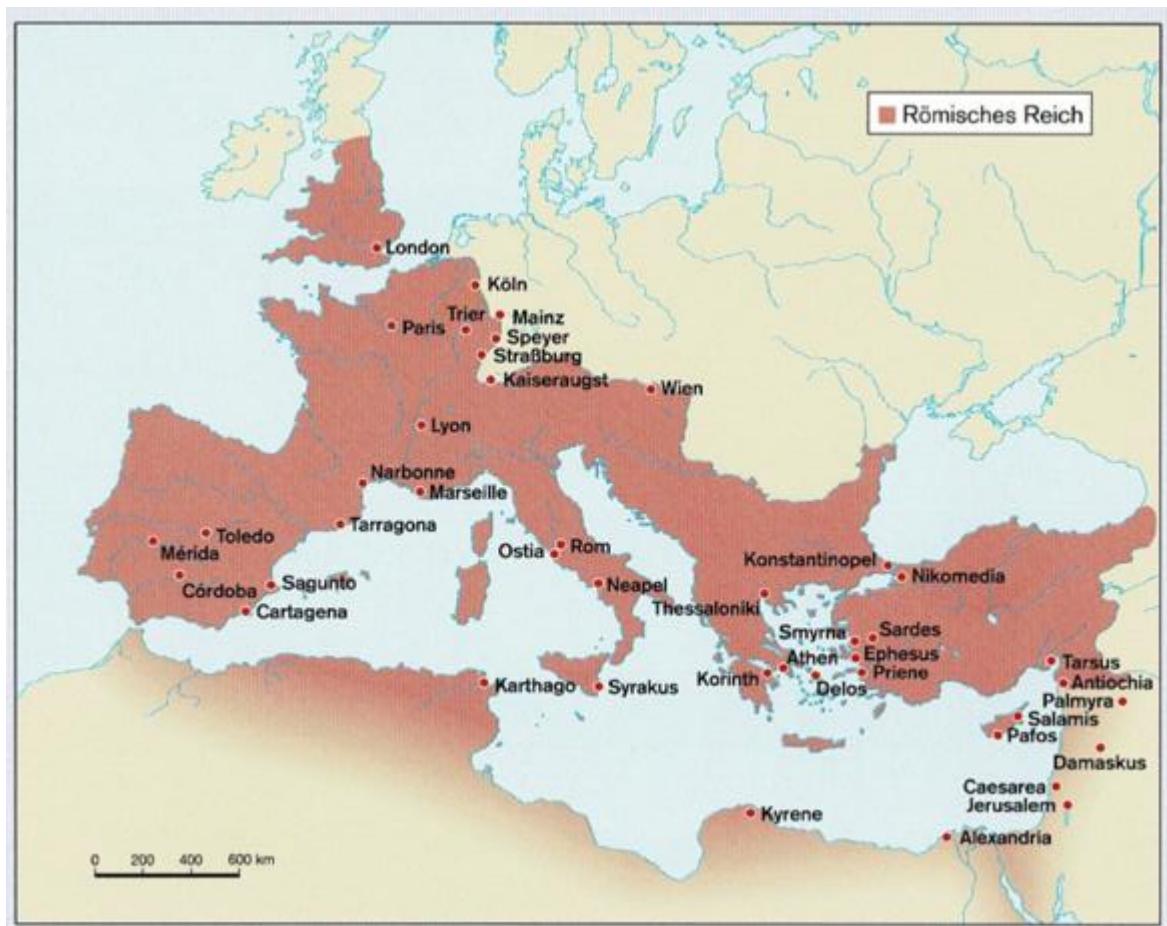
Annexe 2. Cartes géographiques

SOURCES DES CARTES :

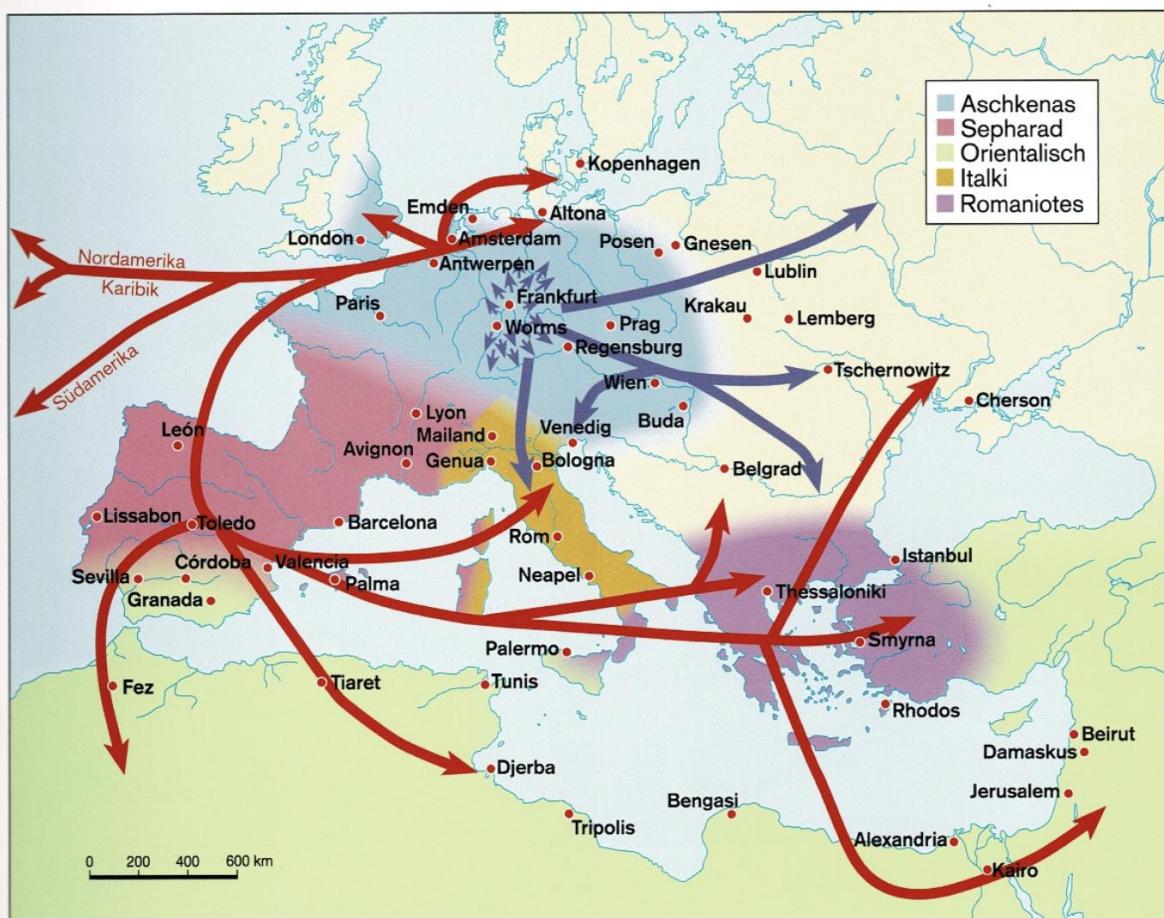
- Shaul Arieli, *Atlas du conflit israélo-arabe de l’Institut Truman*, 2021
- Hatje Cantz Publishers, Historisches Museum der Pfalz Speyer, *The Jews of Europe in the Middle Ages*, Nov. 2004
- Frédéric Encel, *Atlas géopolitique d’Israël*, Éd. Autrement, mars 2023
- Visactu.com, *Attaque du Hamas sur Israël*, octobre 2023
- Oct7map.com, 7 octobre 2023, carte interactive
<https://oct7map.com>



C1. Royaumes de Judée et de Samarie – Antiquité



C2. Implantations juives dans l'Empire romain – 4^e siècle apr. J.-C.



Migration of European Jews from the fourteenth to the seventeenth century

→ Migration of Ashkenazic Jews from urban centers to rural areas

→ Migratory flows of Ashkenazic Jews

→ Migratory flows of Sephardic Jews

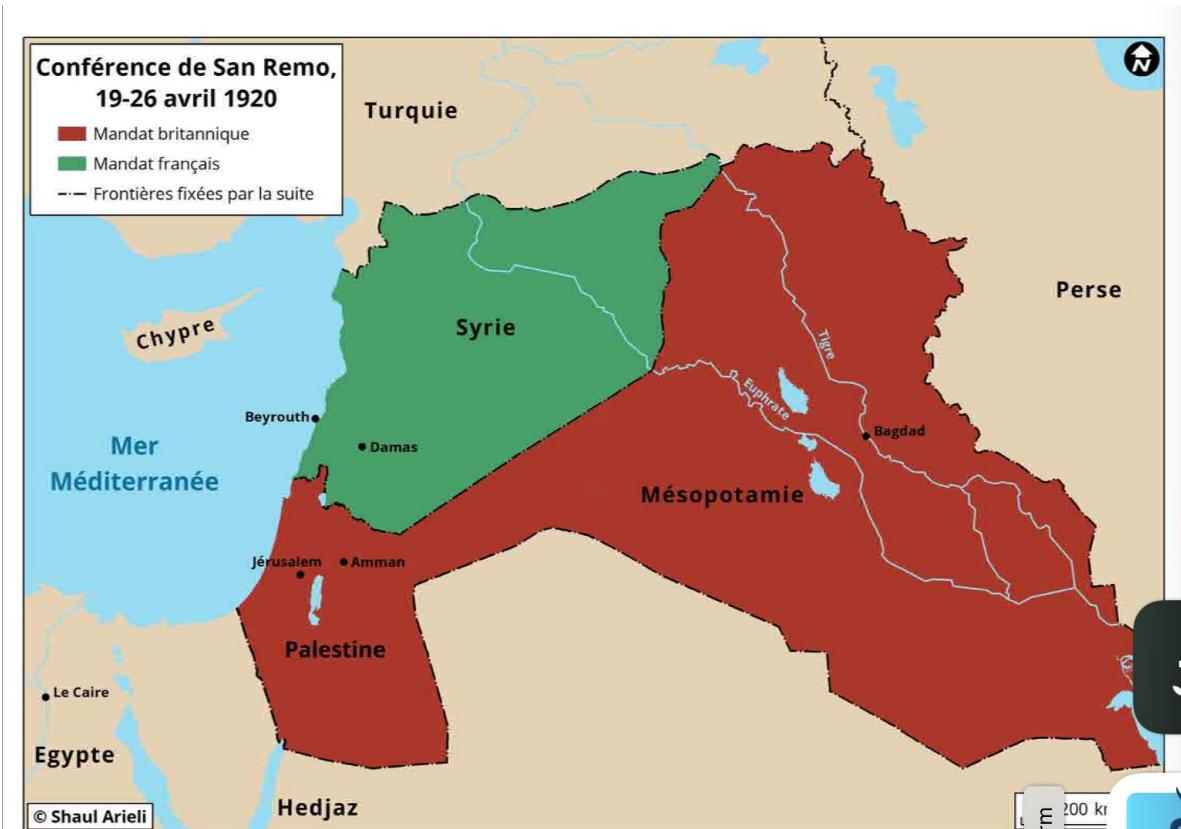
C3. Migrations des Juifs d'Europe entre les 14^e et 17^e siècles



C4. Accords Sykes-Picot - 1916



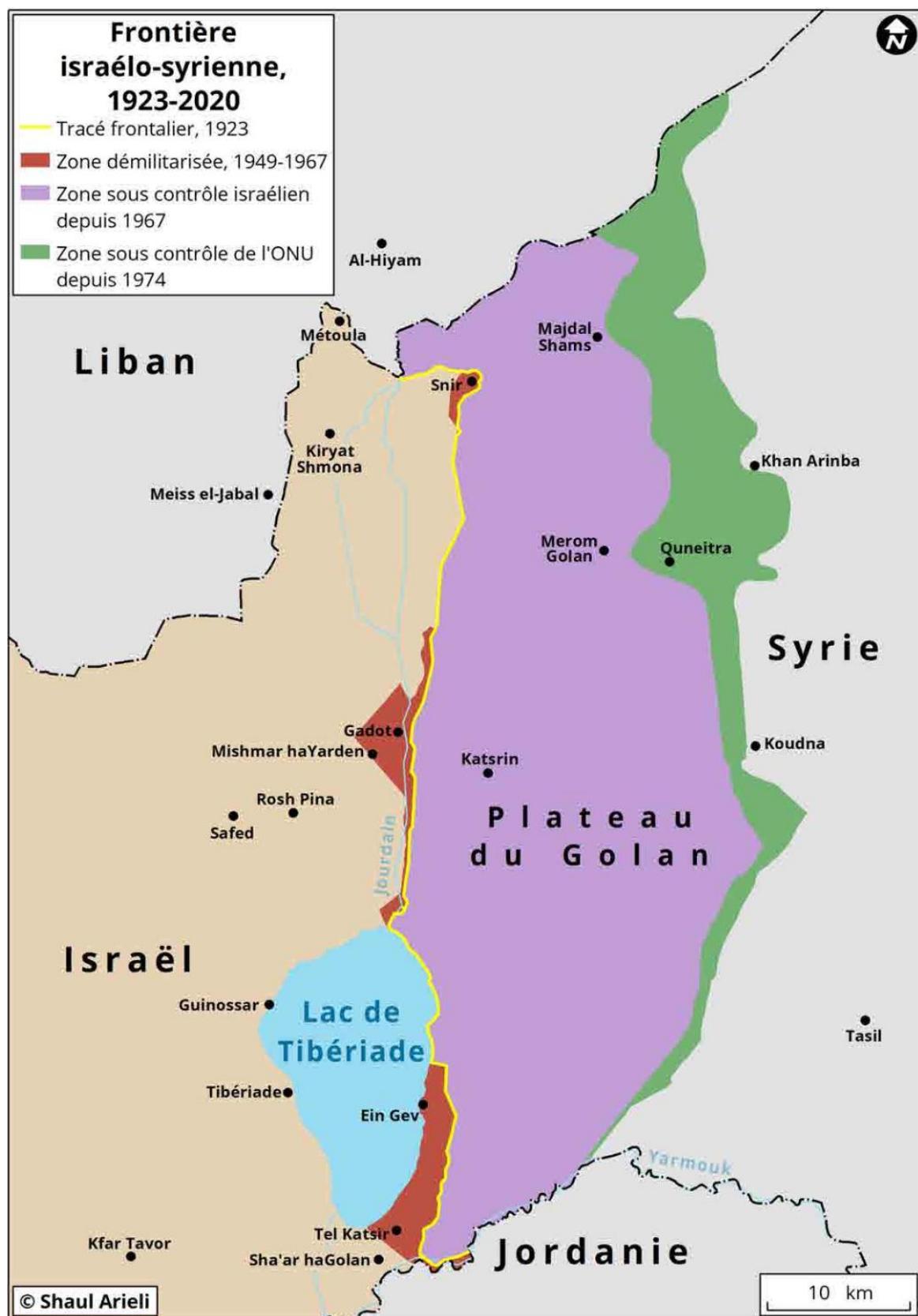
C5. Division administrative dans l'Empire ottoman - 1884-1919



C6



C7. Palestine sous mandat britannique – 1922-1923



C8. Zones contrôlées Israël-Syrie de 1923 à 2020







C11



C12



C13





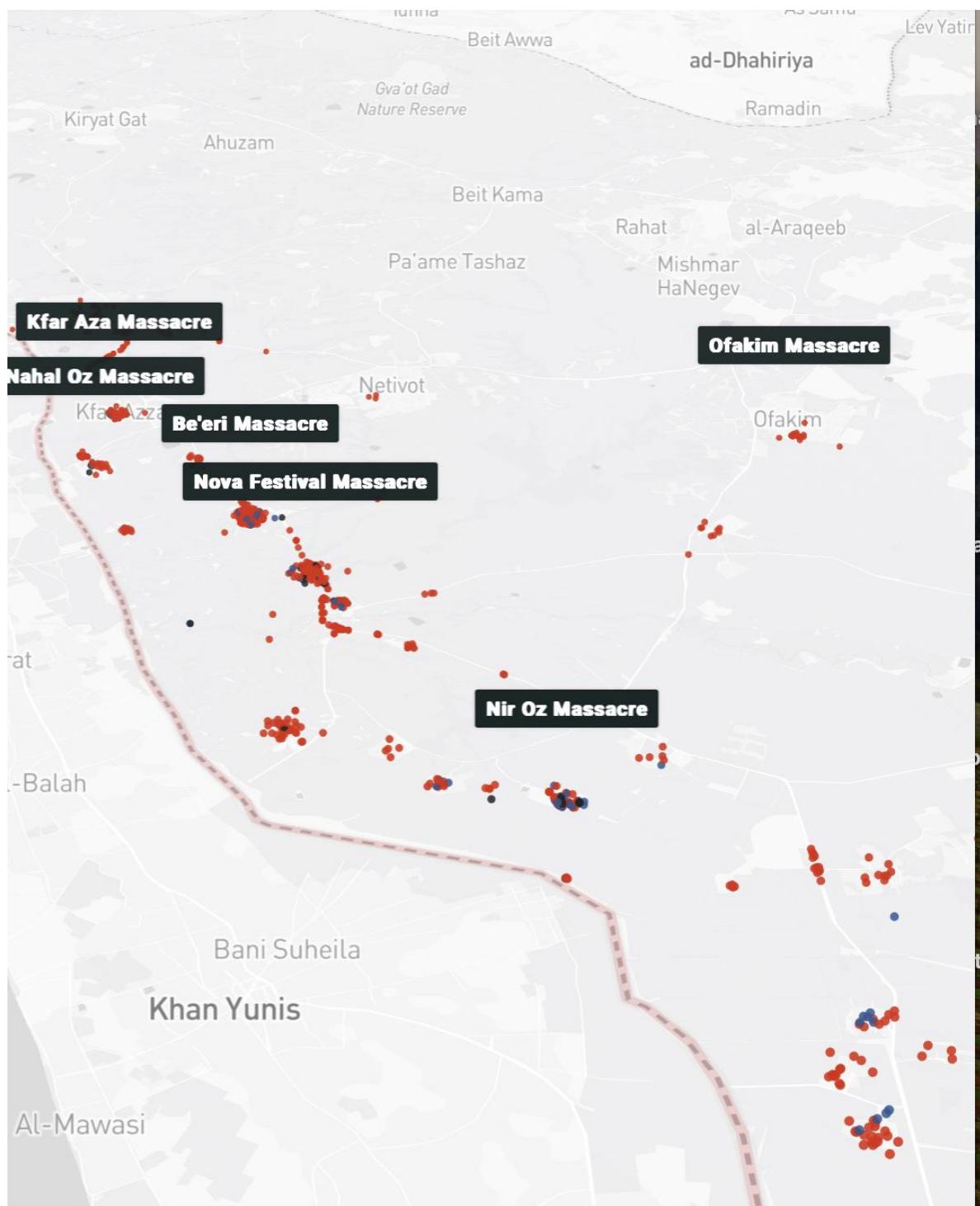


C16. Accords d'Oslo



C17. Invasion du sud d'Israël par le Hamas - 7 octobre 2023

Fiches - Le conflit israélo-palestinien



C18. 7 octobre 2023

<https://oct7map.com/>

Annexe 3. Chronologie

Période cananéenne et égyptienne (2^e millénaire avant J.-C.)

Période Israélite (dite du Premier Temple) (1000 à 597 avant J.-C.)

- Royaumes de Judée et de Samarie

Période babylonienne (dite de l'exil) (597 à 539 avant J.-C.)

- Destruction du Premier Temple de Salomon

Période perse (539 à 332 avant J.-C.)

- 539 avant J.-C. Retour d'exil
- 516 avant J.-C. Deuxième temple

Période grecque (333 à 63 avant J.-C.)

Période romaine (2^e Temple) et byzantine (63 avant J.-C. à 632 après J.-C.)

- Destruction du Deuxième Temple en 70 par Titus

Période arabe/des croisades/mamelouke (632 – 1516)

- 1492 Expulsion des Juifs d'Espagne puis du Portugal

Période ottomane (1516-1917)

- 1881 – 1882 Premiers pogroms anti-juifs en Europe de l'Est et première *alyah* (immigration) de Juifs vers la Palestine
- **1894 L'affaire Dreyfus en France**
- 1896 Publication de « L'État des Juifs » par Theodor Herzl
- 1897 Premier congrès sioniste à Bâle et création de l'Organisation sioniste mondiale
- 1904 Nouvelle vague de pogroms et deuxième *alyah* en Palestine
- 1905 Adoption de la Palestine comme objectif pour les Juifs (*Eretz Israel* : Terre d'Israël en hébreu)
- **1908 Révolution des Jeunes-Turcs** et émergence d'un nationalisme turc
- **1914-1918 Première Guerre mondiale**
- **1915 Génocide des Arméniens par les Turcs**
- 1916 Accords Sykes-Picot de partage du Moyen-Orient entre Britanniques et Français
- 1917 Déclaration Balfour
- **1917 Révolution bolchévique**
- 1918 Titre de « Grand mufti de Jérusalem » créé par le gouvernement militaire britannique en place en Palestine
- **1920 Crédit de la SDN (Société des Nations)**

- 1920-1921 Émeutes anti-juives en Palestine

Mandat britannique (1922-1948)

- 1923 Prise d'effet officiel du mandat sur la Palestine attribué à la Grande-Bretagne par la SDN
- 1929 Massacre anti-juif de Hébron
- 1930 Premier Livre Blanc britannique limitant l'accès de la Palestine pour les Juifs
- **1933-1939 Montée du nazisme en Allemagne** et nouvelle vague d'immigration de Juifs en Palestine
- 1936-1939 Révolte arabe contre les Juifs – incitée par le Grand Mufti
- 1939 Deuxième Livre Blanc de la Grande-Bretagne limitant l'immigration juive en Palestine
- **1939-1945 Deuxième Guerre mondiale** et Shoah (extermination de 6 millions de Juifs)
- **1945 Victoire des Alliés** et libération des camps de concentration
- 1945 Création de la Ligue arabe
- 1945 Révolte de l'armée juive contre le refus britannique d'autoriser l'immigration
- **1945 Création de l'ONU**
- 1947 Plan de partage de l'ONU en deux États, l'un juif, l'autre arabe

Période post-indépendance de l'État d'Israël (1948 – aujourd'hui)

- 1948 Départ des Britanniques de la Palestine
- 14 mai 1948 Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël
- 1948 Exode palestinien (Nakba)
- 1948-1949 Attaques conjointes de 5 pays arabes contre Israël
- 1949 Accord d'armistice entre Israël et ses différents voisins – Partage de Jérusalem
- 1949 Reconnaissance d'Israël par l'ONU
- 1949 (décembre) Création de l'UNRWA
- 1949 Annexion de la Cisjordanie par la Transjordanie et occupation de Gaza par l'Égypte
- 1954 Prise de pouvoir de Gamal Abdel Nasser en Égypte et renversement de la monarchie
- 1956 Crise et guerre du Sinaï
- 1959 Création du Fatah par Yasser Arafat
- 1964 Création de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) par la Ligue arabe
- 1967 Guerre des Six Jours
- 1969 Yasser Arafat prend le contrôle de l'OLP
- 1970 Septembre noir en Jordanie et création du groupe terroriste du même nom
- 1972 Détournements d'avions et massacre des athlètes israéliens aux JO de Munich par le groupe terroriste Septembre noir
- 1973 Guerre du Kippour
- 1977 Visite du président égyptien Anouar El Sadate à Jérusalem
- 1978 Accords de paix israélo-égyptiens de Camp David

- 1981 Assassinat d'Anouar El Sadate au Caire
- 1982 Première guerre d'Israël au Liban, conjointe avec l'armée du Liban Sud
- 1982 Massacre au Liban dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila par les Phalangistes libanais
- 1987 Première intifada
- 1988 Crédit au Hamas à Gaza
- 1993 Accords d'Oslo entre Israël et l'OLP
- 1994 Crédit de l'Autorité palestinienne (AP)
- 1995 Accords d'Oslo II
- **1994 Prix Nobel de la paix Arafat/Rabin/Peres**
- 1995 Assassinat d'Yitzhak Rabin, Premier ministre
- 1996 Yasser Arafat président de l'AP
- 2000 Deuxième intifada
- 2005 Retrait unilatéral de Gaza par Israël (Ariel Sharon)
- 2006 Élections et gouvernement d'union entre le Hamas et le Fatah dans la bande de Gaza
- 2007 Putsch du Hamas et prise du pouvoir à Gaza
- 2012 La Palestine est admise comme pays observateur à l'ONU
- 2018 Loi de l'État-nation adoptée par la Knesset (Parlement israélien)
- 2020 Accords d'Abraham : normalisation des relations entre Israël et les Émirats arabes unis, le Bahreïn, le Soudan, le Maroc et en 2021 avec le Kosovo
- 2021 Affrontements Israël-Palestine
- 2023 Attaque et massacres par le Hamas le 7 octobre dans le sud d'Israël
- 2023 Guerre entre Israël et Hamas/Hezbollah du Liban/Houthis du Yémen/Iran
- 2024 Des pays européens dont l'Irlande, l'Espagne, la Norvège, reconnaissent l'État de Palestine
- ...

Annexe 4. Glossaire

Accords Sykes-Picot

Ces accords, signés en 1916, prirent le nom de deux fonctionnaires qui en négocièrent secrètement les termes, durant plusieurs mois, pour partager le Proche et le Moyen-Orient entre la France et l'Angleterre. Il s'agit du colonel Sir Mark Sykes (attaché au *War Office* pour les affaires du Moyen-Orient) et du Français François-Georges-Picot, diplomate.

Blocus sur Gaza

Un blocus est une mesure prise par un pays ou un groupe de pays pour isoler une région ou un pays spécifique, restreignant le mouvement des personnes et des marchandises dans le but d'exercer une pression économique ou politique sur une région ou un pays ciblé.

Le blocus de Gaza a été instauré en 2006. Israël et l'Égypte ont imposé des restrictions pour empêcher le Hamas de se procurer des armes et des matériaux pouvant être utilisés à des fins militaires. Israël a cependant permis l'entrée de biens humanitaires, de nourriture, de médicaments et d'autres fournitures essentielles à Gaza. Des points de passage sont utilisés pour faciliter l'entrée de ces biens.

Canal de Suez

Le canal de Suez est un canal navigable situé en Égypte. Construit entre 1859 et 1869 par Ferdinand de Lesseps. Il relie la mer Méditerranée (Port Saïd) et la mer Rouge (la ville de Suez). Sa construction a permis de réduire considérablement les temps de navigation entre l'Europe et l'Orient.

Charia

La charia représente dans l'Islam, la loi canonique régissant la vie religieuse, politique sociale et individuelle. Elle est appliquée plus ou moins rigoureusement dans les pays musulmans.

Charte du Hamas

La charte du Hamas présente l'idéologie et les buts de l'organisation islamiste et nationaliste palestinienne. Concernant le Proche Orient, la charte prône la lutte armée contre « l'entité sioniste » et ne reconnaît aucune légitimité à l'État d'Israël.

Judée-Samarie

La Judée-Samarie est le nom biblique de la Cisjordanie palestinienne occupée par Israël. Cette appellation répond à la volonté d'annexion de la Cisjordanie de ministres du gouvernement israélien actuel et de leurs partisans.

Déclaration Balfour

Du nom de Lord Balfour, ministre des Affaires étrangères du gouvernement britannique. Cette déclaration adressée le 2 novembre 1917 à Lord Lionel Walter Rothschild (membre du

congrès sioniste) mentionne, pour la 1ère fois, la reconnaissance de l'existence d'un peuple juif et évoque la création d'un « Foyer national juif en Palestine » :

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ou aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays ».

Détroit de Tiran

Passage maritime entre le Sinaï (Égypte) et l'île de Tiran (Arabie Saoudite). Situé dans le golfe d'Aqaba, il en contrôle l'accès depuis la mer Rouge. Sa fermeture a été à l'origine de différents conflits armés entre Israël et les pays arabes.

Dhimma et dhimmi

La *Dhimma*, convention remontant aux premiers siècles de l'Islam, concernait les sujets juifs et chrétiens (les « Gens du Livre »). A la base, il s'agissait d'un pacte où la protection leur était assurée pour autant qu'ils s'acquittent d'un impôt considérable et qu'ils se soumettent à un ensemble de règles discriminatoires et humiliantes.

Si le statut de *dhimmi* a été aboli dans l'Empire ottoman au milieu du 19^e siècle, il a continué dans les pays arabes et en Iran jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Diaspora juive

Une diaspora correspond à la dispersion d'un peuple hors de son territoire d'origine. Pour le peuple juif, la dispersion hors de l'ancien royaume de Judée a débuté au VI^e siècle avant J.-C. (déportation à Babylone) et a connu plusieurs vagues au cours de l'Histoire. Aujourd'hui, la plus grande communauté juive hors d'Israël se situe aux États-Unis.

Diaspora palestinienne

La dispersion palestinienne a commencé lors de la création de l'État d'Israël en 1948 (750 000 quittèrent leurs terres). Aujourd'hui, la très grande majorité de la diaspora palestinienne se trouve dans les pays arabes (6,3 millions sur les 7,4 millions qui vivent en dehors d'Israël et des territoires occupés).

Djihad (ou Jihad) islamique

Le terme "djihad" est un concept islamique qui signifie littéralement "effort" ou "lutte" en arabe. Il peut donc faire référence à la lutte intérieure et personnelle de chaque musulman pour vivre selon les principes de l'islam. Le djihad peut aussi désigner une lutte armée pour défendre l'islam ou les terres musulmanes contre l'agression. Des groupes extrémistes l'utilisent pour justifier des actes de violence qu'ils qualifient de « guerre sainte ». Divers groupes portent le nom de djihad dans plusieurs pays musulmans.

Aujourd'hui, il est plus volontiers attribué au Djihad islamique palestinien (JIP), une organisation armée palestinienne identifiée en Occident comme groupe terroriste. Il a été créé à la fin des années 1970 pour établir un État islamique souverain en Palestine et

détruire Israël. Il se revendique ouvertement comme sunnite. A la base, le Djihad islamique était composé d'anciens membres des Frères musulmans et d'une formation appartenant au Fatah.

Frères musulmans

L'idéologie des Frères musulmans et leur pratique sont résumées dans le 1^{er} article de leur « Constitution » : « Dieu est notre but, le Prophète est notre modèle, le Coran est notre loi, le djihad est notre vie, le martyr est notre vœu ». Ce sont les Frères musulmans qui ont créé le mouvement islamiste qui prendra le nom de Hamas en 1987.

Fatah

Le Fatah est un parti politique nationaliste palestinien. Il représente la composante prédominante de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine). Il a été créé par Yasser Arafat au Koweït en 1959.

Fedayin

Les *fedayin* (pluriel de *feda'i* qui signifie « celui qui se sacrifie pour quelque chose ou quelqu'un ») sont principalement de petits groupes de commandos ou « francs-tireurs ». Le terme désigne en majorité les *fedayin* palestiniens, encore appelés « combattants de la foi ».

Ghetto

A l'origine, le ghetto désignait un quartier de Venise où furent rassemblés les Juifs à partir du XVI^e siècle et dont on fermait les portes la nuit. Le terme a reçu une signification plus sinistre encore lors de la Seconde Guerre mondiale. Les Nazis rassemblaient les Juifs dans des quartiers délimités et cloisonnés de certaines villes d'Europe de l'Est dénommés ghettos, avant de les déporter ou de les exterminer.

Par extension, le terme est utilisé pour désigner un quartier où se concentre une minorité ethnique homogène.

Grand Vizir

Titre du chef du gouvernement dans l'Empire ottoman (équivalent au Premier ministre)

Grand Mufti

Le grand mufti fournit des avis juridiques islamiques, appelés fatwas, sur des questions religieuses, sociales et politiques. Ces avis sont basés sur l'interprétation de la loi islamique (charia). Il sert de conseiller spirituel pour la communauté musulmane, guidant les fidèles sur des questions de foi et de pratique religieuse.

Le Grand Mufti peut également jouer un rôle politique, représentant les intérêts de la communauté musulmane auprès des autorités locales et internationales.

En Palestine, le titre fut créé par l'administration militaire de la Grande Bretagne pour Haj Amin El Husseini.

Hidjab (ou hijab)

L'*hidjab* désigne le vêtement porté par les femmes musulmanes (voile ou foulard) pour couvrir leur tête tout en laissant le visage apparent.

Intifada

Intifada est un mot arabe qui signifie "soulèvement". Il désigne les deux révoltes contre l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza. La première éclate en 1987, la deuxième en 2000.

Jérusalem-Est

Secteur de Jérusalem à l'est de la ligne verte ou ligne d'armistice du 3 avril 1949. Jérusalem était sous contrôle jordanien de 1949-1967. Conquise et annexée par Israël à la suite de la guerre des Six Jours. Cette partie de la ville comprend les lieux saints des trois religions monothéistes.

Jeunes-Turcs

Nom habituellement donné à un mouvement nationaliste révolutionnaire (le Comité Union et Progrès), né à la fin du 19^e siècle dans l'Empire ottoman. Se voulant réformateur, le mouvement des Jeunes-Turcs en 1908 rétablit les droits constitutionnels en vigueur en 1876. En 1913, après avoir renversé le gouvernement en place jusque-là, celui des Jeunes-Turcs amène l'Empire ottoman à s'allier à l'Allemagne durant la Première Guerre mondiale. C'est aussi lui qui planifie et met en œuvre le génocide arménien.

Ligne verte

Ligne d'armistice du 3 avril 1949, qui a été franchie par Israël lors de la « guerre des Six Jours » de 1967. Elle délimite, actuellement, le territoire occupé de Cisjordanie.

Livres blancs britanniques (concernant l'immigration juive en Palestine mandataire)

Le premier Livre blanc sur la Palestine est publié le 2 juin 1922 par Winston Churchill, secrétaire aux Colonies du gouvernement britannique. Le Livre blanc subordonne l'immigration juive aux capacités d'absorption économiques du pays. Le système mis en place revient à limiter considérablement l'immigration juive.

Un deuxième Livre Blanc est publié par la Grande Bretagne en 1939, il limite également l'immigration juive à 75 000 personnes pendant cinq ans et stipule que la poursuite de l'immigration sera ensuite déterminée par la majorité arabe.

Mandat britannique

En 1920, la Société des Nations attribue à la Grande Bretagne un mandat (qui prend effet en 1923) sur la Palestine (incluant les territoires de l'État d'Israël, Gaza, la Cisjordanie) et un autre sur la Jordanie actuelle.

Numerus clausus britannique (Voir « Livres blancs », plus haut)

Palaestina

Palaestina (prima) est le nom donné par l'empereur romain Hadrien à la partie sud de la province de Syrie-Palestine (anciennement Royaume de Judée). Cette restructuration et le

changement de nom suit une révolte de Juifs contre l'Empire romain, défaites en 135 de notre ère.

Palestine mandataire (Voir « mandat britannique » plus haut)

Philistins

Au 12^e siècle av. J.-C., les Philistins, d'origine égéenne, occupaient un territoire au sud-ouest de la mer Méditerranée, le long de la côte (allant de la moitié nord de la bande de Gaza actuelle au sud de la ville de Tel-Aviv actuelle). Ils disparurent vers 600 av. J.-C.

Pogrom

Terme d'origine russe qui désigne un soulèvement antisémite populaire accompagné de pillages et de massacres. Les pogroms furent tolérés ou encouragés par les autorités russes et ukrainiennes à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Si dans le monde arabo-musulman, ils ne portent pas ce nom, des massacres exactement de même nature ont bien eu lieu encore au 20^e siècle.

Par extension certains l'appliquent à l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre 2023 quoique les modalités en soient très différentes étant donné que cette attaque a été planifiée de longue date.

Septembre noir

C'est le nom du conflit qui a éclaté le 12 septembre 1970 en Jordanie, quand les Palestiniens ont tenté de renverser le régime hachémite jordanien. Ce conflit a fait de nombreuses victimes civiles (Entre 10 000 et 30 000) et les Palestiniens de l'OLP, expulsés, se sont réfugiés au Liban.

Le groupe terroriste, créé à la suite de ces événements, en a pris le nom. Septembre noir s'est fait connaître par l'assassinat d'un premier ministre jordanien au Caire, par des détournements d'avions, dont celui de la Sabena en 1972, et surtout par l'assassinat d'athlètes israéliens aux JO de Munich en 1972.

Theodor Herzl

Journaliste, avocat, écrivain et activiste politique hongrois (1860-1904) à l'origine du sionisme politique moderne et de la vision du foyer juif, à la fin du 19^e siècle. Il a participé à la fondation de l'organisation sioniste mondiale. Il a encouragé l'émigration juive vers la Palestine suite aux pogroms et à l'antisémitisme croissant en Europe.

Tribunal ou procès de Nuremberg

Le procès de Nuremberg, intenté par les Alliés et se déroulant sous la juridiction du Tribunal militaire international, a eu pour but de juger 24 hauts responsables nazis pour les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a duré de novembre 1945 au mois d'octobre 1946.

Zones A, B et C

Les accords d’Oslo ont défini 3 zones en Cisjordanie : la zone A contrôlée par l’Autorité palestinienne, avec les grandes villes de Cisjordanie ; la zone B contrôlée civilement par l’Autorité palestinienne et militairement pas l’armée israélienne ; la zone C entièrement contrôlée par l’armée israélienne.

Annexe 5. Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël – 1948 (extrait)

« (...) Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution recommandant la création d'un État juif en Palestine. L'Assemblée générale a demandé aux habitants de ce pays de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'application de cette résolution. Cette reconnaissance par les Nations unies du droit du peuple juif à établir son État indépendant est irrévocable.

C'est là le droit naturel du peuple juif de mener, comme le font toutes les autres nations, une existence indépendante dans son État souverain.

En conséquence, nous, membres du Conseil national, représentant la communauté juive de Palestine et le Mouvement sioniste mondial, sommes réunis en assemblée solennelle aujourd'hui, jour de la cessation du mandat britannique en Palestine, en vertu du droit naturel et historique du peuple juif et conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies. **NOUS PROCLAMONS LA CRÉATION DE L'ÉTAT JUIF EN PALESTINE QUI PORTERA LE NOM D'ÉTAT D'ISRAËL.**

(...)

L'État d'Israël sera ouvert à l'immigration juive et aux Juifs venant de tous les pays de leur dispersion ; il veillera au développement du pays pour le bénéfice de tous ses habitants ; il sera fondé sur la liberté, la justice et la paix selon l'idéal des prophètes d'Israël ; il assurera la plus complète égalité sociale et politique à tous ses habitants, sans distinction de religion, de race ou de sexe ; il garantira la liberté de culte, de conscience, de langue, d'éducation et de culture ; il assurera la protection des Lieux saints de toutes les religions, et sera fidèle aux principes de la Charte des Nations unies.

L'État d'Israël est prêt à coopérer avec les organismes et les représentants des Nations unies pour l'application de la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 29 novembre 1947 et à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en place de l'Union économique sur l'ensemble de la Palestine.

Nous demandons aux Nations unies d'aider le peuple juif à édifier son État et d'admettre Israël dans la famille des nations.

Aux prises avec une brutale agression, nous invitons cependant les habitants arabes du pays à préserver les voies de la paix et à jouer leur rôle dans le développement de l'État sur la base d'une citoyenneté égale et complète et d'une juste représentation dans tous les organismes et les institutions de l'État, qu'ils soient provisoires ou permanents.

Nous tendons notre main en signe de paix et de bon voisinage à tous les États qui nous entourent et à leurs peuples, et nous les invitons à coopérer avec la nation juive indépendante pour le bien commun de tous. L'État d'Israël est prêt à apporter sa contribution au progrès du Proche-Orient et dans son ensemble.

Fiches - Le conflit israélo-palestinien

Nous demandons au peuple juif de par le monde de se tenir à nos côtés dans la tâche d'immigration et de développement et de nous aider dans le grand combat pour la réalisation du rêve des générations passées : la rédemption d'Israël.

Confiants en l'Éternel Tout-Puissant, nous signons cette déclaration en cette séance du Conseil provisoire de l'État, sur le sol de la patrie, dans la ville de Tel Aviv, cette veille du shabbat, 5 Iyar 5708, 14 mai 1948. »

Proclamée à haute voix par David Ben Gourion, le 14 mai 1948. Les 37 membres du Conseil apposent ensuite leur signature.

www.akadem.org

Source: *Israel Ministry of Foreign Affairs*

http://www.mfa.gov.il/MFAFR/MFAArchive/1900_1949/La%20Declaration%20d-Independance%20d-Israel

Annexe 6. Charte du Hamas (extrait)

Les forces qui soutiennent l'ennemi :

Article vingt-deuxième :

Depuis longtemps déjà, considérant les causes agissantes sur le cours des choses, les ennemis ont dressé des plans et les ont adoptés pour parvenir là où ils sont arrivés actuellement. Ils ont travaillé à rassembler des fortunes matérielles considérables et dont l'influence est grande qu'ils ont affectées à la réalisation de leur rêve. Grâce à l'argent, ils règnent sur les médias mondiaux, les agences d'informations, la presse, les maisons d'édition, les radios, etc. Grâce à l'argent, ils ont fait éclater des révoltes dans différentes régions du monde pour réaliser leurs intérêts et les faire fructifier. Ce sont eux qui étaient derrière la Révolution française, la révolution communiste et la plupart des révoltes dont nous avons entendu et entendons parler de-ci de-là. Grâce à l'argent, ils ont créé des organisations secrètes qui étendent leur présence dans toutes les parties du monde pour détruire les sociétés et réaliser les intérêts du sionisme, comme la franc-maçonnerie, les clubs Rotary et Lions, le B'nai B'rith [Abnâ' al-'Ahd], etc. Ce sont toutes des organisations qui se livrent à l'espionnage et au sabotage. Grâce à l'argent, ils sont parvenus à prendre le contrôle des états colonialistes et ce sont eux qui les ont poussés à coloniser de nombreuses régions pour en exploiter les richesses et y répandre leur corruption.

En ce qui concerne les guerres localisées et mondiales, aucune difficulté à en parler : ce sont eux qui étaient derrière la première guerre mondiale lorsqu'a été prononcée la condamnation de l'État du califat islamique. Ils ont amassé des bénéfices matériels considérables et pris le contrôle de nombreuses richesses. Ils ont obtenu la déclaration Balfour et ont jeté les bases de la Société-des-Nations pour gouverner le monde à travers cette organisation. Ce sont eux qui étaient derrière la seconde guerre mondiale qui leur a permis d'amasser d'énormes profits grâce au commerce du matériel de guerre. Ils ont préparé le terrain pour l'établissement de leur État et ce sont à leurs instigations qu'ont été créés l'ONU et le Conseil de sécurité pour remplacer la Société-des-Nations afin de gouverner le monde à travers eux.

Qu'une guerre éclate de-ci de-là et c'est leur main qui se trouve derrière.

Annexe 7. Bibliographie

- Ward Adriaens, Maxime Steinberg & Laurence Schram, *Malines-Auschwitz 1942-1944*, VUB Press, 2009
- Joseph Andraus, *Population Estimation*, Central Bureau of Statistics - State of Israel, 2024
https://www.cbs.gov.il/he/mediarelease/doclib/2024/141/11_24_141e.pdf
- Gérard Araud, *Israël le piège de l'histoire*, Éd. Tallandier, 2024
- Shaul Arieli, *Atlas du conflit israélo-arabe*, Institut Truman, 2021
- Emilie Aubry, *Israël-Palestine : penser la paix*, ARTE - Le dessous des cartes, 09/10/2024
- Arab World for Research and Development), Press Release Palestinian Public Opinion Poll, May 2024
AWRAD Results of an Opinion Poll among Palestinians in the West Bank and Gaza Strip - Press Release - Palestinian Public Opinion Poll - May 2024.pdf
- Elie Barnavi, *Aujourd'hui ou peut-être jamais*, Éd. André Versaille, 2009
- Elie Barnavi, *Israël un portrait historique*, Ed Champs Histoire, 2015
- Elie Barnavi & Denis Charbit, *Histoire universelle des Juifs de la genèse au XXI^e siècle*. Éd. Hachette Littérature, 2002
- Elie Barnavi & Saül Friedländer, *Les Juifs et le XX^e siècle : Dictionnaire critique*, Éd. Calmann-Lévy, 2000
- Georges Bensoussan, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme*, Éd. Fayard, 2002
- Georges Bensoussan, *Un nom impérissable : Israël, le sionisme et la destruction des Juifs d'Europe*, Éd. Seuil, 2008
- Georges Bensoussan, *Les origines du conflit israélo-arabe (1870-1950)*, Éd. PUF coll. Que sais-je ? 2023
- Center For Peace Communications, *Whispered in Gaza*, YouTube, Jan. 2023, *Whispered in Gaza - "There's No Making Peace with Them"*
- Centre d'Éducation à la Citoyenneté du CCLJ & Centre de Ressources FWB, *Les stéréotypes antisémites de l'Antiquité à nos jours (dossiers pédagogiques)*, 2002
- Denis Charbit, *Qu'est-ce que le sionisme*, Éd. Albin Michel, 2024
- Denis Charbit, *Israël et ses paradoxes*, Éd. Le Cavalier bleu, 2015, 3^e édition mai 2023
- Denis Charbit, *Israël, l'impossible Etat normal*, Éd. Calmann-Lévy, 2024

Fiches - Le conflit israélo-palestinien

- Bill Clinton, *The Clinton parameters*, December 23, 2000
https://content.ecf.org.il/files/M00162_TheClintonParameters-EnglishText_0.pdf
- Alain Dieckhoff, *Israël-Palestine, une guerre sans fin ?* Éd. Armand Colin, 2022
- Frédéric Encel, *Atlas géopolitique d'Israël* (5ème édition), Éd. Autrement, 2023
- Charles Enderlin, *Par le feu et par le sang : Le combat clandestin pour l'indépendance d'Israël, 1936-1948*, Éd. Albin Michel, 2008
- Charles Enderlin, *Le grand aveuglement*, Éd. Albin Michel, 2009, 2^e édition 2024
- Genovefa Etienne, & Claude Moniquet, *Comprendre le 7 octobre 2023*, Éd. du Félin, 2024
- Jean-Pierre Filiu, *Comment la Palestine fut perdue et pourquoi Israël n'a pas gagné – Histoire d'un conflit (XIX-XXI^e siècles)* ? Éd. Seuil, 2024
- Israël Finkelstein, & Neil Asher Silberman, *La Bible Dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie*, Éd. Bayard. 2002
- David Fuks, *Le Bund au défi d'Israël*, Nonfiction.fr, 1^{er} novembre 2016
<https://www.nonfiction.fr/article-8577-le-bund-au-defi-disrael.htm>
- Ilan Greilsammer, *Le sionisme*, PUF coll Que sais-je ? 2005
- Yuval Noah Harari, *La stratégie de la mouche : pourquoi le terrorisme est-il efficace* ? L'Obs, août 2017
- Raphaël Jerusalmy, *Manuel bleu contre l'antisémitisme et la désinformation*. David Rheinarc Editions, 2021
- Flavius Josephe, *Histoire ancienne des Juifs & La guerre des Juifs contre les Romains* (A. D'Andilly, Trad.), Éd. Lidis, 1968
- Joël et Dan Kotek, *Au nom de l'antisionisme - L'image des Juifs et d'Israël dans la caricature depuis la seconde Intifada*, Éd. Complexe, 2005
- Joël Kotek et Iannis Roder, *De la parole antisémite à la destruction des Juifs d'Europe : Enseigner la Shoah au collège et au lycée*, Éd. Mémorial de la Shoah, 2009
- Henry Laurens, *Question juive, problème arabe, (1798-2001)*, Éd. Fayard, 2024
- Jean-Claude Lescure, *Le conflit israélo-palestinien en 100 questions*, Éd. Tallandier, 2020
- Michel Liégeois, *Qu'est-ce qu'une organisation terroriste* ? Franc-Tireur, 2 octobre 2024
- Henri Minczeles, *Histoire générale du Bund – un mouvement révolutionnaire juif*, Éd. Austral, 1995
- André Neher, *Histoire biblique du peuple d'Israël*, Ed Adrien-Maisonneuve, 1962

Fiches - Le conflit israélo-palestinien

- Ouvrage Collectif, direction Jérémy André, *Un pogrom au XXIe siècle – Israël 7 octobre 2023*, Flammarion. Le Point, 2024
- Ouvrage Collectif (préface David Chemla, postface Elie Barnavi), *Histoire de l'autre – Israël – Palestine*, Éd. Liana Levi, 2024
- Palestinian Center for policy and survey research (PCPSR), *Public Opinion Poll No (93, 17 September 2024)*
<https://www.pcpsr.org/en/node/991?utm>
- Sergio della Pergola, *World Jewish Population, 2021*, The Avraham Harman Institute of Contemporary Jewry (The Hebrew University of Jerusalem), 2021
[https://www.jewishdatabank.org/api/download/?studyId=1185&mediaId=bjdb%5c2021_World_Jewish_Population_AJYB_\(DellaPergola\)_DB_Public.pdf](https://www.jewishdatabank.org/api/download/?studyId=1185&mediaId=bjdb%5c2021_World_Jewish_Population_AJYB_(DellaPergola)_DB_Public.pdf)
- Lou Roméo, *Comprendre l'histoire de la bande de Gaza en 8 dates*, Le Point, 2023
https://www.lepoint.fr/monde/comprendre-l-histoire-de-la-bande-de-gaza-en-8-dates-cles-19-10-2023-2539989_24.php
- Jean-Philippe Schreiber, *L'immigration juive en Belgique du Moyen-Âge à la Première Guerre mondiale*, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1996
- Mohamed Sifaoui, *Hamas – Plongée au cœur du groupe terroriste*, Éd. du Rocher, 2024
- Thomas Snégaroff & Vincent Lemire, *Israël/Palestine, anatomie d'un conflit*, Éd. Les Arènes, 2024
- Bruno Tertrais, *La question israélienne*, Éd. de l'Observatoire, 2025
- Nathan Weinstock, *Terre promise, trop promise – Genèse du conflit israélo-palestinien (1882-1948)*, Éd. Odile Jacob, 2011
- Wikipédia, *Palestine mandataire*
- Wikipédia, *Histoire des Juifs en Belgique*, 2024
https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_des_Juifs_en_Belgique

Sources des cartes :

- Shaul Arieli, *Atlas du conflit israélo-arabe de l'Institut Truman*, 2021
- Hatje Cantz Publishers, Historisches Museum der Pfalz Speyer, *The Jews of Europe in the Middle Ages*, Nov. 2004
- Frédéric Encel, *Atlas géopolitique d'Israël*, Éd. Autrement, mars 2023
- Visactu.com, *Attaque du Hamas sur Israël*, 7 octobre 2023
- Oct7map.com, 7 octobre 2023, carte interactive
<https://oct7map.com>